

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Séance du 06 Novembre 2012

CONTRIBUTION

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2012

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marie BEZ

AVERTISSEMENT

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constituent la contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional à la conjoncture régionale pour l'année 2012. De part son caractère, cette contribution ne saurait constituer un Avis du CESER.

SOMMAIRE

INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL	7
INTERVENTION DE MONSIEUR MARTIN MALVY, PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES	19
CONTRIBUTION DU CESER SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION MIDI-PYRENEES EN 2012	25
INTRODUCTION.....	27
LE BILAN DE L'ANNEE 2011.....	29
LE PREMIER SEMESTRE 2012	33
CONCLUSION	43
CONTRIBUTIONS AU DEBAT	45
CONCLUSION DU DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES	95
TABLEAU DE BORD.....	97

**INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL**

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les conseillers, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Fidèle à sa vocation qui est d'éclairer par ses contributions, ses avis et ses travaux d'auto-saisine la décision des élus régionaux, celle de l'Etat en région mais également celle des acteurs publics et privés de la région, le CESER exprime une vision de la situation économique et sociale et de ses perspectives d'évolution. Notre assemblée est à l'écoute des territoires de Midi-Pyrénées, à l'écoute des organisations de la société civile qui la composent et dont il est le relais. Je me permets ce rappel sur le rôle de notre institution à quelques jours seulement du Colloque qui est organisé par l'*Assemblée des Ceser de France* ce vendredi 9 novembre au Sénat, à Paris, à l'occasion du 40ème anniversaire de la loi du 5 juillet 1972 qui a institué nos assemblées en créant les régions.

Il me semble utile de rappeler également que le « dialogue de société civile » qui se construit ici, au CESER, et qui est enrichi des différents regards et points de vue de ses membres représentant 56 organisations, qui se nourrit de la confrontation d'expressions et d'intérêt multiples, n'est pas un dialogue « hors-sol » : ce dialogue fait en quelque sorte du CESER la chambre d'écho des débats, des motifs d'inquiétude et des espoirs, des aspirations de nos concitoyens.

Je voudrais saluer M. Jean-Michel MINOVEZ, Président de l'Université Toulouse Le Mirail qui remplace M. Daniel FILÂTRE et Mme Brigitte PRADIN, Vice-Présidente de l'Université Paul Sabatier, déléguée aux relations interuniversitaires, qui remplace M. Gilles FOURTANIER

Et c'est dans un contexte très particulier que s'ouvre cette nouvelle séance plénière de notre assemblée consultative ; un contexte où se combinent à la fois des indicateurs conjoncturels, des annonces préoccupantes au niveau de certains groupes comme Sanofi, et d'autres plus rayonnantes comme Airbus, mais aussi une nouvelle organisation des compétences à l'échelle des collectivités territoriales comme à l'échelle de l'Etat , qui soit à la hauteur des ambitions formulées en matière d'engagement budgétaire, et qui permette plus d'efficacité pour l'action publique avec l'impératif de pouvoir dégager un point de croissance. C'est aussi l'enjeu des négociations sociales ouvertes depuis les 9 et 10 juillet 2012.

Notre matinée sera donc rythmée par trois moments clés :

- une présentation des éléments d'analyse de la conjoncture régionale dans un instant par notre collègue Jean-Marie BEZ suivie d'un débat sans vote, comme le Bureau en a décidé ;
- une illustration de la compétence acquise par le CESER en matière de prospective et d'imagination des futurs possibles pour notre région par la présentation du travail de la section Prospective intitulé « Les Chemins de 2040 ». Ce travail permet d'examiner les scénarios dessinés pour le futur, intégrant bien sûr l'évolution démographique de la région, 800 000 habitants de plus pour les 30 prochaines années, dont 400 000 pour la métropole toulousaine, l'évolution de nos industries, de la recherche et de l'innovation, mais aussi l'obligation environnementale, la transition énergétique, l'aggravation de la précarité, du chômage et les difficultés du « vivre ensemble ». J'en remercie le Président de la Section Claude DUPUY, l'équipe du bureau et tous les membres pour leur implication et leur travail. Ce rapport validé par le Bureau du CESER réuni à Revel le 1^{er} octobre 2012 nous permettra l'animation de débats avec les collectivités et agences qui l'ont déjà souhaité comme l'AUAT ou les conseils de développement des agglomérations et Pays. Il doit permettre de mieux anticiper les situations, ce qui a été si peu fait depuis 20 ans. Ce rapport montre aussi le respect de nos engagements et de la feuille de route décidée : 2007-2010, bilan des « Chemins de 2010 » et 2010-2012 « Prospective en Midi-Pyrénées, les chemins vers 2040 ». Un travail auquel avait activement contribué notre ami Jean-Claude FLAMANT.
- dans le cadre des saisines obligatoires, le CESER a émis un projet d'avis sur les orientations budgétaires 2013 de la Région Midi-Pyrénées qui va nous être présenté par Jean-Paul PANIS.

<p>L'emploi : la préoccupation de tous les Midi-Pyrénéens ! Défendre les 620 emplois de Sanofi et l'industrie pharmaceutique française.</p>

Ces derniers mois se sont révélés difficiles sur le front de l'emploi. Après la fermeture de l'entreprise *Freescale* (fabrication de galettes de silicium) qui a laissé 530 personnes sans emploi fin juillet, et qui constitue un véritable gâchis industriel et humain, un autre coup dur a retenti dans notre région le 5 juillet dernier avec l'annonce du groupe *Sanofi*, premier groupe pharmaceutique français, qui entend retirer d'ici 2015 de Toulouse ses activités de recherche ; celles-ci seraient en effet reconcentrées dans les régions de Lyon et de l'Île-de-France. Tout cela au motif que la nouvelle direction de *Sanofi* envisage de réduire ses coûts et les risques pris par la recherche dont l'écosystème en matière de santé est jugé peu performant à Toulouse, alors même que le groupe continue d'engranger d'énormes bénéfices grâce notamment aux chercheurs des différents sites dont Toulouse et Montpellier. Je rappelle que le groupe est très largement bénéficiaire du Crédit impôt recherche (130 M€ en 2011, 150 M€ en 2012) et qu'il a par ailleurs reversé 3,5 milliards d'€ sous forme de dividendes aux actionnaires en 2011.

Avec ce projet de fermeture, ce sont donc 614 emplois qui se trouvent menacés sur ce site de l'Oncopole dont je rappelle la vocation mondiale dans la lutte contre le cancer et pour lequel *Sanofi* avait pris des engagements formels dès sa création pour y déployer l'un de ses centres de recherche et de développement. L'Oncopole regroupe ainsi des compétences académiques, scientifiques, médicales, cliniques et pharmaceutiques. Au

total, près d'1 milliard d'€ de fonds publics et privés ont été investis sur ce campus et tout cela ne peut fonctionner que si l'ensemble des groupes qui se sont engagés à le faire vivre assument leurs responsabilités et leurs engagements.

J'ai pu assumer des positions publiques difficiles grâce au travail engagé depuis le 5 juillet avec les organisations syndicales de SANOFI, les industriels et la communauté scientifique et universitaire.

C'est précisément ce que nous avons rappelé le 18 septembre par l'adoption d'une déclaration commune associant 18 signataires représentant la communauté économique, scientifique et universitaire, ce qui n'a jamais été fait. Cette déclaration, prise à notre initiative, a été adressée au Chef de l'Etat, au Premier Ministre et au Ministre Montebourg en charge du Redressement productif. Elle vise à faire prendre conscience chacun des enjeux et de la grande responsabilité qui est celle de *Sanofi* (et qui vaut pour tous les grands groupes industriels) pour assurer la pérennité de l'ancrage des activités de recherche sur l'ensemble du territoire. Cette déclaration vient aussi rappeler qu'il est inacceptable que des délocalisations et des menaces sur l'emploi se perpétuent au sein de groupes dégageant de tels bénéfices après avoir perçu des aides et des concours financiers publics. Si l'on tient compte des investissements déjà consentis sur ce site de l'Oncopole par les collectivités (Métropole de Toulouse, Conseil Régional et Conseil Général) mais aussi par l'Etat et par des acteurs privés comme le Pôle de compétitivité Cancer-bio-santé (CBS), le groupe Pierre Fabre ou encore la Fondation Innabiosanté, il ne faudrait pas que la décision unilatérale de l'une des parties remette en cause l'équilibre général de ce projet particulièrement prometteur, de cet écosystème de santé toulousain – l'un des plus puissants écosystèmes fertiles d'Europe voire du monde - dont l'utilité et la pertinence ne sont plus à démontrer !

Dans ce contexte, nous attendons bien plus que des annonces laissant penser qu'il n'y aurait aucun licenciement net ; nous voulons l'assurance que ce projet soit purement et simplement retiré ou gelé, alors une mission ministérielle pourrait venir travailler à Toulouse pour une concertation territoriale. L'implication du gouvernement pour empêcher la concrétisation du moindre reflux d'activité est en cela une nécessité déterminante, l'acceptation d'une mission ministérielle sans le retrait du projet est un marché de dupes.

Le paradoxe de Midi-Pyrénées

Cette actualité porteuse d'inquiétude et appelant notre plus grande vigilance s'inscrit par ailleurs dans un paysage d'aggravation du chômage, de la précarité et de la pauvreté dans notre région. Notre région connaît en effet depuis un an le taux d'augmentation du chômage le plus élevé avec la Bretagne et la Picardie (208 000 demandeurs d'emploi en région toutes catégories confondues) et le taux de précarité et d'habitants vivant avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté le plus important (400 000 personnes vivant avec moins de 954 € par mois soit 16,5% de la population de Midi-Pyrénées). Aucun département n'est épargné par l'augmentation du chômage et par cet accroissement de la précarité sociale.

Une situation qui contraste avec notre taux de croissance économique qui a été le plus élevé entre 2001 et 2011 comparativement aux autres régions françaises (soit plus de

2,6 % par an grâce notamment aux investissements des entreprises du secteur de l'aéronautique, du spatial, de la santé, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et au financement soutenu par l'Etat et les collectivités en faveur de la R&D). C'est ce que j'ai appelé à plusieurs reprises déjà, le « paradoxe de Midi-Pyrénées » !

Pour une conférence économique et sociale en Midi-Pyrénées !

La gravité du chômage, la situation intolérable où de trop nombreux jeunes, premières victimes de la crise, et des hommes et des femmes de plus de 50 ans se trouvent exclus du marché du travail ou marginalisés, alors que dans le même temps, nous connaissons d'importantes pénuries de main d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité, ont justifié ma demande fin août de l'organisation d'une conférence économique et sociale à l'initiative du Préfet de Région et du Président du Conseil régional associant le CESER et tous les partenaires sociaux. Je la renouvelle aujourd'hui au Président de Région.

Ce serait une application concrète du discours et des propositions du Président de la République à Paris le 12 juin 2012 devant les membres du Conseil Économique, Social et Environnemental et les Présidents des CESER.

Plus de décentralisation, plus de région, c'est aussi plus de concertation et de dialogue avec les partenaires économiques et sociaux organisés.

Bâtiment - Travaux publics : la crise se poursuit dans les 8 départements

Travaux publics : après la perte de 2 000 emplois dans l'industrie des travaux publics, les difficultés économiques s'aggravent en raison de l'accumulation de reports d'investissements alors que des travaux sont nécessaires au moins pour l'entretien du patrimoine, des réseaux ou de la voirie.

Le bâtiment n'est aujourd'hui pas mieux loti, pour les mêmes raisons, confronté à la concurrence des entreprises du nord de l'Espagne qui pour survivre se positionnent sur les appels d'offres dans notre région.

C'est ce qui s'est aussi passé pour les travaux publics pour la mise en 2x2 voies de la rocade d'Albi.

Le secteur du bâtiment devrait trouver de l'oxygène, c'est-à-dire des marchés, avec l'enjeu que constitue la mobilisation pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments largement accompagnée par le Conseil Régional.

Agriculture et Agroalimentaire

Ce secteur connaît aussi des difficultés en raison de l'augmentation des coûts des matières premières, des céréales avec des conséquences dramatiques dans l'élevage.

Aider les ONG pour l'aide alimentaire

J'exprime aussi la nécessité de réunir de nouveau les associations caritatives œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire ou de la prise en charge des personnes les plus démunies, qui à l'occasion de la 25^{ème} journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre dernier, ont alerté les pouvoirs publics sur la violence générée par la misère et voulu sensibiliser l'opinion sur les solutions qui leur paraissent souhaitables. Nous risquons de nouveau de connaître la mise en péril du PEAD (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) déjà reconduit d'extrême justesse en 2012 et pour lequel aucune mesure alternative suffisante n'a été décidée à l'échelle européenne en remplacement de ce dispositif appelé à disparaître en janvier 2014.

De bonnes nouvelles pour l'écosystème de Toulouse Midi-Pyrénées

Confrontés à cette série d'annonces et aux inquiétudes qu'elles génèrent, une nouvelle plus positive nous est parvenue avec le feu vert officiel donné par le Premier Ministre, lors de son discours à l'IRT de Nantes Saint-Nazaire le 15 octobre 2012, à l'implantation à Toulouse du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives.

Nous nous réjouissons de cette annonce officielle du Premier Ministre. Le CESER se préoccupait de cette possibilité et avait reçu le 8 juin 2012 le directeur du CEA, M. Jean THERME, accompagné d'Alain COSTES, bien connu du monde de la recherche. Ce projet d'implantation conforte la place de notre région comme pôle stratégique de recherche et d'innovation, car la venue à Toulouse du CEA, c'est aussi la perspective d'un recrutement de chercheurs supplémentaires qui vient démentir de façon cinglante les analyses de la Direction du groupe *Sanofi* sur le potentiel toulousain en matière de R&D et de saluer les collectivités dont le Conseil Régional pour leur engagement financier !

Le projet d'avis du CESER consacré à l'écosystème de la connaissance, actuellement en préparation et qui sera présenté lors de la séance plénière de décembre, viendra confirmer mon propos sur ce potentiel de notre région en la matière et justifie notre soutien actif à la concrétisation de cette dernière annonce...

Restons mobilisés pour les infrastructures : TGV - POLT- routes

J'ajoute que la desserte par des infrastructures de transport modernes et en particulier que la confirmation de la liaison ferroviaire par le LGV-GPSO constitue autant d'enjeux liés à ces problématiques et qu'elles figurent parmi les conditions vitales et indispensables du maintien de l'attractivité de notre région. L'implantation de nouvelles activités économiques et de recherche porteuses d'emploi et leur pérennité ont ainsi partie liée avec les conditions d'accessibilité de nos territoires, de notre ville-capitale, mais aussi des bassins d'emplois de Castres, Auch ou Rodez.

POLT

Concernant l'avenir de la ligne POLT, je souhaite que la concertation entre les trois régions et les trois CESER de Midi-Pyrénées, Limousin et Centre reprenne pour rappeler à Guillaume PEPY notre volonté de voir cette ligne modernisée et reprendre les

Contribution - La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région
Midi-Pyrénées en 2012

Assemblée Plénière du 06 novembre 2012 - CESER Midi-Pyrénées

propositions évoquées en 2010 à savoir remplacer le vieux matériel roulant (TEOZ, Lunéa, Corail) par des rames TGV de 1^{ère} génération renouvelées.

Pour une nouvelle réforme des compétences des collectivités locales et de l'Etat

Pour autant, les choix qui nous concernent dépendent et dépendront à la fois de la capacité d'engagement, de réactivité et d'anticipation des acteurs locaux - et le CESER se devra d'être toujours au rendez-vous - et de leurs niveaux de compétences et de responsabilité.

Les formes et les moyens de la gouvernance locale ne peuvent en cela être déconnectés d'évènements nationaux tels que le projet de réforme de l'organisation des pouvoirs politiques et administratifs. L'Acte III de la décentralisation qui s'annonce sera nécessairement décisif.

Deux temps forts ont eu lieu ces dernières semaines qui ont permis d'y voir un peu plus clair sur cet important chantier de remise à plat ouvert par le nouveau pouvoir : les « Etats Généraux de la Démocratie Territoriale » organisés les 4 et 5 octobre au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne et le Congrès de l'Association des Régions de France qui s'est tenu les 18 et 19 octobre derniers à Lyon.

Intervenant en clôture du Congrès de l'ARF, Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, a confirmé que la troisième vague de décentralisation fera l'objet d'un projet de loi examiné par le Conseil des ministres début 2013. Les compétences, les outils et les moyens de collectivités seront renforcés, en particulier ceux des régions dans les domaines de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'orientation, de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Elles seront également responsables de l'ensemble des politiques en matière d'aide et de soutien aux PME.

L'annonce avait déjà fait l'objet d'indications lors de l'intervention de François HOLLANDE à l'occasion des « Etats Généraux de la Démocratie Territoriale » le 5 octobre 2012 à la Sorbonne même s'il reste notamment à préciser les contours et l'étendue du droit à l'expérimentation des collectivités locales dont le principe a été validé, mais la réforme doit préserver le principe d'égalité républicaine.

Par ailleurs, si les Régions n'ont pas obtenu totale satisfaction concernant leur prétention à assumer un rôle majeur dans la gouvernance de la future Banque publique d'investissement (BPI) – elles souhaitaient la présidence -, une place leur a été conférée au Conseil d'administration de ce futur outil d'intervention financière auprès des TPE et PME et elles présideront son comité national d'orientation. Seule la mise en œuvre de cette instance permettra d'apprécier l'efficacité du dispositif.

En outre, la bataille engagée en faveur du maintien et du renforcement de l'industrialisation de notre pays et de nos territoires devra également s'articuler sur d'autres propositions. Nous serons prochainement fixés sur les suites que le Chef de l'Etat et le gouvernement donneront à celles issues du Rapport produit par Louis Gallois sur la compétitivité qui a été présenté officiellement le 5 novembre 2012 et dont nous connaissons les mesures retenues cet après-midi.

Un rôle nouveau pour les CESER

Dans ce contexte d'évolutions attendues, les CESER devront réussir à promouvoir et conforter leur place. animateur de la réflexion des CESER de France sur la nouvelle étape dans la décentralisation, j'ai pour ma part présenté la contribution commune dans une table-ronde organisée dans le cadre des « Etats Généraux de la Démocratie Territoriale » au Sénat, et lors d'une rencontre avec la Ministre, Mme LEBRANCHU, le 23 octobre 2012.

Ces éléments de réflexion feront également l'objet des discussions lors des 40 ans des CESER, vendredi 9 novembre. Ainsi, les CESER, forts de l'expérience acquise et renforcée au fil des précédentes lois de décentralisation, proposent aujourd'hui :

- d'être l'instance consultative obligatoire dans tous les projets d'envergure régionale ;
- d'être l'animateur régional des conseils de développement des pays et des agglomérations ;
- de pouvoir être saisis pour avis ou expertise par les grandes collectivités (Conseils généraux, métropoles, agglomérations) ;
- d'être associés au suivi, à l'évaluation des politiques publiques, être animateurs de la prospective en région et des réflexions sur les mutations économiques ;
- d'être enfin saisis par l'Etat en région sur des grands projets d'aménagement du territoire et sur la stratégie de l'Etat (santé, enseignement supérieur...).

L'enjeu de la réforme à venir est considérable : il s'agit de rapprocher les collectivités des citoyens mais aussi d'œuvrer au mieux-être économique et social par l'amélioration de l'efficacité de l'action publique exercée par les collectivités et l'Etat.

En somme, les CESER disposent de toute évidence d'atouts à faire prévaloir dans ce contexte où leur rôle-clé d'interface peut se révéler essentiel.

Programmes européens : la concertation régionale

Le CESER a participé au lancement de la concertation régionale organisée à Labège le 16 octobre par le Président de la Région et le Préfet de Région. Je me suis exprimé au nom du CESER pour rappeler les recommandations adoptées par le Bureau de notre assemblée et préparées par la commission « Plan et Financement » que je remercie.

Nous avons participé dans l'urgence au groupe de travail mis en place. Je remercie les conseillers qui l'ont compris et ont pu être présents.

J'ai aussi rappelé la finalité des programmes européens, notamment en faveur de la politique régionale, pour souligner que depuis 30 ans ils avaient servi à corriger les inégalités de développement entre les régions, mais que depuis la fin du zonage (2001) les inégalités de développement à l'intérieur des régions se sont développées, ce qui met à mal la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Europe et de la France. Il suffit pour le comprendre de se référer aux récents travaux du professeur DAVEZIES sur les nouvelles fractures territoriales en France largement dues à la désindustrialisation et à l'émergence de nouvelles métropoles avec des emplois à fort potentiel technologique, ce

qui met en difficulté des pans entiers de territoires qui n'ont que la désespérance comme horizon.

J'ai aussi indiqué notre souhait que les partenaires économiques, sociaux et associatifs soient associés au comité de programmation.

<p>Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en région Projet Idex Contribution régionale aux Assises nationales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</p>

Après les élections dans les conseils d'administration des universités et les changements de gouvernance, une concertation associant largement les différentes catégories de personnels et les étudiants s'est mise en place ; elle a débouché sur la rédaction d'un protocole d'accord qui modifie l'objectif d'une université intégrée à l'horizon 2018 et le périmètre de l'excellence pour les projets de recherche portés par les laboratoires.

Le CESER a soutenu le projet de convention que le PRES devra signer avec le Commissariat Général aux Investissements d'Avenir, comme je l'ai rappelé dans la déclaration de presse du 24 octobre 2012. La concertation entre les représentants du CESER dans les conseils d'administration des universités et des écoles d'ingénieurs ou IUT a permis de partager l'analyse et de le confirmer par notre vote.

J'ai invité dans mon intervention lors du Conseil d'administration du PRES du 31 octobre le Président de l'UT1 de se situer dans le projet IDEX et non à l'extérieur, ce qui a permis peut être de faire modifier le vote.

Je réunirai tous nos représentants des universités, IUT, comités de site et Ecole de la 2^{ème} Chance début 2013 pour faire un premier bilan sur la mise en œuvre du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en région.

Je remercie Pierre MOLETTE et Pascal ASTRUC qui ont assuré la représentation de notre assemblée aux travaux présidés par Dominique LE QUÉAU, membre de l'université Paul Sabatier, chargé par Geneviève FIORASSO de coordonner la contribution de Midi-Pyrénées à la Conférence Nationale sur l'enseignement supérieur et de la recherche, et les chargées de mission pour la préparation de notre synthèse rappelant nos travaux et propositions.

Notre réactivité a été possible parce que nous avons pu anticiper en 2010 à la fois le projet de Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, mais aussi la stratégie de l'Etat, tant pour les investissements d'avenir que pour les Etats généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Si nous n'avions pas organisé et réussi la conférence d'Albi le 29 juin 2010 et l'autosaisine qui a suivi, nous aurions été contraints d'assister en spectateurs aux convocations de la Région, et de l'Etat ; notre mission n'est pas d'applaudir mais de réfléchir, débattre et proposer.

Je souhaite de la réussite aux Présidents des universités et Ecoles d'ingénieurs, de la réussite au PRES.

<p>Suite de la conférence environnementale</p>

Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région
Midi-Pyrénées en 2012

Assemblée Plénière du 06 novembre 2012 – CESER Midi-Pyrénées

La conférence nationale environnementale de septembre 2012 nous concerne. La feuille de route qui en résulte indique que les CESER seront associés au suivi, nous avons déjà ces dernières années investi sur ces questions qui concernent notre vie quotidienne notamment sur le Schéma Régional Climat-Air-Energie ; cela a des conséquences dans le choix des collectivités sur les Plans de Déplacement Urbains privilégiant notamment les transports collectifs et les déplacements doux, sans émission de CO2.

Le débat sur la transition énergétique doit favoriser les énergies décarbonées mais aussi conforter la France dans ses positions de leader mondial puisque nous sommes en Europe le pays où l'énergie est la moins chère ce qui doit rester un atout important dans la bataille pour le redressement productif et une nouvelle croissance durable.

J'ai rencontré la directrice de l'ORAMIP avec José CAMBOU, que je remercie ; la directrice doit proposer que le CESER soit membre du Conseil d'administration, ce que le Bureau du CESER décidera dès que nous serons saisis officiellement.

Pour une offre de soins en Midi-Pyrénées

Le drame vécu par une jeune femme sur l'autoroute A 20, près de Figeac, a mis en exergue au plan national les questions des hôpitaux de proximité et des déserts médicaux, faisant passer, à cause du buzz médiatique, la région Midi-Pyrénées pour un vaste désert médical où les habitants vivraient dans l'insécurité permanente.

Les travaux que nous avons conduits sur ces questions et les propositions que nous avons faites par quatre avis de référence, nous permettent de rappeler la nécessité de construire une offre de soins sécurisée et de qualité à partir de bassins de santé, la mutualisation des moyens humains et techniques, les coopérations (hôpitaux, cliniques, médecins).

J'ai pris un peu de recul, et échangé longuement avec le Président Martin MALVY, les organisations syndicales, et ai pris connaissance de la position de l'ARS avant de m'exprimer.

Nous savons aujourd'hui par la déclaration de la jeune femme que dans tous les cas son bébé était perdu, par contre un environnement différent aurait atténué la peur, la peine et la détresse.

Sur 33 bassins de santé de proximité, 11 sont proches du désert médical.

Cela doit reposer pour la région et pour l'Etat la question des moyens humains et financiers, et de l'organisation des territoires de santé en situation de pénurie par le recours à des médecins et des spécialistes sur des postes partagés.

Je tiens à souligner le rôle déterminant du CHU et de son Directeur Jean-Jacques ROMATET, à la fois pour rappeler le classement, pour la 5^{ème} année consécutive, comme 1^{er} hôpital de France pour la qualité des soins toutes disciplines confondues et pour son rôle de tête de réseau dans la mise à disposition de médecins et spécialistes pour les hôpitaux les plus éloignés.

Je rappelle enfin que pour Figeac, la proximité c'est Figeac d'abord, Decazeville à 32 minutes, Villefranche-de-Rouergue à 39 minutes, Cahors ou Rodez à 60 minutes et Brive à 75 minutes.

La bataille pour le redressement productif doit faire l'objet d'un pacte national !

Nous avons toujours dit que les Etats Généraux de l'industrie, il fallait les faire tous les jours, la bataille pour le redressement productif de la France doit être l'affaire de tous : Etat, collectivités, partenaires économiques et sociaux, mouvements associatifs, parce que les acteurs de l'économie sociale et solidaire représentent 12,5% des emplois.

La France, dont le commerce extérieur s'est effondré depuis 10 ans à hauteur de moins 72 milliards, aujourd'hui avec 750 000 emplois industriels détruits, doit passer d'une économie de consommation à une économie de production.

Ce débat sur la compétitivité, ciblé sur le seul coût du travail s'est emballé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général, occultant ainsi les graves problèmes de la compétitivité hors coût du travail.

Des questions prioritaires se dégagent :

- développer l'innovation notamment pour en permettre l'accès à toutes les PME et PMI, de l'innovation technologique au design des produits, du marketing, aux services après vente
- accroître les investissements en faveur de l'innovation dans les transformations nécessaires à la fabrication d'un produit
- orienter l'épargne vers les entreprises, ce sera aussi un rôle nouveau pour les régions avec la BPI
- renforcer le dialogue social en faveur de la formation, des qualifications, de l'emploi, la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences parce que la qualité du dialogue social est aussi un facteur de compétitivité.
- l'organisation de filières stratégiques, de la sous-traitance et l'ancrage territorial, par des comités stratégiques de filières améliorant le fonctionnement des 11 qui existent.

Le pacte national pour l'industrie est une obligation qui doit s'inscrire dans la durée et qui doit être partagée! Il n'y a pas d'économie, de création de richesses sans chefs d'entreprise, sans salariés formés, qualifiés et motivés.

En Conclusion

Préparer notre contribution au futur contrat de projet Etat-Région par la concertation

Monsieur le Président, au moment où le gouvernement va arbitrer, malgré les contraintes budgétaires, sur les prochains contrats de projets Etat-Région-Collectivités,

le CESER souhaite pouvoir organiser avec les acteurs économiques, sociaux et associatifs dans les territoires, avec les conseils de développement des pays et agglomérations, dont nous animons la conférence régionale, des réunions décentralisées sur quelques thèmes qui sont la priorité de la période : le développement économique, l'innovation, la formation, la cohésion sociale et territoriale, le développement durable.

C'est pour cette raison que nous vous demandons un soutien financier pour l'année 2013 au titre de l'investissement intellectuel que nous souhaitons réaliser dans les territoires de Midi-Pyrénées.

De nouveaux locaux pour la deuxième assemblée régionale

Je voudrais en terminant remercier le Président MALVY d'avoir compris la nécessité pour le CESER de trouver des locaux plus adaptés et fonctionnels à la fois pour les conditions de travail de toute l'équipe administrative, mais aussi pour les conseillers. Nous sommes 119 aujourd'hui, 139 avec les membres de section, nous ne pouvons plus tenir les réunions de travail nécessaires au 18 allées Frédéric Mistral, car nous n'avons qu'une salle digne de ce nom.

A l'issue de deux réunions de travail avec les Vice-Présidents délégués que je remercie, vous-même Monsieur le Président et vos services, nous avons convenu de chercher un espace plus adapté à proximité de la Région permettant ainsi un accès à tous les services dont nous avons besoin, mais aussi desservi par les transports en commun tant pour le personnel que pour les conseillers et bien sûr aussi des places de parking pour les véhicules.

Merci Monsieur le Président de nous permettre ce changement qui marquera une étape aussi dans notre histoire, je vous en suis reconnaissant.

Je vous remercie pour votre attention, et vous propose, parce que la situation de notre pays l'exige, parce que de nouvelles réformes attendues en faveur des collectivités vont renforcer le niveau régional, que nous puissions travailler ensemble ; une concertation renforcée permettra ainsi une plus grande efficacité de l'action publique et sa compréhension par nos concitoyens.

INTERVENTION DE MONSIEUR MARTIN MALVY, PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES

Monsieur le Président merci,
Mesdames et Messieurs, je vous salue.

Je suis très heureux de vous accueillir chez nous dans cet hémicycle où vous avez l'habitude de siéger.

Monsieur le Président, je voudrais rappeler rapidement l'important travail que le CESER accomplit. Quand je dis travail important, c'est au regard des nombreux projets sur lesquels vous vous êtes penchés : le Projet Régional de Santé, le Schéma régional Climat Air Energie, l'industrie agroalimentaire, l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap dans le monde du travail. Dans les mois qui viennent, vous allez examiner les projets d'avis sur la recherche, l'innovation, la technologie, sur les politiques territoriales, sur l'économie touristique, sur la vulnérabilité économique et sociale, sur l'exclusion, sur les conditions d'accès à l'emploi durable, et sur les orientations de la politique de cohésion de l'Union Européenne pour la période 2014-2020.

Je n'évoquerai pas les sujets marquants de l'économie régionale, les grands dossiers tels Sanofi et autres sur lesquels notre vigilance est permanente, et nos démarches pas toujours rendues publiques. Des dossiers qui sont largement préoccupants pour la Région, tel l'éternel dossier de la LGV que vous avez évoqué une nouvelle fois, mais dont nous aurons l'occasion de reparler dans les années qui viennent...

À cette nuance près que j'avais hier au téléphone Philippe DURON, qui préside la commission mise en place par le Ministre des Transports. M. DURON me rappelait ce que Monsieur CUVILLIER nous a dit à trois reprises depuis deux mois ; à savoir, l'irresponsabilité de ceux qui ont établi le schéma national des transports.

Il y a quelques années alors que j'étais député, j'écoutais Jean-Claude GAYSSOT à l'Assemblée nationale qui, à l'occasion d'une séance de questions d'actualité, s'était fait assaillir par les députés évoquant chacun leurs autoroutes, leurs routes, leurs TGV, leurs ports, ou leurs aéroports. Questions auxquelles M. GAYSSOT a répondu que ces projets, qui figuraient dans les dossiers du ministère, représentaient un siècle de budgets.

La situation ne s'est pas améliorée et M. CUVILLIER a fait le bilan. Ce qui a été évoqué les années passées dans diverses enceintes au plan national représente 245 milliards d'euros, soit 120 ans de budgets du ministère de l'Équipement.

La commission qui va travailler doit faire face à d'importantes responsabilités. Comment va-t-elle établir le tri entre les projets qui seront retenus, ceux qui seront différés, ceux qui seront annulés. Nous avons une carte qui est connue de tous en France, il est parfois inutile d'y revenir.

Concernant les lignes TGV, si nous avons accepté de payer - et j'en prends la responsabilité - sur la ligne Tour Bordeaux, c'est-à-dire hors de nos limites géographiques, c'est uniquement parce que nous avons toujours considéré que le tracé Tours-Bordeaux-Toulouse était unique. Si la LGV était passée par Limoges, comme nous le croyions il y a 20 ans, nous ne nous serions pas penchés sur le projet Tours-Bordeaux. Notre financement n'a qu'une raison, elle tient au fait qu'il faut passer par Tours-Bordeaux pour faire Toulouse-Paris en 3 heures 15.

Cette situation est particulière, nous ne considérons pas qu'il s'agisse d'un nouveau projet, nous considérons qu'il s'agit de la seconde tranche d'un chantier qui est ouvert et que nous cofinçons. C'est tout à fait différent.

Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. C'est ce qu'évoquait le Président CHAUZY au cours d'un COPIL récent à Bordeaux. RFF a rappelé ce qu'étaient les perspectives de trafic ; il est évident que la rentabilité du tracé Tours-Bordeaux passe par la réalisation de Bordeaux-Toulouse. En effet, faire en sorte que Bordeaux se trouve demain à 2 heures de Paris ne provoque aucun déclin de fréquentation pour la LGV, 2 heures ou 3 heures il s'agit de la même clientèle. Par contre, passer de 5 heures 17 à 3 heures, cela constitue un réel déclin pour les 7 millions de voyageurs de Midi-Pyrénées. C'est la raison pour laquelle je suis confiant sur la réalisation du TGV. Je ne mets pas en doute sa réalisation et je rappelle à chacune de nos rencontres ce préalable.

Ce qui m'inquiète davantage par contre, c'est comment nous le financerons. Je trouve que l'on parle souvent du projet et de sa nécessité et que l'on oublie les moyens, les conditions du financement.

Je le répète régulièrement dans les instances nationales. Nous n'allons pas nous inquiéter aujourd'hui pour un financement qui n'interviendra dans sa masse qu'à partir de 2017 jusqu'en 2020. Si les finances publiques se sont effondrées et ne sont pas redressées d'ici là, alors nous aurons du souci à nous faire. Mais si les finances publiques

sont redressées, alors l'opération sera réalisée. Je crois que c'est de cette manière qu'il faut aborder le problème.

Le projet est rentable et est l'un des meilleurs qui aient été réalisés en France. C'est déjà ce que disait Louis GALLOIS quand il était Président de la SNCF, c'est ce qu'a rappelé Madame IDRAC qui lui a succédé et c'est le discours de Guillaume PEPY depuis des années. Le problème se posera en termes de capacité de financement.

Je vous rappelle qu'il nous est demandé, et vous aurez à vous prononcer, l'équivalent de plus de deux années d'investissement de la Région. Le montage financier qui a été réalisé est un montage déraisonnable.

Nous déciderons le moment venu. A l'heure actuelle il manque 300 M€ pour la ligne Tours-Bordeaux sur le projet de financement car certaines collectivités ont décidé de ne pas payer. RFF a donc demandé à la Région de payer à partir d'un fonds de réserve, constitué à l'origine pour une réserve de change, qui sera consommée à hauteur de 30 M€ sur un total de 340 M€. Cette réserve de change de 340 M€ a été constituée par l'État à moitié, et par les collectivités pour le reste.

On nous demande de prélever sur ce fonds de réserve ce que les autres collectivités ont décidé de ne pas payer. J'ai dit que cela était impossible et qu'il faudrait que nous délibérions à nouveau pour l'accepter, car lorsque nous avons bâti le projet, nous n'avons pas destiné la réserve de change à payer pour les défaillances.

Tous les mois, nous retenons sur ce qui nous est demandé la part qui relève de la part de change, mais il faut savoir qu'il manque toujours 300 M€, ne serait-ce que pour financer Tours-Bordeaux.

Nous attendons les réponses qui seront faites aujourd'hui au rapport de Louis GALLOIS. Il y a quelques jours j'ai été invité à participer à un dîner-débat à Paris, organisé par Guillaume PEPY, et auquel était convié à s'expliquer M. GALLOIS. J'ai été saisi par la lucidité de son analyse sur la situation économique de notre pays ; sur la poursuite pendant 15 ans de la désindustrialisation, sur l'accélération du phénomène, sur les retards que nous avons pris, sur la confirmation que des pays vont plus mal que nous encore. Notamment les pays du Sud, l'Espagne ou Italie, qui ont une part d'industrie dans leur Produit Intérieur Brut supérieure à ce qu'est devenue la part de l'industrie dans le système français.

Nous avons été bernés par un certain nombre de philosophies ou d'arguments, nous avons entendu pendant des années prôner la société de services. Comment peut-il y avoir une société de services, s'il n'y a pas une industrie pour financer les services ? C'est un leurre, et cela a duré des années. Nous avons été bernés par la financiarisation de

l'économie qui a pris une dimension coupable, irresponsable sur l'ensemble de la planète. J'espère que nous n'allons pas l'être sur le thème de l'innovation.

Certes il faut innover, l'innovation est incontestablement l'une des clés de sortie de nos difficultés, mais nous ne sommes pas seuls sur la planète et nous ne sommes pas les seuls à innover. Innover et innover fortement, innover tout le temps, innover toujours, innover partout, est une des réponses à notre situation. Mais imaginer que dans les deux ou trois ans qui viennent, l'innovation va relancer l'économie, je crois, que c'est aussi irréal que d'affirmer qu'une économie peut uniquement reposer sur les services. Il faut innover, mettre tous les moyens possibles au bénéfice de l'innovation, mais l'urgence de la situation appelle également d'autres mesures que la seule innovation.

Dans les jours et les semaines qui viennent, nous serons donc attentifs aux conclusions du rapport de M. GALLOIS. Pour ma part, je le rencontrerai demain, pour l'entretenir d'un certain nombre de sujets, notamment concernant les projets d'avenir. Je me félicite par ailleurs que l>IDEX ait franchi une nouvelle étape, et qu'un accord soit intervenu entre les universités. L'IRT (Institut de Recherche Technologique) qui doit bientôt voir le jour est, lui aussi, indispensable à notre développement.

Je voudrais rappeler que, certes, les rapports ont changé entre l'État et les collectivités locales, toutefois cela ne veut pas dire que les collectivités locales soient forcément satisfaites du rôle et des annonces de l'État. Notamment lorsqu'en commission des finances locales, les ministres de l'Économie nous ont indiqué qu'en 2014 et 2015 les moyens des collectivités globalement diminueraient de 1 % chaque année. Par ailleurs, les 27 Régions ont signé le 12 septembre dernier avec le Président de la République un engagement en 15 points. Il s'agit là d'un pas historique, c'était la première fois dans l'histoire de la République que le Président de République recevait les Présidents de Régions. Ni François MITTERRAND, ni Nicolas SARKOZY, ni Jacques CHIRAC ne les avaient jamais reçus pour leur dire qu'ils comptaient sur eux pour participer au redressement.

Nous nous engageons aujourd'hui dans une démarche nouvelle, avec la reconnaissance des Régions comme chefs de file en matière économique sur le territoire régional. Cela s'adresse aux TPE, aux PME, aux PMI. Nous ne demandons pas à être les acteurs uniques, ce serait absurde et incohérent, mais nous demandons à avoir le pilotage, c'est-à-dire être à l'origine de la concertation. Chacun prenant ses responsabilités, chacun agissant sur son territoire et dans son domaine, mais dans le cadre d'une politique concertée, animée, orientée, sur une stratégie arrêtée au préalable. Il faut que les Régions soient chefs de file du développement économique.

De même qu'il faut qu'elles assurent la gestion des fonds européens, FEDER, FEADER, FSE, comme le Président de la République nous l'a promis . Je sais à quel point certains Ministres sont réfractaires à ce que tous les fonds nous soient concédés. Cela tient à une raison simple, ancrée dans l'histoire de la décentralisation, et accrue dans par la crise économique : c'est que tout ce qui nous sera délégué échappera à la délégation par l'État. Comme l'État est désargenté, utiliser lui-même les fonds européens lui donne une raison d'être.

Le problème est de savoir qui doit gérer les fonds européens. J'espère que nous en aurons la gestion. Les Départements conserveront une part du FSE qu'ils utilisent dans leurs propres politiques tout comme d'autres collectivités qui pourraient éventuellement s'en voir attribuer. Mais dans leur majorité, les fonds européens doivent être gérés par les Régions si nous voulons être plus rapides et plus dynamiques.

Je prends un exemple du pilotage de l'économie ; lorsqu'une PME adresse un dossier à la Région, nous avons fait en sorte que le dossier soit le même pour l'Europe et pour la Région et nous attribuons en même temps les aides de la Région et de l'Europe. L'entreprise peut également adresser son dossier en ligne, ce qui témoigne des simplifications mises en place pour plus de réactivité et plus de dynamisme.

Vous avez évoqué la Banque Publique d'Investissement, Monsieur le Président ; les textes sont sortis, les Régions y auront leur place. Quelle sera cette place quand on sortira du débat parlementaire ? Je l'ignore. En tout cas, elles auront une place, notamment dans la définition des stratégies au plan national, au plan régional et au comité d'engagement, nous l'espérons. Il ne s'agit pas de nous transformer en banquiers. Nous n'avons pas la prétention d'être des banquiers, mais nous voulons que jusqu'à un certain niveau d'investissement pour les TPE, les PME et les PMI - ce sont elles qui sont concernées - les décisions puissent se prendre régionalement.

Les PME savent aujourd'hui à quel point souvent les dossiers d'instruction par les banques sont longs, à quel point les banques sont devenues frileuses, à quel point la décision régionale est souvent soumise à un contrôle ou à une décision nationale.

J'ai vécu personnellement et directement un dossier d'installation d'une entreprise dans la région, que j'ai suivi de bout en bout entre le mois de mai et le mois d'octobre. Je peux vous assurer que l'entrepreneur a eu du courage d'accompagner jusqu'au bout le projet et de maintenir sa décision. Six mois de discussions, pour un dossier qui était un bon dossier et qui a fini par trouver une solution, c'est trop long.

Si nous plaidons pour cette action au sein de la banque publique, c'est parce que nous voulons créer autour d'elle des plateformes régionales dans lesquelles nous voulons que figurent tous les acteurs du financement, de telle sorte qu'un dossier déposé puisse être examiné en même temps par tous ceux qui auront à intervenir. Ce ne sera pas seulement la banque publique. Ce seront aussi les banques classiques traditionnelles qui y seront associées. Ce sont l'IRDI et Midi-Pyrénées Croissance. Nous voulons créer un pilotage des financements des entreprises, de la même manière que pour ce qui est du pilotage de l'économie. Cela nous paraît urgent et indispensable.

Nous aurons à intervenir avec la réforme au titre de la formation professionnelle. Dans une région comme la nôtre, il y a 245 organismes qui traitent de formation professionnelle. Il est indispensable qu'il y ait un rapprochement et un pilotage, ce qui ne veut pas dire que la Région ou les Régions prétendent tout gérer ; chacun a ses responsabilités. Mais la formation professionnelle a été l'une des premières compétences attribuées aux Régions dans les lois de 1982 et depuis elle a été reprise en main en partie par l'État, il faut qu'il y ait une coordination qui s'exerce sur le terrain.

Il en va de même pour le commerce extérieur. Nous aurons à élaborer avant le 31 mars 2013 des plans régionaux pour l'internationalisation des entreprises. Si les mécanismes aujourd'hui qui appuient les entreprises à l'exportation fonctionnaient, on le saurait. J'entends parfois, notamment dans les milieux parisiens, dire « si les régions sont à la banque publique d'investissement, alors elles vont traiter les dossiers sur un plan politique » ; c'est insultant et totalement erroné.

Nous avons signé 1 085 contrats avec des PME en trois ans. Croyez-vous qu'une seule fois nous sommes allés regarder la couleur politique du dirigeant de l'entreprise ? Si les Régions élaborent les schémas régionaux à l'exportation, croyez-vous que la Direction du commerce extérieur à Toulouse ou ailleurs compte pour quelque chose dans le commerce extérieur et le développement des entreprises ? Croyez-vous qu'il existe encore un service d'État ? Tout le monde s'en occupe plus ou moins ; il faut qu'il y ait un pilotage régional sur l'accompagnement des entreprises relayé par les différents organismes qui existent au plan national.

Ce sont des avancées, mais elles seront très certainement longues à entrer réellement dans les faits.

Merci.

CONTRIBUTION

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2012

INTRODUCTION

Pour la troisième année, le Conseil économique, social et environnemental Midi-Pyrénées, présente une note sur la conjoncture.

Cette note sur la conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées 2012 est construite autour d'un document support présentant synthétiquement le bilan de l'année 2011, la situation régionale au premier semestre 2012 ainsi qu'un tableau de bord.

Elle est enrichie par l'expression des diverses sensibilités représentées au sein de notre assemblée, recueillie lors de la préparation de ce document et de la préparation du débat sans vote organisé en Assemblée plénière.

La note de conjoncture s'appuie sur les données les plus récentes présentées et communiquées par les organismes officiels, et considèrent le premier semestre 2012 et les premières données relatives au troisième trimestre 2012. Nous remercions particulièrement la Banque de France, l'INSEE et Pôle Emploi pour leurs apports.

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constitueront la contribution du CESER à certains éléments régionaux de la conjoncture pour l'année 2012.

Cette note permet au CESER d'avoir une vision de la conjoncture régionale introductive à la présentation des Orientations budgétaires et du Budget primitif 2013 du Conseil Régional Midi Pyrénées. Plus généralement cette note, enrichie des débats en plénière, reste un élément de réflexion important pour l'ensemble des commissions du CESER, quels que soient leurs travaux spécifiques tout au long de l'année.

LE BILAN DE L'ANNEE 2011

La situation économique

Au NIVEAU MONDIAL, la croissance de l'économie a été de 3,6% contre 4,9% en 2010. Ce ralentissement de l'activité a été moins important dans les pays émergents. Sur le premier semestre 2011, le ralentissement de l'économie a été lié en partie aux tensions sur les prix des matières premières.

L'année a aussi été marquée par le séisme qui a touché le Japon au mois de mars. Il a eu comme conséquence de désorganiser l'économie japonaise mais aussi celle de ses partenaires.

La croissance de l'économie américaine s'est maintenue à 1,7%.

Les conséquences du séisme au Japon et la décélération de l'économie mondiale ont conduit son PIB à reculer de 0,7% sur une année.

En EUROPE, le PIB de l'Union Européenne a progressé de 1,7% et de 1,5% pour les pays de la Zone euro, mais les pays ont souffert à des degrés divers de l'aggravation de la crise des dettes souveraines avec une forte volatilité des marchés financiers ainsi que des plans de consolidation budgétaire (ou d'austérité). Les plans de rigueur budgétaire ont contribué négativement à l'activité (-1% de dépenses génère -1,5% de croissance)¹. La croissance a été de 0,7% en Espagne et en Italie mais de -1,6% au Portugal et de -6,9% en Grèce.

En FRANCE, la croissance s'est maintenue avec un PIB de 1,7%, soit au même niveau qu'en 2010. La croissance a été tirée par les investissements des entreprises non financières (+5,1%) et la reconstitution de leurs stocks. Par contre, un autre moteur de la croissance, la consommation des ménages, a été très faible, avec seulement une augmentation de 0,2%. Ce faible niveau de consommation est la conséquence de la faible augmentation du pouvoir d'achat qui a été grevé par une augmentation des prix (+2,1%) et par une plus faible augmentation des revenus d'activité (+0,5%).

Les secteurs d'activité ont contribué différemment à la reprise. La production manufacturière a progressé de 3,2%, les services de 2,4% et la construction de 1,4%. Cette dernière avait été en récession en 2010 avec -5,2%.

Le déficit commercial de la France s'est creusé pour atteindre 69,6 Mds € contre 51,5 Mds € en 2010. Cette progression est due principalement à la facture énergétique, avec une hausse du cours du baril de Brent qui a augmenté de 39%. Sur ce point, l'appréciation du dollar par rapport à l'euro a également été un facteur négatif. Il a été estimé que la facture énergétique avait représenté près de 75% sur la dégradation du solde de la balance commerciale. Par secteurs d'activités, les principaux excédents commerciaux ont été enregistrés dans l'aéronautique avec 17,7 Mds €, dans

¹ Source : rapport FMI – octobre 2012

l'agroalimentaire avec 11,5Mds € et dans le secteur pharmaceutique avec 1,9 Mds € (soit la moitié moins que celui de 2010).

En Midi-Pyrénées, l'activité économique enregistrée en 2011 a été dynamique. Cependant comme au niveau national, ce dynamisme s'est concentré sur le 1^{er} semestre, alors qu'un fléchissement a été observé sur le 2nd semestre. Ce ralentissement a été en lien avec la dégradation de l'économie nationale et internationale.

L'Industrie

Seuls les secteurs industriels des biens d'équipements électriques et électroniques, de la construction aéronautique et de l'agroalimentaire se sont maintenus sur toute l'année. Pour ce dernier secteur, l'augmentation des cadences de production a soutenu l'activité des entreprises régionales liée à son approvisionnement.

Le Bâtiment

Concernant, la construction de logements, le nombre de logements neufs (maisons individuelles et appartements) vendus a progressé de 5 200, soit le même niveau qu'en 2010. Cependant il reste très inférieur au niveau des années d'avant crise qui était de 9 000 logements neufs vendus par an. La construction de locaux d'activités a également progressé sur l'année.

L'activité du secteur du bâtiment, dans la continuité de l'année 2010, a été soutenue et comme dans la majorité des autres secteurs d'activité, a été plus importante au 1^{er} trimestre. Elle a principalement bénéficié en 2011 au second œuvre. A partir de la moitié de l'année, les carnets de commande se sont dégradés.

L'Agriculture

Sur l'année 2011, le résultat courant avant impôt par actif agricole non salarié (RCA) des moyennes et grandes exploitations a connu une baisse de 25% en Midi-Pyrénées par rapport à 2010, toutes productions confondues. Le secteur agricole s'est caractérisé par des disparités importantes selon les productions.

Les Services

Le secteur des services a aussi bénéficié de la bonne tenue de l'activité régionale. La progression de son chiffre d'affaires a été de 5%. L'activité dans le secteur des transports s'est maintenue alors qu'elle avait été très dégradée lors des années précédentes.

Les Créations d'entreprises

Comme au niveau national, le nombre de créations d'entreprises a été moins important qu'en 2010. En Midi-Pyrénées 25 300 ont été créées en 2011 contre 29 500, soit un ralentissement de 14% (4 200 créations). Ce recul est dû en partie à la forte baisse des créations sous le régime d'auto-entrepreneur, avec -21%. Toutefois, ce régime a couvert 54% des créations d'entreprise. Hors auto-entreprises, la baisse a été de 5%. Globalement, tous les secteurs d'activité ont été touchés par ce ralentissement des créations. Hors auto-entreprises, les créations ont progressé dans l'information-communication, les activités financières, le transport, l'enseignement, la santé et l'action sociale, et l'industrie.

Géographiquement, tous les départements ont été concernés par cette baisse des créations d'entreprises.

Les Défaillances d'entreprises

En matière de défaillances d'entreprise, un très léger recul a été enregistré sur 2011, avec -1%, soit 2 321 défaillances. Au niveau national, le recul est également de 1%. Les entreprises les plus touchées se sont situées dans le commerce (+9%), dans les transports et entreposages (+17%) et les services aux ménages (+5%).

La baisse des défaillances dans les secteurs de l'industrie (-15%) et la construction (-6%) sont les principales raisons de la diminution globale des défaillances au niveau régional en 2011.

Pour ce qui concerne les départements, ils ont tous enregistré des baisses de défaillances, à l'exception de la Haute-Garonne qui a connu une augmentation de 6% (1 166 défaillances). Elles se sont stabilisées dans le Gers.

L'Emploi

En matière d'emploi, Midi-Pyrénées a continué à créer des emplois en 2011, mais à un niveau inférieur d'avant crise. Sur un an, cette progression a été de 0,7%, soit 5 000 emplois supplémentaires, restant supérieure à la moyenne nationale (+0,5%). En France, le nombre d'emploi a progressé de 123 000 contre -20 000 en 2010.

Tous les secteurs d'activité ont été bénéficiaires des hausses d'effectifs. Par secteur d'activité, la progression a été la plus importante dans l'industrie (+1,5%), puis dans la construction (+1,4%) et dans le tertiaire (+0,8%).

La situation sociale

Le Chômage

Fin 2011, Midi-Pyrénées comptait 210 400 demandeurs d'emploi (DE) (catégories A, B et C), en augmentation de 8,1% par rapport à 2010, soit 15 800 demandeurs d'emploi supplémentaires. Pour la 2^{nde} année consécutive, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi a été plus soutenue qu'au niveau national (+5,3%).

Même si l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sur le 2nd semestre est en partie liée au ralentissement de l'activité économique, l'excédent migratoire a contribué à la forte croissance de la population active en Midi-Pyrénées.

La progression a été plus importante pour les femmes que pour les hommes.

Par tranches d'âge, depuis 2008, la tranche d'âge des demandeurs d'emploi de +50 ans est la tranche qui a le plus progressé ; la progression a été de 19% en 2011. Pour les autres tranches d'âge, -25 ans et 25 à 49 ans, la progression a été de 6%.

A la fin de l'année 2011, 9,5% de la population active de Midi-Pyrénées était au chômage au sens du Bureau International du Travail². Le taux de chômage est resté proche du taux national qui était de 9,3%. Les taux de chômage de régions limitrophes ont été de

² Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs au sens du BIT dans population active au sens du BIT (actifs occupés + chômeurs).

13,1% en Languedoc-Roussillon, de 9,5% en Aquitaine, 8,6% en Limousin et 8,4% en Auvergne.

Par département, le chômage a le plus progressé dans les départements où il était déjà le plus élevé, avec +0,7pt en Ariège (+971 DE) pour un taux de 11,6%, avec +0,7pt dans le Tarn et Garonne (+1 930 DE) pour un taux de 10,9% et +0,5pt dans le Tarn (+2 227 DE) pour un taux de 10,6%.

Dans les autres départements le chômage est resté stable à l'exception du Lot avec +0,6pt (+1 019 DE), mais ce dernier a eu un taux qui est resté inférieur à la moyenne régionale, avec 9,1%.

Le Surendettement

En 2011, le nombre de dossiers de surendettement a progressé en Midi-Pyrénées de 14% contre une progression de 11,5% au niveau national. Depuis le début de la crise en 2008, le nombre de dossiers de surendettement a progressé plus fortement en région qu'au niveau national avec +46% contre +31%.

En 2011, la proportion des ménages surendettés par rapport à la population du département a été plus importante dans les départements du Tarn-et-Garonne, du Lot et de l'Ariège. A contrario, la proportion des ménages surendettés a été moins importante en Haute-Garonne et en Aveyron.

Cette progression importante traduit la dégradation de la situation des ménages les plus en difficultés.

LE PREMIER SEMESTRE 2012

La situation économique

L'activité économique des économies avancées avait été positive sur le début de l'année, avec une activité soutenue au Japon avec une croissance du PIB +1,6% sur le 1^{er} semestre (exportations en hausse, plan de relance) et maintenue aux Etats-Unis avec une croissance de +0,9% (consommation des ménages, investissement).

Les deux pays qui tiraient jusqu'à présent la croissance mondiale, la Chine et l'Inde, doivent faire face à un ralentissement relatif de leur économie. La Chine contient son inflation à 2,5% contrairement à l'année 2011, alors que sur un an, l'inflation en Inde atteint près de 10%.

En EUROPE, les décisions financières des pays de la Zone euro ont influé sur l'activité économique. Les marchés financiers ont amplifiés, tantôt positivement, tantôt négativement, les décisions ou non-décisions des Etats et de la Banque Centrale Européenne (BCE).

En un an, fin juin 2011-fin juin 2012, la croissance du PIB de la Zone euro est de -0,8%. L'Allemagne a une situation atypique par rapport à ses voisins européens, avec une croissance positive (+0,8% consolidé sur le 1^{er} semestre), une progression de l'emploi (+0,1%) et un taux de chômage historiquement bas (5,5%).

En FRANCE, le niveau de la dette (Etat, Collectivités locales, Sécurité sociale) enregistré fin juin était de 91% du PIB, soit un montant de 1 823,6 Mds€.

L'activité économique a été globalement peu dynamique sur le 1^{er} semestre, à l'image de l'ensemble de la zone euro. Cette situation de croissance quasi nulle est observée depuis le début de l'année 2011. La France devrait échapper de peu à la récession avec une croissance du PIB attendue pour 2012 de 0,1%.

Actuellement, le trop faible niveau de consommation des ménages et des entreprises ne leur permet plus d'être les deux moteurs de la croissance, ce qu'ils avaient été à tour de rôle ces dernières années. Les décisions de l'Etat pour résorber le déficit des finances publiques ne vont pas dans le sens du soutien de l'activité.

La consommation a perdu 0,2%, avec comme principales causes, des plans de rigueur budgétaire, des plans sociaux, un chômage élevé et une baisse du pouvoir d'achat, mais aussi à cause de la prudence et de l'attentisme des acteurs économiques en raison d'un climat d'incertitude.

En MIDI-PYRENEES, sur le début de l'année et dans la prolongation de l'année 2011, l'activité Industrielle a continué d'être soutenue contrairement au niveau national où l'on note un fléchissement. Ce résultat est principalement dû au dynamisme de l'industrie aéronautique et spatiale qui a entraîné une grande partie du tissu industriel

régional, en particulier la fabrication d'équipements informatiques, électriques et électroniques, le secteur du travail des métaux.

L'activité des industries agroalimentaires s'est maintenue sur le début de l'année alors que l'activité dans les industries du bois, du papier et de l'imprimerie a chuté.

Globalement, le secteur industriel, hors industrie aéronautique, connaît à la fin du 2nd trimestre des carnets de commande en baisse avec une moins bonne lisibilité, des stocks de produits finis normaux. La sollicitation des capacités de production est revenue à un niveau moyen de long terme, soit une utilisation de 82% des outils de production.

Le Bâtiment

Depuis le début de l'année, le secteur du bâtiment a connu un regain d'activité, sur le gros œuvre comme sur le second œuvre. Le nombre de logements autorisés à la construction a fléchi alors qu'il s'est maintenu au niveau national. La fin du 1^{er} semestre voit une baisse des mises en chantier ainsi qu'une réduction des carnets de commande, même sur le 2nd œuvre qui était la branche la plus dynamique sur le début de l'année grâce aux travaux de rénovation..

Les Travaux publics

Le secteur des travaux publics a connu une baisse de son chiffre d'affaires de -6% entre 2007 et 2011. Au 1^{er} semestre 2012, le secteur des travaux publics enregistre une dégradation de -20% sur les travaux de terrassement et de -7% pour l'industrie routière. Pour rappel, le secteur des travaux publics dépend à 73% de la commande publique et à elles seules, les collectivités locales en représentent 54%.

L'Agriculture

Dans le domaine agricole, le début de l'année 2012 est marqué par la faiblesse de l'offre en viande bovine qui a comme conséquence une progression des prix. La faiblesse de l'offre est la conséquence de ventes importantes de bétails en 2011. En effet, pour faire face à une situation de sécheresse, les éleveurs ont préféré se séparer d'une partie de leur cheptel pour faire face à l'augmentation de charges. La demande a également fléchi sous l'effet de la situation économique d'acheteurs d'Europe du sud et du niveau de prix élevé.

La production du lait de vache continue de progresser, avec +1,8%, mais reste très inférieure à l'augmentation nationale qui est de 4%. Le département de l'Aveyron représente 40% des 8 436 milliers d'hectolitres collectés sur la campagne 2011-2012.

Sur le début de l'année, la production de fruits et de légumes a souffert d'un mois de février particulièrement froid. Elle a également souffert de mauvaises conditions au mois d'avril.

Plus globalement, l'agriculture régionale a connu un déficit en ressources en eau (pluie) sur le début de l'année.

Les Créations d'entreprises

Depuis le début de l'année 2012, 13 528 entreprises ont été créées en région, dont près de 60% sous le régime de l'auto-entreprise. Sur le 2nde trimestre le nombre d'entreprises créées est en baisse de 1% alors qu'il baisse de 4% au niveau national. Cette baisse enregistrée après deux trimestres de hausse est due à un ralentissement des créations d'auto-entreprises (-8% au 2nd semestre). Les créations hors auto-entrepreneurs se sont maintenues avec +1%.

Les secteurs dans lesquelles les baisses sont les plus significatives sont la construction (-2%) et les services (-5%)

Géographiquement, les créations d'entreprises ont progressé dans tous les départements à l'exception de la Haute-Garonne (-15%). Avec près de 50% des créations en région, les résultats de ce département marquent fortement la tendance régionale.

Les Défaillances d'entreprises

Parallèlement, les défaillances ont légèrement progressé sur le début de l'année. Elles ont principalement concerné le secteur de l'hôtellerie-restauration et de la construction.

L'Accompagnement financier des entreprises

En matière d'accompagnement financier des entreprises, la croissance des encours (court et long termes) a diminué sur un an (juillet 2011-juillet 2012), mais avec +8,3% elle reste supérieure au niveau national qui est de +1,5%. A la fin juillet 2012, les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les grandes entreprises (+16,1%) et dans les entreprises appartenant à un groupe (+15,9%) alors que les PME-TPE ne progressent que de 2,1%. Les encours court terme pour les TPE-PME sont en diminution avec -1,8% sur les 12 derniers mois.

Concernant les incidents de paiement des entreprises, sur un an (août 2011-août 2012), il est observé une dégradation de la situation des entreprises avec une augmentation de 8% des incidents. Depuis le début 2012, le cumul des incidents enregistrés s'élève à 71 M€. Alors qu'ils ont baissé de 11% dans l'industrie, ils sont en augmentation dans le commerce, la construction et les services.

L'Emploi

Concernant la situation de l'emploi salarié en région dans les secteurs marchands non agricoles, elle a progressé sur le 1^{er} trimestre 2012 de 0,4% contre 0,1% au niveau national. Sur un an (1T 2011 - 1T 2012) l'emploi régional a progressé de 1,1% contre 0,2% au niveau national. Cette situation est due au dynamisme de la création d'emploi dans les secteurs de l'industrie, en particulier dans les secteurs aéronautique et aérospatial, ainsi que dans les services aux entreprises dont le travail intérim.

La situation du travail intérimaire est généralement annonciatrice de l'activité à venir du marché de l'emploi. Sur les 12 derniers mois (juillet 2011-juillet 2012), l'emploi intérimaire a reculé en région de -6,2%, soit une des baisses régionales les moins importantes. Parallèlement, la région continue d'avoir un taux de recours à l'intérim supérieur à la moyenne nationale avec 4,5% contre 4,1%.

L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles reste majoritairement situé sur le département de la Haute-Garonne qui concentre 56,3% des emplois, principalement sur l'agglomération toulousaine. L'emploi sur ce département a progressé de 2,5% sur un an, soit 9 215 emplois supplémentaires, continuant à creuser l'écart avec les autres départements. En effet, sur la même période, seul le département du Tarn-et-Garonne a connu une progression de ses emplois, avec +0,8%, ce département représentant 6,2% de l'emploi régional.

Les six autres départements de la région ont perdu des emplois. Les variations les plus importantes ont été enregistrées en Ariège et en Aveyron avec -1,6%, soit respectivement 401 et 857 emplois en moins.

Le Tarn, second département en nombre d'emplois avec 65 801 emplois régionaux (9,9%), a également perdu 0,3% de ses emplois, soit 220 emplois.

La situation sociale

Le Chômage

Fin août 2012, le taux de chômage dans l'Union européenne a été de 10,5% et de 11,4% dans la Zone euro. Alors que des pays ont des taux de 4,5% pour l'Autriche, de 5,3% pour les Pays-Bas et de 5,5% pour l'Allemagne, les taux les plus élevés sont observés en Espagne avec 25,1% et en Grèce avec 24,4%. Le taux de chômage en France a été de 10,6%.

Depuis 4 ans, le nombre de demandeurs d'emploi n'a cessé de progresser de façon continue en Midi-Pyrénées.

En août 2012, en Midi-Pyrénées, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C était de 219 600. Sur un an, la progression a été de 9,6%, alors qu'elle a été de 8,4% en France métropolitaine.

Les femmes représentent toujours plus de la moitié des demandeurs d'emploi avec 53,4%. Cette proportion se vérifie quelle que soit la tranche d'âge (-25 ans, de 25-49 ans, + 50 ans).

Par tranche d'âge, la progression du nombre de demandeurs d'emploi a été la plus forte chez les + 50 ans avec +17,6% sur une année, soit un total de 46 000 personnes.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de un an a progressé de +10,6% sur la période, contre +9% pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins de un an. Ils représentent désormais 37,8% des demandeurs inscrits en Midi-Pyrénées.

Au niveau départemental, la progression annuelle a été de 7,5% pour le Tarn à +12,3% pour l'Ariège et de 12,5% pour l'Aveyron. Le département de la Haute-Garonne, qui regroupe près de la moitié des demandeurs d'emploi de la région, avec 106 300 demandeurs d'emploi, a progressé de 10,1%.

Des disparités mais aussi des caractéristiques ont été observées au niveau des territoires. Ainsi, il a été observé que le département de l'Aveyron possède une part de jeunes et seniors importante, mais à contrario, possède une part faible de demandeurs inscrits depuis plus de un an ainsi que de bénéficiaires du RSA, sur l'ensemble de ses bassins d'emploi.

Le département de l'Ariège se caractérise par une surreprésentation des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA dans tous ses bassins d'emploi.

La Haute-Garonne affiche la part des demandeurs d'emploi de +50 ans la moins élevée de la région (18% contre 20%). Pour autant, cette caractéristique se vérifie sur le bassin d'emploi de Toulouse, qui regroupe la grande majorité des demandeurs d'emploi du département, mais pas sur les bassins de Muret (21%) et encore moins sur le bassin de St Gaudens (25%).

L'observation par bassins d'emploi met en évidence des caractéristiques plus marquées avec un effet cumulatif. Ainsi des bassins d'emploi cumulent un taux de chômage plus

important que la moyenne régionale, une part de demandeurs de longue durée, une part plus importante de demandeurs bénéficiaires du RSA ainsi qu'une part plus importante de demandeurs de +50 ans. C'est le cas des bassins d'emploi de l'Ariège : Foix, Pamiers, St Girons et Lavelanet. Ce dernier se distingue également au niveau régional comme le bassin d'emploi qui a perdu le plus d'emplois par an sur les 10 dernières années avec une perte annuelle de 3,6%.

A contrario, des bassins d'emploi comme Rodez, L'Isle-Jourdain, Condom se distinguent comme des bassins qui ont des taux de chômage parmi les plus bas de la région, une part plus faible de demandeurs d'emploi de longue durée et également une part plus faible de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA.

Enfin, le bassin de Toulouse qui regroupe la majorité de l'emploi salarié mais aussi des demandeurs d'emploi de la région, est le bassin qui influe le plus sur les caractéristiques régionales. En effet, il se situe au niveau des moyennes régionales avec un taux de chômage de 9,9%, une part de demandeurs d'emploi de longue durée de 38%, une part de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA de 20% et une part de demandeurs d'emploi jeunes de 13%. Seule sa part de demandeurs d'emploi seniors est inférieure au niveau régional avec 18% contre 21%.

Les Finances des ménages

Concernant la situation des finances des ménages, l'épargne collectée par les banques a progressé en moyenne de 3% alors qu'il est observé une baisse de la consommation.

Les crédits des ménages sont principalement constitués des crédits à l'habitat qui progressent sur une année de 6%. Depuis le début de l'année, la croissance des crédits à l'habitat a ralenti alors que les taux sont historiquement bas.

Les crédits de trésorerie pour les ménages n'ont pas augmenté en Midi-Pyrénées.

Le Surendettement

En matière de surendettement, il est enregistré sur le 1^{er} semestre une baisse de 4% du nombre de dossiers de surendettement. Toutefois, cette diminution est plus faible qu'au niveau national (-6%). Le ralentissement des dépôts de dossiers de surendettement en 2012 s'explique en partie par le nombre important de dossiers qui avaient été déposés en 2011 suite à l'application la loi LAGARDE sur la Réforme du crédit à la consommation et lutte contre le surendettement.

La Précarité énergétique

La précarité énergétique³ est un autre indicateur de la dégradation de la situation sociale. Comme au niveau national, des habitants de Midi-Pyrénées sont touchés par la précarité énergétique. Sont considérés en situation de précarité énergétique, les ménages dont le taux d'effort énergétique (facture énergétique/revenu disponible) est supérieur à 10%.

Déjà, en 2008, plus de 15,6% des ménages de Midi-Pyrénées étaient en situation de précarité énergétique (près de 200 000 ménages) et 17% étaient aux portes de la précarité énergétique⁴ (près de 210 000 ménages).

³ Précarité énergétique : un ménage est considéré en situation de précarité énergétique lorsqu'il éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat (taux d'effort énergétique >10%)

⁴ Situation aux portes de la précarité énergétique : taux d'effort énergétique compris entre 7 et 10%

En France, le recours au médiateur de l'énergie pour des difficultés de paiement a progressé de 3 pts sur le 1^{er} semestre 2012 par rapport à 2011, passant de 15% à 18%. Sur la même période, la dette moyenne est passée de 1 900€ à 2 266 €, soit une progression de 20%. Cette situation est liée à la crise économique et à la hausse des prix de l'énergie. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2012, le prix de l'électricité de 3,4% et le prix du gaz a progressé de 8,4% (sans compter, pour ce dernier, le rattrapage du gel de l'augmentation du prix au 4^{ème} trimestre 2011).

Fin 2010, en Midi-Pyrénées, la part de la population régionale de -65 ans qui disposait de ressources inférieures au seuil de bas revenus⁵ était de 16,6%, soit près de 388 300 personnes. Sur les dernières années, la part de la population régionale concernée est en constante augmentation (16,4% en 2009, 15,8% en 2008).

Les derniers chiffres communiqués par la CAF Midi-Pyrénées relatifs à 2011 montrent une augmentation des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation pour adulte handicapé (AAH) et plus globalement du nombre d'allocataires à faibles revenus.

Dans sa dernière étude « *Une approche de la précarité en Midi-Pyrénées* »⁶, l'INSEE mettait en évidence que la part de la population en situation de précarité financière⁷ était supérieure à 20% sur la grande partie des départements de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne. Dans la région, elle se concentrait dans certaines agglomérations (Tarbes, Albi, Castres) et dans les larges zones rurales entre le Tarn et l'Aveyron.

La situation environnementale

Au niveau NATIONAL, un des évènements majeurs en matière environnementale a été la Conférence environnementale pour la transition écologique qui a eu lieu à la mi-septembre. Lors de cette conférence étaient présents le Chef de l'Etat, le 1^{er} Ministre et autres membres du gouvernement, les organisations non gouvernementales environnementales, des organisations syndicales, des organisations d'employeurs, des Collectivités territoriales et des parlementaires.

L'objet de cette conférence était d'établir une feuille de route nationale pour assurer la transition écologique.

En matière de rééquilibrage du mix énergétique, il a été annoncé la diminution de la part du nucléaire, avec comme annonce symbolique, la fermeture de la centrale de Fessenheim fin 2016, l'interdiction de l'exploitation par fracturation hydraulique du gaz de Schiste, et le développement des énergies renouvelables dans un cadre réglementaire stable.

En matière de bâtiment, la rénovation thermique des logements a été retenue comme objectif prioritaire et un « guichet unique de la rénovation » devrait être mis en place

⁵ Seuil de bas revenus : 956€ par unité de consommation

⁶ INSEE Midi-Pyrénées, août 2012

⁷ Précarité financière : est considérée en situation de précarité financière, toute personne qui vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de bas revenus.

auprès des ménages. La Conférence a également abordé la prévention des risques sanitaires environnementaux.

En matière de financement de la transition et la fiscalité écologique, ont été annoncés, la tarification progressive de l'électricité et du gaz, l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la fin des taux de défiscalisation des biocarburants, l'augmentation du malus automobile et la mise en place d'une « écotaxe poids lourds » en janvier 2013. Une réflexion sur la question de financements innovants sera également lancée.

L'amélioration de la gouvernance environnementale a été abordée et un Conseil de la transition écologique devrait se substituer au Conseil national du développement durable et du Grenelle de l'environnement. D'autres mesures relatives à la participation du public, au financement des associations environnementales et à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) ont été annoncées.

Le Premier Ministre a annoncé la volonté d'inscrire la question environnementale dans l'action gouvernementale. A ces fins, la stratégie nationale de la biodiversité devrait être de déclinée dans tous les ministères. Une Agence nationale de la biodiversité devrait être créée en 2013. Deux lois devraient voir le jour en 2013, une loi de programmation sur la transition énergétique et une loi cadre sur la biodiversité.

Actuellement, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), responsable du suivi de l'état et de l'évolution de la biodiversité et des interactions entre biodiversité et société, présente depuis mai 2012 un premier jeu d'indicateurs de biodiversité. Il s'agit de doter la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) d'indicateurs robustes, élaborés en concertation, compréhensibles par le plus grand nombre et utilisés pour orienter l'action en faveur de la biodiversité. Les premiers indicateurs proposés sont consultables sur internet⁸. Il sont organisés en réponse à de grandes questions de société concernant la biodiversité, comme : • *Comment la biodiversité évolue-t-elle en France ?* ou • *Comment notre société s'implique-t-elle face aux enjeux de biodiversité ?* Proposés uniquement au niveau national, certains d'entre-deux sont illustrés par des cartes qui permettent de comparer les résultats région par région.

A titre d'exemple, un indicateur permettra désormais de suivre la proportion d'espèces métropolitaines éteintes ou menacées dans les listes rouge du Muséum d'histoire naturelle.

Un autre indicateur concerne le suivi de l'artificialisation du territoire métropolitain, une des principales causes de perte de biodiversité. Il serait particulièrement intéressant que l'évolution du site permette d'intégrer les données régionales.

La région MIDI-PYRENEES a adopté en 2012 le Schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) et devrait adopter en 2013, le Schéma régional de cohérence écologique (SCRE). Ces deux schémas sont la déclinaison territoriale du Grenelle de l'environnement et devraient permettre à la région de disposer d'orientations opérationnelles en la matière.

⁸ <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

Les orientations opérationnelles issues du SRCAE sont des politiques régionales sectorielles relatives au tourisme, à la forêt, au soutien à l'industrie. En matière d'agriculture les orientations seront élaborées dans le Plan régional d'agriculture durable (PRADD). L'annexe « schéma régional éolien » du SRCAE qui a été adopté à un caractère prescriptif.

Les orientations opérationnelles qui seront issues du SRCE seront aussi des politiques régionales sectorielles mais aussi des actions d'urbanisme.

Au delà de données conjoncturelles plus difficiles à collecter en matière environnementale, les dernières données mises à dispositions par les Commissariat général au développement durable montrent un certain nombres de tendances au niveau de Midi-Pyrénées.

La Consommation finale d'énergie

En matière de répartition de la consommation finale d'énergie, la région se caractérisait en 2009 par rapport au reste de la France métropolitaine, par un poids plus important des transports (38,2% contre 32,4%) et de l'agriculture (4% contre 2,4%). A contrario, le poids de l'industrie était beaucoup moins important (13,6% contre 22,8%). Depuis 2005, la tendance est à une baisse générale de la consommation d'énergie, plus marquée dans l'agriculture et encore plus dans l'industrie. Seul le secteur des transports a une consommation qui se maintient.

Concernant le type d'énergies consommées, la région se caractérisait par rapport au niveau national, par une consommation plus importante de produits pétroliers, d'électricité et d'autres formes d'énergies, et par une consommation moins importante de gaz naturels.

L'Habitat

Concernant l'habitat et la construction en Midi-Pyrénées en 2010, près de 66% des 1 558 772 logements étaient des maisons contre 56% au niveau national. En 2010, l'observation de la construction de logements neufs montrait près de 64% des nouveaux logements restaient des maisons individuelles contre 56% au niveau national. L'étalement urbain s'est poursuivi en région. Alors qu'il avait été en constante progression, depuis 2005, le nombre de logements construits a ralenti, tous types de logements construits. En 2010, il était au niveau de 1995.

L'Eau

Dans le domaine de l'eau, la qualité de l'eau est en partie liée au volume des précipitations. Entre 2008 et 2011, le niveau moyen des précipitations annuelles régionales n'a cessé de baisser (1 040 mm en 2008, 903 mm en 2009, 861 mm en 2010, 597 mm en 2011)⁹.

L'observation de l'évolution entre 2000 et 2008 des prélèvements d'eau par secteurs (hors énergie) montre une diminution constante tous secteurs confondus. La baisse est plus marquée dans l'industrie. Ce secteur ne consomme que 20% de ce qu'il consommait en 2000.

⁹ Sources : Commissariat général au développement durable – Météo France

L'Eco-efficacité du secteur agricole

En matière d'éco-efficacité du secteur agricole, les dernières données, présentées par l'INSEE dans le cadre du Tableau de bord des indicateurs environnementaux régionaux, montrent une diminution depuis 2008 des volumes d'engrais et amendements et des produits de protection des cultures. Pour rappel, le plan ECOPHYTO a été lancé en 2008, à la suite du Grenelle de l'environnement et des moyens ont été consacrés à des actions de formation. Seule la consommation de produits pétroliers a été en augmentation entre 2007 et 2010.

La Production de granulats

La production de granulat est souvent considérée comme un indicateur significatif en matière de dégradation de l'environnement en raison du caractère non-renouvelable de la ressource. Depuis 2007, la tendance est à une diminution de la production régionale de granulats, passant de 26 889 000 tonnes en 2007 à 22 625 000 tonnes en 2009. Cependant, la part de granulats issus du recyclage ne représentait que 1,5% de la production en 2009.

CONCLUSION

La France échappe à la récession mais son économie stagne. Après 4 trimestres consécutifs d'une croissance à 0%, la probabilité que le trimestre que nous vivons soit également à 0% de croissance se rapproche de jour en jour.

Le chômage progresse significativement depuis 5 ans, alors que dans le même temps le pays se désindustrialise fortement.

Le niveau de vie devient de plus en plus inégalitaire. La moitié des français ont un niveau de vie inférieur à 1 590€/mois et 14,4% ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, pudiquement appelé parfois seuil de bas revenus (956 €/mois). Déjà, au début de l'année 2011, 16,6% de la population de Midi-Pyrénées vivait en dessous du seuil de pauvreté.

Nos PME sont insuffisamment puissantes, 65% des exportations allemandes sont le fait de PME, contre 18 % en France.

La compétitivité des entreprises s'érode. Les chefs d'entreprise sont de plus en plus pessimistes.

En Midi-Pyrénées, jusqu'en 2011, notre région avait réussi à éviter la stagnation qui frappe notre pays, mais l'année 2012 la voit rentrer dans le rang.

Midi-Pyrénées compte désormais plus de 200 000 chômeurs et la plus forte note d'espérance réside dans le carnet de commande d'AIRBUS qui lui assure 7 années de travail.

Cependant comme l'a montré cette note de conjoncture, la situation de Midi-Pyrénées n'est pas la même dans chacune de ses zones d'emploi : celles de l'Ariège sont en difficulté ainsi que celles de Tarbes et Castres-Mazamet et les zones rurales comprennent entre Albi et Rodez. Le reste de Midi-Pyrénées et notamment la zone d'emploi de Toulouse résiste encore.

CONTRIBUTIONS AU DEBAT

1^{er} COLLEGE :

- Mme Marielle GAUDOIS pour le M.E.D.E.F, la Fédération des travaux publics et la Chambre syndicale des SSII
- M. Michel DOLIGÉ pour la Chambre régionale de commerce et d'industrie
- M. Serge CRABIÉ pour La Chambre régionale des métiers
- M. Roland NOYER pour la Chambre régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées
- M. Patrick ROUX pour la section régionale de l'Union nationale des associations de professions libérales
- M. Gérard RAMOND pour la C.G.P.M.E.

2^{ème} COLLEGE :

- M. Joël LAVAIL pour le groupe C.G.T, la F.S.U. et le groupe Solidaires
- M. Bruno LAFAGE pour le groupe C.F.D.T., l'UNSA et le Groupe C.G.C.
- M. Gérard OMER pour le groupe F.O.

3^{ème} COLLEGE :

- M. Gérard MOLÉNAT pour le groupe Associations
- M. Pierre MOLETTE pour le groupe des scientifiques
- M. Pierre-Jean GRACIA pour le groupe Santé et cohésion sociale
- M. Jean De Galard

CONTRIBUTION DU M.E.D.E.F., DE LA FEDERATION DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES SSII

Présentée par Madame Marielle GAUDOIS

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

L'industrie

Des carnets de commande jugés insuffisants, avec pour corollaire le tassement du taux d'utilisation des capacités de production.

L'activité industrielle fléchit dans de nombreux secteurs même s'il faut noter de la progression dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Les courants d'affaires se sont de nouveau repliés et, contrairement au trimestre précédent, ce recul a concerné toutes les branches. Les marchés sont restés difficiles et les commandes n'ont pas atteint les niveaux escomptés. Les carnets sont insuffisamment garnis. A l'inverse, les stocks de produits sont jugés un peu lourds.

Les prix d'achat ont enregistré de nouvelles hausses alors que les prix de vente ont été orientés à la baisse.

Les prévisions sont réservées et tablent sur une poursuite du recul de l'activité et un nouveau tassement des prix de vente.

Les produits agroalimentaires

L'activité est apparue mieux orientée qu'au cours du trimestre précédent ; la demande a été plus active et les volumes d'achat et de vente ont progressé. Les carnets de commandes se sont regarnis et sont désormais proches du niveau jugé normal.

Les prix ont fortement progressé sous l'effet, principalement, de la hausse des cours des céréales.

Les prévisions font état d'une nouvelle augmentation des courants d'affaires au cours du dernier trimestre de l'année. Les prix de vente en revanche pourraient être orientés à la baisse

Dans **les services**, l'activité a baissé en septembre, les perspectives à court terme semblent un peu plus favorables.

Il faut noter un net repli dans le secteur des services informatiques, ainsi que le travail temporaire, la publicité et les services aux ménages.

Activités d'ingénierie et d'analyse technique

La situation de l'Informatique en Midi-Pyrénées – Pierre Requier

Sur une cartographie de 193 entreprises (SSII et éditeurs de logiciels) représentant environ 12 000 salariés, la situation est **globalement favorable**.

- 64% des entreprises exportent en moyenne 23% de leur chiffre d'affaires.
- Recrutement prévu en 2012 : 1 600 salariés
- Besoins estimés dans les 5 ans : 6 000
- Seule ombre au tableau : les tarifs tirés à la baisse par les grands donneurs d'ordre.

En complément, j'ajouterai que si l'activité a légèrement progressé d'un mois sur l'autre, la demande s'est inscrite à la baisse en raison d'une réduction des appels d'offres publics et de l'attentisme des clients pour concrétiser leurs investissements.

Des embauches se sont concrétisées sur la période, mouvement qui devrait se poursuivre au vu des bonnes perspectives annoncées.

Les plans de charges offrent encore une bonne visibilité, mais l'inquiétude est naissante pour le moyen terme.

Publicité et études de marchés

La tendance baissière de l'activité et de la demande s'est confirmée dans cette branche, et ce depuis quelques mois déjà. Les perspectives ne s'annoncent pas plus favorables à court terme.

Activités administratives et de soutien

Comme attendu, après un été satisfaisant, la demande s'est contractée pour les entreprises de travail temporaire et de nettoyage.

Les perspectives sont pour le moins mitigées.

Les transports et l'hébergement ont en revanche évolué positivement lors du dernier trimestre.

Commerce de gros

L'activité du dernier trimestre est contrastée selon les secteurs mais, globalement, elle s'inscrit en repli.

Les carnets de commandes tendent à s'amenuiser. Dans ce contexte, les prévisions restent prudentes.

Bâtiment

Dans le bâtiment, l'activité estivale a été tirée par les entreprises du second oeuvre. Le manque de visibilité se confirme. Les prévisions sont exprimées avec prudence.

Gros oeuvre

Après un 2ème trimestre 2012 mieux orienté, l'activité dans le secteur du gros oeuvre a marqué le pas au cours de l'été. Tous les segments d'activité semblent avoir été touchés. Les carnets de commandes se sont encore rétrécis, même si la visibilité est un peu meilleure dans la construction de maisons individuelles.

Les prix des devis demeurent âprement discutés. La concurrence est forte, particulièrement de la part des majors du secteur.

Les effectifs sont réajustés et le recours à l'intérim diminue.

L'activité devrait se stabiliser sur les niveaux actuels jusqu'à la fin de l'année. Au-delà, les chefs d'entreprises sont plus inquiets. Globalement, la visibilité est jugée des plus restreintes.

Second oeuvre

La progression de l'activité s'est poursuivie dans des proportions comparables à celles du trimestre précédent. La recrudescence de petits chantiers se confirme. Les carnets de commandes offrent encore un peu de visibilité. La guerre des prix est ravivée. Une nouvelle augmentation de l'activité est attendue sur le prochain trimestre.

Secteur des Travaux Publics en Midi-Pyrénées, un contexte toujours préoccupant. Patrick Aygobere pour le compte des entreprises de travaux publics.

«Les entreprises de Travaux Publics de Midi-Pyrénées subissent une forte dégradation de leur activité et de leurs conditions de travail depuis maintenant quatre années.

Je rappellerai que l'activité Travaux Publics dépend à 74% de la commande publique dont 54% des seules collectivités locales.

En Midi-Pyrénées, le chiffre d'affaires a baissé de 6% entre 2007 et 2011 et le premier semestre 2012 fait état d'une nouvelle dégradation (-7,3%), allant de -27,5% pour les canaliseurs, à -2,2% pour le génie électrique – données issues de l'enquête conduite auprès des entreprises de TP régionales ; 84% d'entre elles ont un carnet de commandes inférieur à 6 mois (dont 50% l'ont inférieur à 3 mois) ;

Les heures travaillées sont en net repli, les délais de paiement dans les marchés publics s'accroissent, contraignant les entreprises à augmenter leurs lignes de crédit court terme (+18% au premier semestre 2012, selon la BTP Banque). Cette situation devient insupportable, d'autant que les contraintes et exigences des maîtres d'ouvrage publics en matière environnementale, d'insertion, de santé, sécurité et de délais ne cessent d'augmenter. Sans compter la concurrence étrangère qui aujourd'hui perturbe le marché en appliquant des prix anormalement bas.

Jusqu'où la Profession doit-elle aller pour se faire entendre ? Combien d'emplois et d'entreprises doivent encore disparaître pour que les choses bougent et qu'il y ait une véritable prise de conscience collective ? Jusqu'où et jusqu'à quand va-t-on laisser le patrimoine routier, ferroviaire, fluvial midi-pyrénéens, les ponts, les réseaux d'eau potable etc. se dégrader et devenir dangereux pour les usagers et les riverains sans intervenir ?

Sauver le secteur des Travaux Publics c'est sauver un patrimoine utile et essentiel à tous. C'est favoriser la mobilité et le développement économique de la région. Avec des emplois non délocalisables !

Et pourtant, dans ce contexte de contraction économique, la Profession déplore la perte de 2 000 emplois en 5 ans (personnels permanents et intérimaires). A ceux-là viennent s'ajouter 1 000 emplois impactés par les défaillances des entreprises - une centaine de cas est à déplorer dans la région depuis 2008.

Et enfin, si les prévisions d'activité du secteur pour 2012 estimées à -3% se confirment, ce seront 500 emplois de plus qui seront directement détruits. Nous arriverons ainsi, fin 2012, à une perte de 3 500 emplois.

Bien que consciente des problèmes de financement que les collectivités rencontrent, la Profession souhaite rappeler que l'incapacité à proposer aux collectivités locales une

solution pour pallier efficacement le démantèlement de Dexia met gravement en danger l'investissement, et par voie de conséquence le secteur des TP, les entreprises et les emplois.»

En conclusion

Une conjoncture économique régionale préoccupante malgré quelques secteurs qui se maintiennent.

En Midi-Pyrénées le taux de chômage a augmenté. Dans le secteur aéronautique, seuls les sous-traitants recrutent. Le secteur spatial souffre de la perte d'appels d'offres.

Il est cependant à noter que même dans les secteurs en difficulté certaines entreprises se portent bien, ce sont, pour la plupart, celles qui avaient différé leurs investissements. La trésorerie des entreprises reste un point critique.

Les constats sont là pour indiquer que l'économie régionale est au cœur des turbulences et que les chefs d'entreprises sont mobilisés pour garder le cap, être force de propositions, rester lucides et vigilants pour préserver l'entreprise, l'emploi, et le dynamisme de notre région.

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Présentée par Monsieur Michel DOLIGÉ

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

La Chambre de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées souhaite souligner en préambule l'importance d'avoir une vision de la conjoncture régionale.

Les différents observateurs économiques de la région mettent en évidence plusieurs points :

- Les carnets de commande bien remplis pour l'aéronautique.
- Le manque de visibilité dans le BTP : les carnets de commande se remplissent à très court terme. La demande atone des commandes publiques fragilise les entreprises du secteur.
- L'impact négatif de l'envolée des prix des matières premières sur l'IAA.
- Après la dégradation du début de l'année, l'intérim a progressé durant l'été.
- La baisse du nombre d'offres d'emplois de 2,6 % sur 3 mois glissants.
- L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi
- La hausse du taux de chômage :

Emploi salarié

Selon l'INSEE, l'emploi salarié stagne au 2ème trimestre 2012 et l'emploi intérimaire baisse de 1%.

Sur 1 an, l'emploi salarié (662 416 emplois) augmente de 0,2% entre juillet 2011 et juillet 2012 ((-0,3% en France Métropolitaine) grâce à l'emploi industriel en hausse de 1,9%, plus particulièrement dans la construction aéronautique et spatiale.

Les entreprises ajustent leur effectifs avec une baisse de 8,4% de l'emploi intérimaire (24 956) sur la même période.

Le taux de chômage s'accroît, il touche 10 % de la population active régionale au 2ème trimestre 2012.

Export

Les exportations de produits manufacturés augmentent de près de 12% sur les 6 premiers mois 2012 grâce aux Produits de la construction aéronautique et spatiale qui représentent 82% des exportations de Midi-Pyrénées et enregistrent une hausse de 13,5% sur la période

On précisera plus particulièrement quelques points :

Source : OBSéco, fichiers des CCI de Midi-Pyrénées

· En ce qui concerne le secteur du bâtiment, la CCI de Toulouse confirme la mauvaise orientation du secteur avec un recul de 38 % des ventes du neuf et de 15 % de l'ancien sur le 1er trimestre 2012.

· En ce qui concerne le secteur du commerce en Midi-Pyrénées, les commerçants de la région interrogés en ce début d'année ne prévoyaient pas d'amélioration de leur activité pour l'année en cours.

- Le commerce d'équipements de la personne et du foyer reste fragilisé
- La grande distribution est confrontée à un environnement de plus en plus concurrentiel
- Le commerce alimentaire ne prévoit pas d'amélioration
- Le niveau de demande est jugé insuffisant pour le commerce et la réparation automobile
- Les résultats sont en deçà des prévisions pour le commerce de gros
- Les commerçants de l'équipement de la personne sont particulièrement inquiets. L'incertitude reste de mise, dans la mesure où les tensions sur le budget des ménages et la hausse des prix à la consommation vont certainement avoir un impact sur les résultats à venir.

Il est important de rappeler que le commerce (détail et gros) représente plus de 33000 établissements en Midi-Pyrénées, soit 30 % des établissements et 22 % des effectifs salariés de la région.

Sur les 6 premiers mois de 2012 :

- le nombre de création d'établissements au Registre du Commerce et des Sociétés est en baisse (-3%), le nombre de suppression pure est également en recul par rapport aux 6 premiers mois de 2011 (-16%).
- le nombre de premières procédures judiciaires instruites (redressement judiciaire ou liquidation judiciaire ou clôture pour insuffisance d'actifs) des entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés augmente par rapport à celles enregistrées au 1er semestre de l'année précédente (+3 %).

Même s'il existe des spécificités départementales, les enquêtes de conjoncture réalisées dans certaines CCI de Midi-Pyrénées mettent en évidence un solde d'opinion plus particulièrement en baisse dans les secteurs du commerce et de la construction.

Pour information :

Au niveau national, l'enquête CCIP-Médiométrie réalisée entre le 10 et 28 septembre auprès de 5 000 entreprises du territoire national atteste d'une dégradation générale de

la situation des entreprises. Les différents indices (CA, situation financière, investissement, emploi) montrent que l'activité des PME subit un coup de frein depuis les six derniers mois ; ils traduisent une inquiétude croissante sur les perspectives du semestre à venir.

Concernant les enjeux énergétiques :

On constate un ralentissement du développement pour certaines filières (éolien terrestre), une stagnation pour d'autres filières (hydroélectricité), une croissance ralentie pour la filière photovoltaïque suite au moratoire de 2010.

Il est toutefois important de rappeler qu'il existe des facteurs de confiance en Midi-Pyrénées :

- L'aéronautique : moteur de la croissance dans la région
Airbus a enregistré un nombre record de commandes et de livraisons en 2011. En ce début d'année 2012, Airbus prévoyait 2 000 embauches en France dont 1 500 pour Toulouse.
- Autre exemple d'entreprise qui recrute : Altran Sud-Ouest prévoit le recrutement de 400 ingénieurs en Midi-Pyrénées en 2013
- La présence de savoir-faire dans des filières à fort potentiel, dans les filières d'avenir : l'agroalimentaire, les biotechnologies, l'eau, l'énergie, l'éco construction, les TIC, le médical, ...

Globalement, compte tenu du manque de visibilité et de l'inquiétude grandissante des chefs d'entreprises, il convient de rester extrêmement prudent sur les résultats à venir.

Soulignons que dans ce contexte économique tendu, il apparaît plus que jamais nécessaire d'accompagner les entreprises dans l'innovation au sens large (technologique mais aussi organisationnelle) et le positionnement sur des niches à forte valeur ajoutée.

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES METIERS

Présentée par Monsieur Serge CRABIÉ

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

J'avais un papier avec des pourcentages, mais au cas où il y aurait des erreurs sur les pourcentages, comme on est à peu près tous d'accord sur l'analyse, je vais vous confier la réflexion d'un chef d'entreprise et responsable socioprofessionnel confronté quotidiennement à la difficulté dans laquelle nous nous trouvons.

Juste un rappel : la région Midi-Pyrénées compte 62 000 établissements, 58 000 entreprises artisanales, 110 000 salariés et 150 000 actifs dans les services, l'alimentaire, la production et le bâtiment.

Aujourd'hui comme vous le savez nous sommes en crise ; cette crise provoque, même si l'on ne veut pas se l'avouer, une mutation économique et sociale. Et l'artisanat est un secteur induit ; il vit si l'économie marche. L'affaiblissement du pouvoir d'achat des habitants de la région Midi-Pyrénées fait que les clients n'investissent pas, et nous les artisans, nous sommes aujourd'hui pour la première fois confrontés globalement à des difficultés, qui sont quand même contrastées. C'est pour cette raison que je voudrais les préciser.

Sur les 58 000 entreprises artisanales, 50 % n'ont pas de salariés ; on ne peut pas dire que ces entreprises sont touchées, si elles ont des spécificités elles ne sont pas touchées, pas trop.

Sont touchés les artisans qui ont 8, 10, 20, 30 salariés parce que, n'oublions pas que dans nos structures, nous pouvons aller avec le droit de suite jusqu'à 49 salariés.

On commencera par le bâtiment, ces artisans qui sont dans des marchés ouverts qui ont une dizaine de salariés, ceux-là souffrent. Sur les enquêtes qui ont été faites, 70 % des artisans sondés ont des difficultés parce qu'en 2009 quand nous avons subi la crise nous

n'avons pas licencié, nous avons gardé nos personnels. À cette époque, nous avons plus de commandes et surtout nous avons une trésorerie saine globalement.

Aujourd'hui nous avons affaibli nos trésoreries et comme nous n'avons plus de commandes, l'effet de ciseau fait que n'ayant pas de visibilité les entreprises globalement dans le bâtiment, tous bâtiments confondus, sont dans une situation préoccupante.

Mais il y a dans ce pourcentage 20 à 25 % d'artisans qui ont un savoir-faire particulier ; je pense notamment aux entreprises dans des secteurs de cette région qui sous-traitent à l'aérospatiale. Dire qu'elles ont des difficultés serait malhonnête, ces entreprises marchent très bien.

Il faut contraster le paysage, il n'est pas aussi noir. Celles qui souffrent sont ces entreprises qui ont plus de 8 ou 10 salariés et qui sont dans des marchés ouverts.

Je suis très inquiet parce qu'en plus nous sommes confrontés, même si c'est récurrent, à l'effet auto entrepreneur qui aggrave cette situation. On l'a dit, l'ancien gouvernement l'a mis en place, le nouveau disait qu'il allait le modifier, on attend toujours. Mais notre rôle est d'espérer et nous, les responsables socioprofessionnels ne faisons que le demander de façon à ce qu'il y ait une réforme pour nous ramener à une certaine équité. Encore une fois, je ne suis pas contre des passerelles pour permettre aux gens de s'exprimer, mais les passerelles doivent avoir une durée déterminée. Ce phénomène auto entrepreneur amplifie la situation compliquée de l'entreprise artisanale.

Pour l'alimentaire et pour tous les services, je vais vous parler des mutations. L'artisanat est confronté à un changement de comportement du client, c'est là où nous devons nous adapter, parce que le client devient exigeant à tous les niveaux, notamment dans les services, dans l'alimentaire. Il faut que nous soyons innovants pour nous insérer dans cette nouvelle donne. Là aussi dans tous les secteurs, les clignotants sont à l'orange. Je n'en rajouterai pas parce qu'on pourrait parler longtemps.

Par contre je vois une note d'espoir : personnellement je considère qu'effectivement on vit une période compliquée, mais je suis intimement convaincu que nous allons tous ensemble être prudents, nous disons aux artisans de ne pas investir, mais de se préparer à cette mutation. Je crois qu'il faut qu'on soit prêt parce que demain on va découvrir la suite. Notre rôle est là, de préparer nos entreprises. Et je suis intimement convaincu que nous passerons cette période difficile parce que nous les artisans, nous avons une capacité d'adaptation due notamment au nombre de nos collaborateurs, à la petite taille de nos entreprises.

Pour réussir cette mutation, nous avons besoin de partenaires, on a parlé de banques, on a parlé de nouvelles structures qui vont se mettre en place, même si on ne sait pas encore si tout le monde pourra y accéder et comment on va pouvoir y accéder.

Je voudrais dire à nos partenaires, nos banquiers qui sont partenaires, bien souvent notamment dans les slogans, mais qui le sont en réalité dans la plupart des cas, il y a ici des responsables, leur dire que jamais l'économie et l'artisanat n'auront autant besoin d'un vrai partenariat au service de l'économie, au service de ces hommes et de ces femmes qui s'engagent dans cette région pour mener à bien leur projet. Ils ont besoin d'avoir à leurs côtés un véritable partenaire, c'est-à-dire leur banquier.

Si l'on arrive à mettre en place tous ces acteurs, je pense que nous les artisans devrions pouvoir résister à cette période difficile.

Merci.

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE

Présentée par Monsieur ROLAND NOYER

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Au terme de cette année 2012, le bilan de l'Agriculture de notre région est à l'image de celui de l'Agriculture Française : c'est à dire un bilan mitigé voire en retrait pour certaines productions.

Et malgré cela, un chiffre : 11,5 milliards d'euros c'est l'excédent qu'apporte l'Agriculture et l'Agroalimentaire à la balance commerciale de la France d'où l'importance de la Ferme France ! et donc de la Ferme Midi-Pyrénées !

La filière fruits et légumes : globalement, une année moyenne avec une qualité sanitaire bonne et des prix relativement corrects pour les Producteurs.

Ceci est dû, en grande partie, à une pénurie de production notamment en pommes.

-10% de récolte en Europe

-30% de récolte en France

Cette filière souffre beaucoup de distorsion de concurrence face à ses homologues à l'intérieur même de l'Union Européenne.

Que ce soit en terme de coût du travail ou d'utilisation de produits phytosanitaires.

La filière grande cultures : c'est quand même la bonne nouvelle de l'année.

La récolte est au rendez-vous et les prix ont retrouvé un niveau qu'ils n'auraient jamais dû quitter !

Ceci dit, le prix du blé tendre cette année est au même niveau qu'au milieu des années 80 (hors aides PAC).

Nous essayons de remettre en place des systèmes de régulation des marchés car ce fonctionnement erratique ne profite qu'aux spéculateurs.

Le prix de notre blé est décidé par les fonds de pension à la Bourse des grains de Chicago !

Chacun peut comprendre le danger d'un tel système !

Les filières animales : c'est le gros point noir de l'année !

La hausse des prix des céréales, l'énorme effort d'investissement pour les mises aux normes des bâtiments d'élevage affectent la compétitivité et donc le revenu des éleveurs.

Ces filières souffrent en outre, d'une mauvaise répartition de la marge financière entre producteurs transformateurs distributeurs.

C'est pourquoi la filière grandes cultures travaille à la mise en œuvre d'un Fonds de Modernisation céréaliers/éleveurs, destiné à redonner de la compétitivité au monde de l'élevage et à assurer le débouché de ses grains.

L'agriculture de production continue de demander avec insistance le développement de la ressource en eau ; facteur vital s'il en est pour assurer la production, le revenu et donc le maintien des exploitations sur tout le territoire.

Je sais qu'ici, au cœur de cette Assemblée chacun d'entre vous pense que l'Aménagement du Territoire est une nécessité !

Eh bien, l'eau en est un élément crucial !

Pour conclure : parler d'avions ici à Toulouse, ce n'est pas un gros mot loin de là !
Vous avez pu remarquer combien la France est belle vue d'avion.
Mesdames, Messieurs, la France est belle parce qu'elle est cultivée !

L'agriculteur est l'ami et le protecteur de la nature puisque par définition, elle lui permet de vivre ! S'ils n'ont pas toujours le faire savoir, les agriculteurs ont, n'en doutez pas, le savoir-faire !

Sachons aller au delà de nos divergences et arrêtons de mettre des contraintes toujours plus nombreuses sur le Monde Agricole !

Et alors là, oui la France restera belle et donc elle sera attractive !
Et alors là, oui la France restera cultivée et donc, et c'est sa vocation première, elle sera nourricière !

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

CONTRIBUTION DE LA SECTION REGIONALE DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROFESSIONS LIBERALES

Présentée par Monsieur Patrick ROUX

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Je ne vais pas rajouter grand-chose en termes de chiffres dont vous avez été abreuvés depuis le début de la matinée. Sur le constat, tout a été dit ou presque et le tableau qui nous est présenté est un peu sombre.

Il y a peu de raisons d'espérer un retournement de conjoncture si l'on écoute attentivement ce qui a été dit et pourtant on peut en voir quelques-unes. Par exemple pour la première fois depuis l'année dernière, la consommation des ménages aux États-Unis a augmenté de manière très significative. Un autre indice économique qui devrait nous conduire à un peu d'optimisme, c'est que de manière historique les taux d'intérêts réels sont à un niveau très bas. Souvenez-vous il y a deux ans dans cette même assemblée, on nous pronostiquait une remontée des taux d'intérêts qui allaient s'envoler sous l'effet de la crise des « subprimes » et tout ce que l'on a pu entendre. En fait, les taux d'intérêt restent historiquement à un niveau très bas, ce qui devrait normalement, dans le cadre d'une analyse économique classique, être favorable à l'investissement et à la dépense.

C'est un peu comme le verre d'eau, il est à moitié plein ou il est à moitié vide ; on a l'impression que l'on regarde surtout la partie vide du verre d'eau sans regarder celle qui est pleine. C'est ainsi que, et c'est le seul chiffre relatif que je citerai, dans un récent sondage l'opinion publique en France révèle que nous sommes plus pessimistes que les Afghans, un petit peu une inquiétude de nantis, car nous avons plus à perdre que les Afghans n'ont à gagner. Cela permet de relativiser la sinistrose qui se dégage d'un certain nombre de propos qui ont été énoncés sur le plan du constat, qui sont tout à fait fondés mais qui nous enveloppent d'un pessimisme regrettable.

Serge CRABIE l'a souligné avant moi, il y a pourtant des perspectives économiques qui ne sont pas aussi mauvaises que cela et en ce qui concerne les professions libérales dont je vais parler, nous ne sommes pas spécialement touchés par la crise ; structurellement les professions libérales sont moins impactées par la conjoncture économique, étant peu sensibles à la concurrence internationale notamment.

C'est ce qui a permis aux professions libérales depuis cinq ans de créer à peu près 100 ou 150 000 emplois au niveau national, ce qui n'est pas négligeable et ce qui est tout à fait cohérent avec ce que nous savons de ce qui s'est passé en Midi-Pyrénées. Les professions libérales sont des créateurs nets d'emplois relativement importants.

Cependant, d'autres éléments de conjoncture sont susceptibles de venir contrarier la relative bonne santé de notre secteur, c'est la conjoncture sociale et fiscale, car il n'est pas très enthousiasmant d'investir dans une conjoncture où l'on peut prévoir que dans les années qui vont venir un fort prélèvement sera effectué sur les revenus des professions libérales. Dans une conjoncture fiscale et sociale que l'on peut qualifier de sévère, l'investissement n'est pas fatalement porté dans les esprits de ceux qui doivent les réaliser.

À ce sujet, on portera donc un intérêt très attentif aux suites qui seront réservées à un fameux rapport dont on a beaucoup parlé avant sa parution, je veux parler du rapport GALLOIS. On espère qu'on en parlera autant après sa publication qu'avant sa publication et qu'on regardera ce qu'il a à nous proposer, notamment le point le plus important qui est contenu dans ce rapport, je pense que vous l'avez tous parcouru ou entendu les synthèses qui ont été diffusées dans la journée d'hier. C'est un choc de compétitivité qui est susceptible de rendre plus de perspectives dans l'opinion qui est à l'heure actuelle l'un des principaux freins au développement de notre activité économique.

Je ne ferai pas de rajout particulier en ce qui concerne les chiffres économiques, la conjoncture sera finalement ce que nous en ferons. C'est le point de vue que je voulais apporter ici ; être moins pessimiste que nous ne le sommes en général, et regarder la partie pleine du verre plutôt que de s'obséder à regarder la partie vide.

Je vous remercie.

CONTRIBUTION DE LA CONFEDERATION GENERALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Présentée par Monsieur Gérard RAMOND

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Compte tenu des circonstances, je dirai en préambule combien je regrette l'absence des représentants de l'Etat et du Conseil Régional, car si ces Institutions ont connaissances des données chiffrées de l'état de notre économie il n'en demeure pas moins qu'en restant avec nous, elles auraient en direct connaissance du ressenti, sinon du ressentiment, non pas de leurs sujets mais de leurs concitoyens

Ce n'est pas au nom du 1^{ier} Collège comme j'ai eu l'occasion de le faire déjà à plusieurs reprises dans les Plénières du CESER, que j'essayerai ce matin de retenir votre attention mais au nom de la CGPME, c'est à dire de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises et du Patronat Réel qui mettent leur patrimoine au service des hommes et de la nation.

La qualité et la neutralité du Projet de Contribution sur la Conjoncture Economique, Sociale et environnementale de la Région Midi-Pyrénées qui nous a été présenté par notre collègue et Ami Jean Marie BEZ ne saurait, à notre avis, qu'être corrigé que par des remarques à la marge qui n'apporteraient rien au débat de fond.

C'est la raison pour laquelle, fort de son contenu et dans l'environnement incertain dans lequel nous sommes contraints de décider et d'agir dans l'attente de décisions fiscales, sociales, administratives et environnementales clairement établies, que nous nous bornerons à mettre en exergue ce qui aujourd'hui sont, à notre avis, les freins à notre développement qui, sans pour autant nous conduire encore vers une récession, nous maintiennent dans une stagnation préoccupante car n'a-t-on pas coutume de dire que : « qui n'avance pas recule » ?

Chacun fait ses comptes, cherche des économies pour s'assurer au moins un résultat équilibré en fin d'exercice plutôt que de se lancer dans des investissements souhaitables en vue d'une croissance fusse t'elle hypothétique.

Dans une opinion publique mithridatisée par les faux-semblants et les demi-mesures, baptisées sans vergogne de « réformatrices », alors qu'elles n'ont pour unique but et effet que de maintenir un intenable statuquo., l'homme de la rue aujourd'hui doute de tout et ne croit plus en rien

Comment pourrait-il en être autrement ?

La politique ne saurait indéfiniment se nourrir de mensonges et de non-dits et la démocratie qui se résume à gérer des rentes de situation de clientèle électorale est sans conteste un frein à l'innovation et au progrès et elle ne saurait pas davantage se résumer à un arbitrage de groupes d'intérêts

Ainsi , à force de stigmatiser et châtier les incontournables petits patrons, portés préalablement par tous au pinacle de notre système économique et social, Fables de la Fontaine obligent, priver d'une partie de leur revenus les salariés après leur avoir promis revalorisation de leur emploi et sécurisation illusoire ,l'on finit par décourager tout le monde , et petits patrons et salariés se trouvent ainsi précipités dans un même désarroi : à tout promettre à tous et finalement ne rien donner à personne on finit rapidement par décourager tout le monde .

Se serrer la ceinture pour remplir le tonneau des Danaïde récupéré par une classe dirigeante impuissante à organiser une Société en mal de repères ne saurait être une fin en soi

Ce dont nous avons besoin c'est de clarté, de stabilité et de confiance

Mais cela ne pourra se réaliser si l'idéologie l'emporte sur le bon sens,

- la dialectique soporifique l'emporte sur l'action,
- le faire semblant l'emporte sur le savoir-faire,
- l'intérêt particulier et partisan l'emporte sur l'intérêt général,
- la lutte des classes remise au goût du jour l'emporte sur le vivre ensemble.

S'il en était ainsi nous verrions alors se manifester les symptômes de l'ignorance, de l'incompétence et de l'impuissance à organiser une société harmonieuse et s'installer la pratique de la démagogie pour les uns et l'instauration de la dépression chez les autres.

Ce n'est pas ce que nous voulons.

S'il n'est pas dans nos compétences de discuter au niveau national, il nous revient par contre d'œuvrer en région avec les Pouvoirs Publics et les Collectivités locales afin de rendre opérationnelles et efficaces les dispositions arrêtées par le Législateur sans pour autant occulter les impératifs de compétitivité, pour favoriser, dans l'intérêt général, le développement de nos entreprises et par voie de conséquence l'emploi, hors le tintamarre partisan qui sied tant aux bonimenteurs.

Notre conviction est que nous ne trouverons les voies de la prospérité que dans le dialogue de leaders responsables plus attachés au faire qu'au faire semblant où, chemin faisant s'établira un climat de confiance et de compréhension

C'est ce dont nous avons discuté avec le représentant de l'Etat en Région la semaine dernière et nous avons, nous semble-t-il, été entendus, c'est ce que nous proposons aujourd'hui, es-qualité, à Monsieur le Président de Conseil Régional et à ses collaborateurs.

Force est de constater que si le Conseil Régional a su faire l'inventaire des impératifs et des besoins attachés aux PME/PMI de moins de 20 salariés qui représentent 94% des établissements du privé de Midi-Pyrénées et mettre en place des outils permettant d'y répondre, il n'en demeure pas moins qu'un effort tout particulier doit être fait pour simplifier les procédures, accélérer les conditions de paiement .et franchir ainsi le pas de la théorie à la pratique.

Cette demande est pour nous d'autant plus pressante que les Régions devront désormais exercer leur responsabilité de chef de file du développement économique et de l'innovation sur leur territoire.

Dans ce sens, notre souhait serait d'être informé directement des procédures d'accès, du processus décisionnel et des conditions de déblocage des fonds ainsi que des délais aux différentes étapes et ce, en priorité, dans le cadre de la BPI. (Banque Publique d'investissement).

Le redressement productif passe par le développement des PME et par l'augmentation du nombre d'entreprises de taille intermédiaires (ETI). La BPI, constitue un outil majeur pour accompagner la croissance des PME et investir dans les secteurs d'avenir.

Nous craignons que la multiplication de niveaux de validation additionnée à 'une suspicion institutionnalisée à l'encontre de nos chefs d'entreprises, ne minimise la portée de l'investissement voire fragilise inutilement et inconsiderément l'entreprise qui a fait le choix d'investir en hommes et en matériels.

Il est à noter qu'aujourd'hui, le délai d'instruction d'un dossier OSEO est de l'ordre de 3 semaines et le déblocage des fonds d'une semaine sans qu'il soit nécessaire de demander à celle ou à celui qui serait à même de faire avancer le dossier.

Le déploiement de nouveaux outils des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, L'accompagnement de manière coordonnée des emplois d'avenir, par un appui à l'identification des filières et secteurs porteurs en région,

L'accompagnement à la mise en place de contrat de génération,

La sécurisation des parcours professionnels et l'anticipation des mutations économiques ne pourront se faire si les acteurs que sont les PME restent en marge des centres de décision.

Nous pensons également que les rendus des travaux confiés au CESER et qui ont fait l'objet d'un consensus des 4 collèges, nous pensons bien sûr en l'occurrence, au document voté en plénière du 11 février 2011 « Pour une stratégie industrielle de Midi-Pyrénées au travers des PME-PMI » puissent faire l'objet de réunions avec la commission du CESER concernée et les services compétents du Conseil Régional.

Excusez-nous de croire que la présentation de travaux ayant nécessité plus d'une année de travail et mobilisé des dizaines de « compétences » méritent plus d'attention sinon de considération et un éclairage de quelques heures quant à sa pertinence et sa faisabilité.

Nous ne souhaitons pas de rencontres revendicatives et partisans mais bien des réunions d'ajustement pour plus de compréhension, d'efficacité et d'adhésion.

Enfin, Chers Collègues et Chers Amis, de même qu'il ne peut y avoir de France prospère et rayonnante sans PME/PMI, il ne peut y avoir de PME/PMI dynamiques et pérennes sans ses salariés.

C'est donc ensemble, PME/PMI et salariés, en additionnant nos compétences, nos valeurs, notre sens des responsabilités et nos devoirs envers les générations futures, qu'il convient de nous retrouver pour rompre le cercle vicieux de l'impuissance et de la dépression et créer le sursaut de la Société Civile et le réveil « public » du secteur privé.

Je voudrai donc vous convaincre aujourd'hui , là, maintenant , que nous , PME/PMI et salariés , sommes la pierre de fondement du devenir de notre société , aussi ne laissons pas à d'autres, moins avertis et moins impliqués , le soin de décider hors de nous et pour nous.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.G.T, DE LA F.S.U. ET DU GROUPE SOLIDAIRES

Présentée par Monsieur Joël LAVAIL

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Les groupes CGT, FSU et Solidaires au CESER se félicitent que la construction de la note sur la conjoncture et son débat soient maintenus au sein du CESER et ce malgré les pressions de toutes parts, même si l'on peut regretter que ce débat, organisé lors de l'Assemblée Plénière qui examine les OB, ne permette pas de contribuer à la réflexion sur celles-ci. La CGT, la FSU et Solidaires estiment indispensable qu'un CESER digne de ce nom prenne le temps et le recul nécessaire pour recueillir des données, mais surtout les analyser et exprimer ses propres réflexions et propositions.

La note de conjoncture précise dans son introduction qu'elle est enrichie de l'expression des diverses sensibilités. La CGT, la FSU et Solidaires considèrent que la note sur la conjoncture présentée aujourd'hui, même si elle est le fruit d'un travail collectif de la commission 6, ne donne pas tous les avis, analyses et réflexions évoqués dans une commission dans laquelle, de surcroît, tous les groupes ne sont pas représentés. Cette intervention viendra donc compléter ce qui à nos yeux manque dans la note de conjoncture.

Ce document fait consensus au moins sur le constat : les effets de la crise sont toujours là. Le niveau de vie des français se dégrade, la pauvreté gagne du terrain et les inégalités augmentent.

En France, le cap des 3 millions de chômeurs est franchi et nombre d'entre eux sont en fin de droits et ne sont pas indemnisés. Certains économistes estiment à 300 000 l'augmentation prévisible du nombre de chômeurs pour les 18 mois à venir.

6 millions de salariés vivent en situation de sous-emploi et de précarité. 4 embauches sur 5, hors intérim, se font en CDD. Ces situations mettent en difficulté de plus en plus de jeunes, de femmes et de personnes de plus de 55 ans.

L'année 2012 voit se confirmer l'aggravation de la crise sociale, près de 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (964 € par mois), moins de 780 € pour la moitié d'entre elles. Rebaptisé « seuil de bas revenus » par l'INSEE, comme cela a été fait pour les « excédents migratoires », cela nous est présenté comme du vocabulaire

d'économiste sans aucune arrière pensée politique, nos 3 organisations ne sont pas dupes de cette manipulation.

400 000 pauvres en Midi Pyrénées, une forte précarité financière sur la plus grande partie de l'Ariège et du Tarn et Garonne, et qui, ailleurs dans la région, se concentre dans certaines agglomérations (Tarbes, Albi, Castres) et dans de larges zones rurales entre le Tarn et l'Aveyron. La plupart de ces secteurs ont vu leurs industries disparaître depuis plusieurs années.

La crise a bon dos, de façon dogmatique on ne parle plus que de coût du travail. L'argument principal mis en avant pour les fermetures d'industries (textile, chimique, papetière,...) alors que le prix des matières premières flambe, que les investissements sont limités pour mieux rémunérer les actionnaires.

Dans ce contexte les droits sociaux et du travail sont malmenés voire non appliqués par certains employeurs. Un chantage éhonté à l'emploi, aux délocalisations, voire à la mort de grands groupes, est développé parallèlement par le patronat qui entend obtenir, en instrumentalisant la crise, des décisions sur le terrain de la flexibilité et du « coût du travail ».

Cette campagne cherche à exploiter l'inquiétude légitime des salariés dont plus d'1 sur 2 « craint d'être victime du processus de déclassement social ».

En matraquant ce qui serait une solution miracle, le patronat cherche à faire oublier l'essentiel : les banques et les grands groupes peuvent afficher des bénéfices importants et des trésoreries florissantes, alors que la désintégration des filières industrielles, le chômage et la précarisation se développent en Europe.

La crise a bon dos, de façon dogmatique on ne parle plus que de coût du travail
Le gouvernement met à l'étude différents scénarii qui font écho à la revendication du Medef, au nom de la compétitivité, pour transférer une partie des cotisations sociales sur la CSG ou d'autres assiettes. Ainsi 20, 30 ou 40 milliards, représentant une part du salaire socialisé versé par les entreprises, passeraient à la charge des ménages, consommateurs ou contribuables.

On nous appelle à conclure des accords dits « gagnant-gagnant » qui conjugueraient l'acceptation par les salariés d'une plus grande flexibilité tout de suite et la promesse d'un retour à meilleure fortune lorsque cela ira mieux, un jour.

Au delà des expériences d'entreprises ayant conclu de tels accords en France, toute l'Europe syndicale est témoin des signatures trahies. En Espagne le recul de l'âge de départ en retraite devait éviter la récession, en Italie c'est Fiat qui renie sa signature, en Irlande et dans toute l'Europe centrale c'est la hiérarchie des normes qui est piétinée et la Grèce est sur le point de devenir une vaste zone franche de toute réglementation sociale au nom de la crise.

Les causes du chômage et de la déliquescence de notre industrie ne sont pas à rechercher dans le "coût du travail" et les droits sociaux mais dans l'affaiblissement de notre système productif, le vieillissement et la désagrégation du projet collectif qui l'accompagnait, ainsi que dans la financiarisation de l'économie.

Nous traversons une crise mondiale du système capitaliste que certains pensaient ou disaient vouloir « moraliser » sans avoir réellement essayé de le faire. La finance a fait le « ménage », les plus gros ont mangé les plus petits, les entreprises en difficulté ont été sacrifiées, l'argent public a contribué à sauver les banques au prix d'une aggravation dramatique de l'endettement des pays (ex : NATIXIS, DEXIA...). Nous vivons une période trouble où les dirigeants politiques sont plus influencés par les lobbies que par leurs peuples respectifs.

Cela se traduit, par exemple, par une diminution des moyens alloués aux services publics, notamment ceux en charge de la lutte contre la fraude fiscale estimée, en France, à 50 milliards d'€. Si la question des déserts médicaux et en l'occurrence obstétricaux est posée à nouveau avec beaucoup d'acuité dans le Lot, nous n'oublions pas qu'au-delà de ce bassin de vie particulièrement touché, il y a sur la région de trop nombreux autres cas de déserts médicaux tout aussi critiques : ceux situés au Sud de Lannemezan, autour de Lavelanet, à l'Ouest du Gers, et bientôt, si rien ne change, dans les Hautes-Pyrénées avec les fermetures prévues de Lourdes après celle de Bagnères de Bigorre...

Des luttes exemplaires sont partout engagées, entre autre depuis plusieurs semaines autour de l'hôpital de Figeac, pour combattre ces logiques comptables de l'ARS avec des collectifs de Défense des Hôpitaux et Maternités réunissant population, élus locaux, organisations syndicales et associatives.

Sur le plan industriel, dans notre région, l'exemple de SANOFI est symptomatique. Depuis de nombreuses années, l'ensemble des pouvoirs publics lui a fait un pont d'or pour son installation et son développement : aides pour l'installation, pour l'embauche, exonérations et crédit d'impôt, captation de fonds régionaux, nationaux et européens, non régulation des prix des médicaments...etc....

Cela représente des sommes colossales distribuées sur le seul argent public, pour quel résultat social ? 900 suppressions d'emplois et une augmentation de la dette de l'Etat et de la sécurité sociale.

SANOFI c'est plus de 5 milliards de profits, une richesse créée par le travail des salariés, et comme récompense, le licenciement.

Jusqu'à quand ce schéma va-t-il continuer à se reproduire ? C'est révoltant moralement, injuste socialement et inefficace économiquement.

L'argent public a sauvé les banques, les entreprises privées, préservé les marchés financiers et la crise sociale continue de grossir. A quoi bon une politique qui fait payer la crise au plus grand nombre et aux plus démunis, finalement à ceux et celles qui n'y sont pour rien ? Ce n'est pas à eux et elles de payer une crise qui n'est pas la leur!

Voilà ce qui est inadmissible mais bel et bien décidé, organisé, planifié par ceux et celles qui dirigent et détiennent le pouvoir de l'argent aidés par des institutions comme l'OMC, le FMI, la BCE etc.

Jusqu'où iront-ils dans la lutte de classes ? Pensent-ils que les Français vont accepter facilement de revenir 80 ans en arrière ?

Imaginent-ils un SMIC européen à 600 € pour tous ? La retraite à 70 ans par assurance privée ? La santé en fonction des moyens et des bidonvilles aux portes des grandes villes ?

Alors oui, parlons conjoncture, mais surtout n'ayons pas l'air de croire qu'elle est le fruit du hasard ou d'erreurs stratégiques.

Tenter de moraliser le capitalisme n'est et ne peut être, en aucun cas, suffisant. La CGT, la FSU et Solidaires demandent de légiférer afin de mettre en place une autre répartition des richesses. La part des richesses produites revenant aux salariés, y compris avec les cotisations sociales, ne cesse de diminuer, au moins 10% plus faible qu'à la sortie de la guerre. A contrario, la rémunération des actionnaires et du capital croit de manière exponentielle, plus 20%, c'est-à-dire plus 100 milliards par an.

Ce n'est pas le travail qui coûte cher mais la rémunération du capital. Diviser les dividendes par 2 libérerait 120 milliards.

Pour retrouver de la croissance, il faut redonner du pouvoir d'achat aux ménages par une augmentation générale des salaires et particulièrement des bas salaires.

Pour la CGT, la FSU et Solidaires d'autres choix sont possibles, c'est le sens du changement attendu par une majorité de salariés, chômeurs et retraités.

Sanofi, Freescale, Molex, Papeterie La Moulasse, Fralib, Arcelor MITTAL, PSA, Doux, base Intermarché de Lectoure ITMLAI, ... et les autres doivent servir d'exemples pour enfin imposer de la transparence.

Transparence dans les montages juridiques et financiers des entreprises qui demandent des aides.

Suivi et contrôle de l'utilisation des fonds publics, conditionnalités des aides, développement et créations d'emplois, possibilités pour l'Etat d'imposer le remboursement des aides en cas de manquement.

Une politique de financements publics au service du développement économique, social et industriel et pas au service de la rentabilité financière. La CGT, la FSU et Solidaires continueront de le clamer haut et fort.

La CGT a un slogan qui lui tient à cœur et que partagent la FSU et Solidaires : « Vivre et travailler partout en Midi Pyrénées ». Pourquoi ne pas imposer ce changement maintenant, avec un rééquilibrage, nécessaire, des territoires et des bassins d'emploi.

L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, les moyens donnés aux services publics, sont également essentiels et indispensables. Il n'y aura pas de redressement si ces conditions ne sont pas remplies.

Pour la CGT, la FSU et Solidaires, il serait irresponsable de jouer l'avenir de notre région sur la seule industrie aéronautique. D'ailleurs, elle est déjà en concurrence mondiale avec d'autres pays et personne ne peut prédire son avenir. Certes il y a beaucoup de TPE/PME dynamiques en Midi Pyrénées, non soumises aux pressions des actionnaires mais dépendantes, elles aussi, d'un développement industriel. Entrepreneurs et salariés peuvent, parfois, avoir des ambitions convergentes pour notre région.

Depuis 2008 la crise a montré au monde, le cynisme et la perversité d'un système tourné exclusivement vers l'accumulation de richesses pour quelques-uns au détriment du plus

grand nombre. Des oligarchies voient le jour et se mettent en place dans nombre de pays dits démocratiques.

Le traité européen (TSCG), dit Pacte budgétaire, confirme nos inquiétudes, déjà par son intitulé, le mot social étant toujours absent du discours économique et monétaire. En généralisant l'austérité, ce traité précipite les pays dans la récession, même le FMI se voit dans l'obligation de le reconnaître. Pour la CGT, la FSU et Solidaires ce « pacte budgétaire » approuvé par une grande majorité de députés et sénateurs constitue un danger réel, annonciateur de catastrophes programmées, pour les salariés de France et d'Europe. Au nom d'un changement de politique et face à un véritable déni démocratique, la CGT, la FSU et Solidaires auraient apprécié, comme elles n'ont cessé, avec d'autres, de l'exiger, la mise en place de débats citoyens tant sur ce traité que sur la dette publique.

Concernant l'environnement, pour nos organisations syndicales, il est clair que la crise systémique et donc durable que nous traversons n'a en rien modifié le réchauffement climatique subi par notre planète. Il est donc important que la lutte pour la préservation de l'environnement ne soit pas sacrifiée sur l'autel de la recherche de la croissance à tout prix.

Les débats et échanges préalables aux lois Grenelle 1 et 2 étaient porteurs d'espoir et de progrès en matière de prise en compte des enjeux environnementaux. La mise en œuvre ou plutôt l'absence de mise en œuvre des engagements promis par le précédent gouvernement ont baigné d'eau glacée nombre d'acteurs qui s'étaient investis dans la démarche Grenelle. Nos dirigeants actuels se sont aussi engagés au travers de la conférence environnementale à prendre des mesures pour réussir la transition écologique.

Les organisations syndicales ont une nouvelle fois répondu à l'appel, elles souhaitent que ce coup-ci, les paroles soient suivies d'actes d'autant plus forts qu'ils sont plus que jamais nécessaires. Pour nous, la transition écologique ne peut se faire avec le mode de développement actuel. Il est impératif de réorganiser l'économie en utilisant moins d'énergie carbonée. Notre mode de croissance est intenable. Il faut en imaginer un nouveau qui prenne en compte à la même hauteur les ressources humaines et naturelles.

Le gouvernement a promis pour 2013 une loi sur la transition énergétique et une autre sur la biodiversité. Espérons que ces lois connaissent une issue plus heureuse que celle sur le vote des étrangers. La transition énergétique, pour revenir sur le sujet, ne pourra se réaliser que dans un cadre législatif et réglementaire clair. Pour la CGT, la FSU et Solidaires, il est important de construire un pôle public de l'énergie, outil indispensable pour planifier, gérer la production et le transport de l'énergie partout où les besoins existent. D'une manière générale, la défense de l'environnement passe par le renforcement des services publics dédiés. La préservation de la biodiversité ne pourra se faire sans contrôle des modes de production et de distribution. A ce titre, les salariés ont un rôle à jouer dans et hors de l'entreprise. Dans l'entreprise, les institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT) doivent être développées et dotées de nouveaux moyens liés à la prise en compte des questions environnementales avec de véritables droits d'expertise et d'alerte. Hors de l'entreprise, les organisations représentatives des salariés doivent pouvoir prendre toutes leurs responsabilités dans les instances de décision ayant un lien avec l'environnement.

La CGT, la FSU et Solidaires apprécient les propositions en matière de mix énergétique. Leur objectif à terme est de limiter, voire de supprimer, les productions issues d'énergies non renouvelables. A ce titre, le nucléaire occupe toutes les pensées. Cependant, l'objectif d'en finir avec l'énergie de l'atome ne doit pas nous faire oublier que cela prendra quelques années. Pendant ce temps, les centrales nucléaires resteront en service et donc potentiellement dangereuses. La gestion actuelle du groupe EDF avec son cortège de suppressions d'effectif de sous-traitance et d'économie d'entretien nous inquiète toujours autant. La recherche du profit est génératrice d'insécurité.

Nous tenons à rappeler ici que 410 000 de nos concitoyens de Midi-Pyrénées sont en situation de précarité énergétique. Leurs revenus ne peuvent plus supporter les hausses incessantes de gaz et d'électricité. Il y a lieu, là aussi, pour le législateur de prendre ses responsabilités en imposant un pôle public de l'énergie.

Nous rappelons que le Grenelle 1 préconisait un rapport sur l'impact environnemental des aides publiques budgétaires ou fiscales avec pour objectif de revoir ces aides en fonction de leur réelle efficacité économique sociale et environnementale. Nous engageons le Conseil régional à faire sienne cette réflexion et à conditionner, voire supprimer toute forme d'aide qui ne répondrait pas aux exigences de protection de l'environnement.

La CGT, la FSU et Solidaires attendent de cette note et des débats qu'elle suscite un apport dans la réflexion du Conseil Régional sur ses politiques économiques et sociales. La CGT, la FSU et Solidaires réitèrent leur demande de discuter de la conjoncture bien plus en amont des orientations budgétaires, à partir de la fin du premier semestre. Cela nous semble essentiel. En effet, comment penser sérieusement que ce travail présenté aujourd'hui a pu ou va influencer des orientations politiques et budgétaires déjà arrêtées ?

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.F.D.T, DE L'U.N.S.A ET DU GROUPE C.G.C.

Présentée par Monsieur Bruno LAFAGE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Les organisations syndicales françaises ont décidé de s'inscrire avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour l'emploi et la solidarité en Europe. Cette décision repose sur notre ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe et la France dans la stagnation économique, voire la récession. Ces mesures, loin de rétablir la confiance, ne font qu'aggraver les déséquilibres et créer des injustices. Elles mettent à mal le modèle social européen par ailleurs miné par la concurrence entre états et parfois le dumping dans les domaines de la fiscalité, du coût du travail et des conditions sociales.

En France, le nombre de chômeurs ne cesse de croître depuis 17 mois avec une hausse record en septembre. Les plans de licenciements se multiplient (Et comment ne pas être scandalisé et révolté par l'attitude de la direction de SANOFI à Toulouse), la précarité s'accroît. Un nombre de plus en plus important de salariés n'accèdent à l'emploi qu'en CDD pour des durées de plus en plus courtes. L'exclusion et la pauvreté progresse partout (en Midi-Pyrénées c'est 388 000 personnes de moins de 65 ans qui vivent en dessous du seuil de pauvreté). Les salaires dans le privé et le public stagnent. Les traitements de choc infligés aux travailleurs notamment en Grèce, en Espagne et au Portugal, montrent l'impasse des politiques d'austérité qui conduisent à la destruction des droits sociaux. La cohésion sociale, les services publics, le dialogue social et le respect des valeurs garanties par la Charte des droits fondamentaux sont mis en cause.

Cette situation est insupportable et menace la construction européenne elle-même. L'Europe, au risque de sombrer dans l'impasse du repli identitaire, doit bâtir ses politiques sur la solidarité et garantir les moyens du progrès social. Il faut cesser de voir en l'Europe la raison de nos maux économiques et sociaux mais agir, ensemble et solidairement, pour des conditions de travail et de vie décentes. Cela implique :

- Une véritable coordination des politiques économiques et des mesures de solidarité concrètes avec les pays les plus en difficulté en intégrant systématiquement la dimension sociale aux décisions européennes ;

- La négociation d'un « Contrat social » revendiqué par la Confédération Européenne des Syndicats incluant des mesures mettant fin à la concurrence sociale entre les Etats, et instaurer des standards sociaux européens,
- des mesures de relance au plan européen afin de renouer avec une croissance durable et favoriser l'emploi.

Mais il ne s'agit pas pour nous d'utiliser cette tribune du CESER pour en rester au plan international et européen car, l'analyse de nos équipes en région et le document servant de base à ce débat sans vote mettent en lumière la fracture territoriale de Midi-Pyrénées.

Tout comme nous le montre de manière fine l'INSEE et pôle emploi, Les bassins d'emplois de Midi-Pyrénées ne sont pas tous logés à la même enseigne. Une grille de lecture prenant en compte l'interaction entre production, emploi et territoires nous montre les écarts qui se creusent.

Si l'agglomération toulousaine, malgré les difficultés inhérentes à la progression de sa population et aux infrastructures de transports et de logements qui ne suivent pas, résiste mieux à la crise que le reste de la région il n'en est pas de même de la plupart des bassins d'emploi de Midi-Pyrénées.

Avec la crise qui perdure, quatre « dynamiques territoriales » sont en train de se construire sous nos yeux.

- Une « région » productive marchande et dynamique concentrée autour de la métropole toulousaine, allant de Montauban à Muret et où se bâtissent les futurs atouts compétitifs mais aussi les futurs dysfonctionnements d'une agglomération attirant toujours plus de population et créant toujours plus de difficultés. pour se déplacer, pour se loger et pour le « vivre ensemble ». (pollution, bruit...qualité de vie.)
- Une « région » non productive, non marchande et qui vit d'une combinaison du tourisme, des retraites et de l'emploi publics (territoires, d'Albi, d'Auch, de Cahors)
- Une « région » productive, marchande mais en difficulté composée des bassins industriels en mutation, (Tarbes, Castres-Mazamet)...
- Une « région » non productive, non marchande et en grande difficulté dont les territoires sont si frappés par le déclin industriel qu'ils dépendent essentiellement des injections de revenus sociaux (les anciens bassins miniers Carmaux, Decazeville, mais aussi Lavelanet, Saint Girons, Saint-Gaudens,...)

Cette analyse de terrain met au jour d'inquiétantes fractures territoriales en Midi-Pyrénées et face à ces constats dramatiques, si rien n'est entrepris, la crise de longue durée aura pour conséquence la fragilisation encore plus accrue des territoires les plus faibles. La CFDT, l'UNSA, la CFE-CGC soucieuses de l'emploi et de l'équilibre des territoires ne peuvent s'y résigner.

Nous persistons à penser que des réponses appropriées, concertées et diversifiées sont nécessaires pour accélérer la mutation de certains bassins d'emploi, accompagner et faciliter l'accélération des mobilités résidentielles et développer les mécanismes de solidarités intra régionale afin de préserver dans l'avenir l'équité entre territoires.

Dans une telle situation, les différents niveaux de collectivités territoriales ne peuvent rester dans leur splendide isolement.

En Midi-Pyrénées, plus qu'ailleurs, il est urgent que la Région coordonne les politiques économiques et que les collectivités territoriales, les départements, la métropole et les agglos travaillent enfin ensemble et, en collaboration avec les acteurs de la société civile organisée sur les territoires, participent avec l'Etat à la définition d'une politique régionale d'investissements productifs seule garante d'une solidarité tant mise à mal par la crise actuelle.

CONTRIBUTION DU GROUPE F.O.

Présentée par Monsieur Gérard OMER

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

En France comme dans l'Union Européenne, la situation ne cesse de se dégrader pour les Travailleurs, les retraités et les demandeurs d'emploi. La crise en cours du capitalisme s'accroît et se comprend socialement.

Comme les Politiques imposées à la Grèce, à l'Espagne, au Portugal ou à l'Italie le démontrent, l'austérité fait glisser l'économie vers la récession. Elle engendre une diminution du Pouvoir d'Achat, une explosion des inégalités, du chômage, de la précarité et de la pauvreté et conduit à l'exclusion sociale. Elle détruit l'activité économique et compromet toute politique industrielle. De plus, elle attaque les principes républicains et les droits sociaux.

Par ailleurs, elle entraîne, toutes choses étant égales par ailleurs, une chute des recettes fiscales, de sorte que déficits et dettes publiques ne se réduisent pas. Les politiques d'austérité empêchent la croissance et creusent le déficit, ce qui justifie de nouvelles politiques d'austérité et ainsi de suite.

Le résultat est accablant. Après la récession de 2008-2009, l'Europe replonge en récession et à part la France, qui y échappe de justesse, seules l'Allemagne et la Finlande surnagent.

Les traités décidés dans le cadre de l'Union Européenne, traité du Mécanisme Européen de Stabilité (MES) et Traité de Stabilité, Coordination et Gouvernance (TSCG) conduisent à plus d'austérité, à créer une « Europe des Sanctions » et à des transferts de souveraineté.

Or la montée du chômage n'est pas inéluctable, une autre politique économique est possible permettant de retrouver la croissance et de soutenir l'emploi.

Face à la montée du chômage, les premières mesures doivent être le recours facilité au chômage partiel, le rétablissement de l'allocation équivalente retraite dont Force Ouvrière avait obtenu la prolongation jusqu'à fin 2010 et des systèmes de préretraite, plus de sécurité et moins de flexibilité, des services publics renforcés, une augmentation des effectifs de Pole Emploi en CDI afin d'améliorer les délais d'indemnisation, l'accompagnement et le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi.

La situation de Midi-Pyrénées est en train sur ce plan de devenir désastreuse puisque son taux de chômage à 10,6% dépasse celui du national à 9,7%. En effet, les quelques 5800 emplois créés dans l'année sont insuffisants pour combler les 15000 supprimés non seulement dans les grandes entreprises telles Thales Services Fram, Freescale mais aussi dans de nombreuses petites, forcément moins médiatisées.

L'intervention publique et la consommation des ménages sont la clef de la croissance pour relancer la création d'emplois en CDI à temps complet qui doit rester le contrat de travail de référence.

L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés est non seulement une nécessité sociale et économique mais elle constitue la revendication majeure pour tous les travailleurs face aux plans d'austérité. D'ailleurs, toutes les périodes de progrès social n'ont-elles pas été des périodes d'augmentation générale des salaires ?

Le maintien et la création d'emplois passent par une politique industrielle nationale ambitieuse permettant de renforcer la légitimité de l'intervention publique. La banque publique d'investissement doit coordonner les fonds nationaux existants, y compris le programme des investissements d'avenir et constituer un guichet unique pour les entreprises et les industries, s'appuyant sur les services de l'État. Cette politique doit permettre d'empêcher les délocalisations, les externalisations, de stopper le dumping fiscal, salarial et social et d'autoriser la prise de la majorité, voire de la totalité du capital d'une entreprise par la puissance publique et le contrôle des entreprises quand la situation l'exige pour sauver l'emploi qui est la chose qui nous importe le plus dans cette période troublée.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATIONS

Présentée par Monsieur Gérard MOLÉNAT

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Au-delà des points développés dans la note de situation conjoncturelle qui nous a été présentée je voudrais au titre du groupe Association insister sur l'impact de la crise que nous subissons dans nos organisations relevant de l'économie sociale et solidaire

Etat des lieux

Les associations en Midi Pyrénées en 2012:

D'une manière générale : un vague à l'âme, fait de difficultés réelles et d'incertitudes, que reflètent quelques chiffres préoccupants :

- un nombre annuel de création d'associations encore orientée à la baisse avec un recul de l'ordre de 2,5% soit 3638 créations d'association en Midi Pyrénées entre septembre 2011 et septembre 2012. Il y avait, annuellement, près de 4000 créations d'associations, avant la crise. Ce tassement des initiatives est un signal important, marquant le repli sur soi, la peur du lendemain, la morosité,...

- l'évolution de l'emploi associatif est préoccupante et tout particulièrement en Midi Pyrénées où l'on relève une chute de l'effectif salarié de plus de 0,4%.

Les secteurs les plus concernés sont sur la base de chiffres nationaux l'aide à domicile (-0,4%) et la culture (-2,3%).

On comptait, en 2011, en Midi-Pyrénées, 8950 associations employeuses pour près de 91260 emplois et 550000 bénévoles impliqués dans la vie associative ; les notes successives de conjoncture de « Recherche et Solidarité » avec le soutien de la CDC et de l'ARF montrent une diminution nette depuis le dernier trimestre 2010 de l'emploi associatif. Au niveau national, c'est, sur un an, 11000 emplois perdus dont près de 500 en région Midi Pyrénées.

Si ce paysage associatif est à différencier selon ses domaines d'intervention, globalement les responsables associatifs partagent plusieurs préoccupations

- sur la crise de l'emploi associatif qui touche de manière différente les quelques 8950 associations employeuses de Midi Pyrénées, aujourd'hui 11% des responsables d'association se disent en véritable détresse au regard de leur situation économique.

- sur les relations avec l'Etat et les collectivités territoriales qui placent systématiquement, les associations portant une mission d'intérêt général sur le champ de la mise en concurrence.

A ces difficultés se rajoutent aujourd'hui l'incertitude de pouvoir mobiliser les fonds européens dans le cadre de la nouvelle programmation 2014 / 2020.

Il est essentiel que le secteur associatif ait accès au FEDER, au FSE et au FEADER. A contrario il est certain que les données chiffrées évoquées précédemment s'aggravaient dans les mois à venir.

Le groupe associatif s'est attaché plus particulièrement à 4 volets :

Sur le plan de l'éducation et de l'enseignement,

Nous constatons que peu d'éléments chiffrés et de réflexions sont apportés dans le cadre du document sur la conjoncture

Nous rappelons qu'en Midi-Pyrénées, 505000 élèves ont fait leur rentrée scolaire en septembre 2012, soit 2000 de plus par rapport à la précédente rentrée. et que plus de 700 associations sont enregistrées sous la référence « enseignement ».

Globalement, les choix opérés, depuis 5 années consécutives, en matière d'éducation et de formation pèsent sur l'instant et conditionnent l'avenir, notamment quand une loi d'orientation se prépare et alors que vient de s'ouvrir une grande concertation nationale sur la refondation de l'école de la République.

Certes la rentrée scolaire s'est effectuée dans le cadre de 14000 suppressions de postes inscrites au budget 2012. Les quelques 1000 créations inscrites au collectif budgétaire du 4 juillet 2012, n'ont fait qu'atténuer faiblement certaines difficultés, notamment vis-à-vis de classes surchargées, se soldant par 13 000 suppressions effectives à cette rentrée.

Mais un autre avenir pourrait se dessiner. L'Education Nationale particulièrement malmenée par quelques 80 000 suppressions de postes devrait connaître un renversement de situation avec la création de 60000 postes annoncée pour les 5 ans à venir. Un vrai défi pour réussir ce recrutement massif qui constitue un investissement du pays.

Dans notre Région la situation est critique et les indicateurs ne cessent de se dégrader depuis quelques années. Si historiquement la population de la Région est plus diplômée que celle du reste du pays, ce n'est plus le cas pour les flux sortant actuellement de formation initiale ; 62% d'une classe d'âge accédant au baccalauréat contre une moyenne nationale qui se situe à 66%.

Pour sortir de cette impasse il faut la mobilisation de tous, mais aussi :

- Rendre réellement l'école gratuite pour tous
- Permettre la scolarisation dès 2 ans
- Remettre l'enfant au centre du système éducatif en prenant en compte ses rythmes et ses besoins.

- Supprimer les dispositifs de sortie précoce du système éducatif.
- Mettre en place une vraie pédagogie différenciée.
- Accélérer le retour à une réelle formation professionnelle initiale des enseignants et promouvoir le développement d'une formation continue. Il s'agit là des aspects indispensables pour optimiser cet effort de recrutement et adapter l'enseignement en particulier aux pédagogies différenciées et aux usages des TIC.
- Réduire le décrochage scolaire qui est actuellement de 15% de la population scolaire et faire cesser les 150000 sorties sans qualification tous les ans, dont près de 4000 en Midi Pyrénées,

C'est le défi que nous avons tous à relever pour ne pas obérer l'objectif de développer dans notre région une véritable économie des savoirs, de l'innovation et de la connaissance.

L'enseignement supérieur avec quelques 117000 étudiants en Région connaît aussi une phase de réflexion pour son avenir après une course effrénée à l'excellence. L'enjeu de la réussite en licence est aussi un enjeu fort.

A noter aussi que des changements se profilent en matière de formation qui pourraient amener une modification sensible du rôle des Régions.

Sur le plan social

Après la crise de 2008, la situation financière des ménages s'est confrontée à la crise de 2011, caractérisée par une baisse du pouvoir d'achat qui est la conséquence de l'augmentation significative des prix (+2,10%) et une faible augmentation des revenus d'activités (+0,50%). A l'automne 2011, le choix des pouvoirs publics avait été de suspendre l'indexation des aides en 2012 et la non revalorisation correspondante des prestations familiales ce qui a entraîné une nouvelle dégradation supportée par les bénéficiaires des aides et des prestations.

Dans le même temps, les aides distribuées par les Associations n'ont cessé d'augmenter ce qui confirme l'insuffisance des politiques sociales, et une intensification du phénomène de précarisation.

Du fait du caractère profond et durable de cette crise, les collectivités territoriales et les Pouvoirs Publics pourraient être amenées à limiter l'octroi des aides, et par ailleurs les associations se trouver dans l'impossibilité de faire face à l'augmentation de la demande. Les derniers chiffres puisés dans la presse l'attestent, il manque plus de 1000 places en centres d'hébergement d'urgence en Midi Pyrénées.

Par ailleurs le PEAD – plan européen d'aide alimentaire aux plus démunis se trouve à nouveau menacé. En France c'est annuellement, plus de 130 millions de repas distribués par les associations intervenant dans ce domaine. Il est vital dans une période où les besoins ne cessent de croître que ce dispositif européen soit maintenu.

Les personnes en situation de précarité ne parviennent plus à satisfaire convenablement les besoins primaires d'existence de manière autonome. Les ménages pauvres et

modestes sont les plus affectés et la part des dépenses contraintes dans le budget familial a atteint un niveau élevé principalement dû au coût du logement et de l'énergie. La montée de la précarité énergétique, avec plus de 15,6% de foyers midi-pyrénéens concernés, démontre l'insuffisance de la politique d'efficacité énergétique au niveau des logements, et les besoins d'information et de sensibilisation des habitants.

Des questions se posent sur le niveau du « reste à vivre », et par voie de conséquence l'impact sur le niveau des minimas sociaux, les enfants pauvres, leur parcours scolaires, leurs difficultés d'insertion dans le monde du travail, l'accès aux soins.

Il faut vaincre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Les associations attendent des Pouvoirs Publics et des Collectivités qu'ils agissent de manière plus ciblée notamment de par leur rôle de redistribution et d'accompagnement pour l'emploi, le logement, et l'éducation qui sont facteurs de cohésion sociale.

Sur le plan environnemental

Globalement nous souscrivons à la présentation faite dans la contribution, concernant la Conférence environnementale et au souffle qu'elle apporte.

La transition énergétique qui est au cœur de cette excellence environnementale voulue par le Président de la République, va mobiliser les Régions, il sera important que le CESER y apporte son avis.

L'éclairage régional que donne la contribution est encore, cette année, faible eu égard aux données disponibles notamment via le profil environnemental publié par la DREAL et les observatoires régionaux (Oramip et Ordimp).

En ce qui concerne l'eau, selon le profil environnemental 2010, seulement 32 % des captages d'eau potable sont protégés.

En ce qui concerne l'air, au cours de cette année 2011, de nombreux dépassements des seuils d'information et d'alerte ont été constatés en Midi-Pyrénées. Il faut savoir que la qualité de l'air s'aggrave selon un certain nombre d'indicateurs tant le long des voies à grande circulation qu'en milieu rural.

En ce qui concerne les déchets, selon les derniers chiffres disponibles de 2009, le taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés est très variable d'un département à l'autre : 84 % en Haute-Garonne, 33 % dans les Hautes-Pyrénées.

Le niveau de connaissance de la biodiversité régionale a connu une avancée majeure avec notamment l'achèvement en 2012 du programme de modernisation de l'inventaire du patrimoine naturel remarquable, les ZNIEFF. Aujourd'hui 34% du territoire midi-pyrénéen est renseigné par des ZNIEFF alors qu'il n'était que de 26 % il y a 20 ans. Coordonné par la DREAL Midi-Pyrénées cet inventaire repose sur la contribution de 72 structures naturalistes ou scientifiques, pour la plupart associatives.

D'autres inventaires, sur les zones humides par exemple sont en cours, mais aussi indispensables soient-ils à la connaissance et à la définition de politiques publiques, ils ne sont pas d'un bon format pour fournir des indicateurs conjoncturels, permettant d'apprécier et de suivre de manière opérationnelle la situation de la biodiversité sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées.

Comme les années précédentes, le groupe association réitère donc sa demande pour que soient élaborés des indicateurs de l'état et de l'évolution de la biodiversité en Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui de nombreuses associations environnementales dans les domaines de la connaissance, de la protection et de la sensibilisation, sont en survie. La commande publique assèche les initiatives associatives. La mise en concurrence se conjugue à la complexité du montage des dossiers européens. Tous ces éléments mettent à mal le secteur associatif et le mécénat d'entreprise qui est appelé pour compenser les pertes de fonds publics, à lui-même ses propres limites.

Parmi les signes positifs, il faut souligner la volonté déclarée du chef de l'Etat, lors de la conférence de l'environnement, d'associer la jeunesse : « sensibilisation des élèves aux enjeux du développement durable » et « formation des citoyens » pour réussir la transition écologique. Nous prenons acte là aussi de l'intérêt porté à l'éducation à l'environnement.

Sur le plan économique

Au regard des changements politiques intervenus ces derniers mois, le groupe associations du CESER porte son intérêt sur le rapport de confiance réciproque signé entre l'Etat et les Régions de France et sa déclinaison en 15 engagements.

Les associations attendent de cet acte nouveau plus de lisibilité dans le rôle des uns et des autres et surtout une plus grande cohérence dans la définition et mise en œuvre des politiques publiques.

Nous souhaitons, suite à cette déclaration commune entre l'Etat et les Régions, que les mesures d'accompagnement économique annoncées permettent aux entreprises secouées par la crise de retrouver des conditions favorables à leur développement et donc à l'embauche.

Nous soulignons aussi l'intérêt que nous portons à la mise en œuvre des emplois d'avenir soit une estimation de près de 5000 emplois pour Midi Pyrénées.

En Midi Pyrénées le secteur associatif bouge et cherche à s'adapter et à innover face aux effets de la crise. Il participe de façon forte à la mise en place de nouveaux moyens de gouvernance. Il est essentiel que les pouvoirs publics et les acteurs de la société dans leur pluralité prennent conscience et continuent à soutenir ce qui est défini bien souvent de manière réductrice, par l'expression «le secteur de l'économie non marchande ». Ce secteur est aujourd'hui une composante réelle de l'économie régionale, génératrice de vrais emplois, non délocalisables et répondant à des besoins fondamentaux. Ce n'est pas parce que les associations sont animées par une finalité non lucrative qu'elles ne représentent pas un réel poids économique.

Au nom du groupe association, je vous remercie.

CONTRIBUTION DU GROUPE DES SCIENTIFIQUES

Présentée par Monsieur Pierre MOLETTE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

L'Enseignement Supérieur et la Recherche vivent actuellement une phase de transition caractérisée notamment par la mise en place de nouveaux projets et modes de financement via les Investissements d'Avenir et par les réflexions en cours dans le cadre des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Par ailleurs la mise en œuvre par le Conseil Régional du SRESR (Schéma Régional de Enseignement Supérieur et de la Recherche), voté fin 2011, vient apporter des éléments de structuration notamment avec la mise en place de contrats de site.

Pour Midi-Pyrénées, les Investissements d'Avenir se sont traduits par la sélection d'un certain nombre d'Equipex et de Labex. Des thématiques porteuses d'avenir comme par exemple les nanotechnologies, la biologie et les biotechnologies sont ainsi reconnues comme des points forts de la recherche midi-pyrénéenne. Mais le domaine des Sciences Humaines et Sociales a vu également plusieurs de ses projets labellisés.

Nous sommes très satisfaits de la sélection du projet de plateforme TWB (Toulouse White Biotechnology), porté par l'INRA et implanté sur le site de l'INSA. Ce doit être un moteur pour le développement de nouvelles activités industrielles dans le secteur des biotechnologies blanches.

Autre lauréat, le Pôle Hospitalo-Universitaire sur le Cancer, dénommé CAPTOR, se focalise sur la pharmacologie anticancéreuse et le développement de nouvelles thérapeutiques tout en intégrant le suivi du patient et la formation des soignants. Il vient renforcer le pôle cancer-bio-santé.

La proposition faite pour la SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) a été retenue et a donné naissance cette année à la société Toulouse Tech Transfer. L'avancement des travaux de réalisation, sur le Campus de l'Université Paul Sabatier, de la Maison de la Recherche et de la Valorisation (qui doit notamment accueillir Toulouse Tech Transfer) traduit concrètement la volonté de valoriser les résultats de la recherche.

Nous ne pouvons par contre que regretter les retards à la mise en place de l'IRT (Institut de Recherche Technologique) Aéronautique Espace, Systèmes Embarqués qui doit être implanté sur le site de Montaudran Aerospace. Nous notons cependant que cette année a été posée sur ce site la première pierre du bâtiment devant accueillir l'Espace Clément Ader.

C'est l'occasion de souligner l'importance que doit prendre la recherche technologique aux côtés des pôles très forts et reconnus de la Région dans les domaines de la formation, de la recherche académique et de la recherche des entreprises (industrielles ou agricoles). Rappelons en effet que Midi-Pyrénées affecte 4,2% de son PIB à la recherche, dont 3% pour la recherche privée et 1,2% pour la recherche publique. Le déploiement, soutenu par le Région, de plateformes technologiques et la venue annoncée d'une antenne de la Direction de la Recherche Technologique du CEA doivent contribuer à renforcer cette recherche technologique sur le territoire.

Nous ne pouvons pas traiter de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sans évoquer l>IDEX. Suite à la sélection du projet soumis par le PRES fin 2011, des réactions au sein des établissements demandant des évolutions et améliorations du projet, notamment sur les modes de gouvernance et sur la notion et le périmètre d'excellence, ont conduit à la mise en place d'un Comité de Concertation de Site et de deux groupes de travail, l'un sur la gouvernance et l'autre sur les programmes devant être financés par l>IDEX. Ces groupes, relayés par une concertation dans les établissements, ont élaboré les points de convergences et les points d'achoppement nécessitant encore discussions. Sur cette base a été élaboré un protocole que les Conseils d'Administration des Etablissements, sauf celui de Toulouse Capitole, ont entériné à la mi-octobre ; le vote positif du CA du PRES, avec la seule abstention de Toulouse Capitole, permet ainsi la poursuite du processus et des travaux devant mener à la préparation et à la signature avec l'Etat de la Convention IDEX. L'Université de Toulouse – Midi-Pyrénées pourra ainsi se construire dans les années à venir sur des bases qui ont fait cette année l'objet d'une concertation étendue.

Par ailleurs la préparation et la signature des contrats de sites déjà évoqués sont en cours. Quatre contrats ont été signés en juillet 2012 avec les collectivités et partenaires académiques concernés pour les sites d'Auch, Cahors, Castres-Mazamet et Millau-Saint-Affrique. Six autres contrats devraient être signés au début 2013.

La SRI (Stratégie Régionale de l'Innovation) est également en phase transitoire puisque la phase actuelle se termine et que se prépare la prochaine étape qui doit s'inscrire dans la stratégie européenne UE 2020 pour « une croissance intelligente durable et inclusive ». Pour Midi-Pyrénées 60% du prochain FEDER doit permettre de renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation. Les réflexions engagées actuellement en région sur les programmes 2014-2020 s'inscrivent dans ce cadre où la SRI a toute sa place ; elles donneront lieu à une réunion de synthèse prévue pour fin décembre.

A côté de ces transformations et évolutions nous vous proposons quelques points complémentaires :

- La désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques et techniques ainsi que pour les métiers industriels nous amènent à noter avec satisfaction que, pour la première fois depuis une dizaine d'année, l'IUT de Figeac a pu remplir sa formation en mécanique et productique à la rentrée 2012
- Les résultats obtenus en licence par les étudiants du CUFR Champollion ont été remarquables par leur fort taux de réussite. Notons que le CUFR Champollion accueille un pourcentage nettement plus élevé d'étudiants boursiers que la moyenne.
- Le PRES « Université de Toulouse » met en œuvre, depuis septembre 2011, un projet éducatif local baptisé Viasup, visant à faciliter l'accès aux formations d'ingénieurs pour des bacheliers issus de milieux sociaux modestes et fragiles et/ou des filières technologiques. Parmi les 16 étudiants de la première promotion, accompagnés chacun par un ingénieur tuteur, il n'y a eu qu'un abandon ; les autres ont tous pu intégrer un cursus post bac (2 en L1 préparation Concours DEUG, 2 à l'INSA et 11 en CPGE). Le projet Viasup est reconduit pour l'année 2012-2013 avec 24 étudiants sélectionnés sur 200 candidats.

Pour terminer, concernant les ingénieurs, l'enquête socio-économique nationale réalisée chaque année par les Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) met en évidence les tendances suivantes :

- le taux de femmes ingénieurs diplômées ne cesse de croître : de 16% pour la tranche d'âges 35-39 ans, il est de 20% pour la tranche 30-34 ans et de 26% pour la tranche des moins de 30 ans.
- 29,7% des ingénieurs de moins de 30 ans ont été boursiers (avec 23,9% sur critères sociaux), chiffre toujours en hausse ; rappelons en effet qu'en 2010 nous faisions ici état d'un pourcentage de 26,4%.
- malgré la crise, l'insertion professionnelle s'est améliorée ces dernières années : le pourcentage de diplômés ayant trouvé un emploi au bout de 6 mois est passé de 54% pour la promotion 2009 à 64% pour la promotion 2010 et 67% pour la promotion 2011. Compte-tenu des poursuites d'études, les pourcentages de jeunes en recherche d'emploi 6 mois après leur diplôme étaient respectivement de 27%, 22% et 18%. Pour la promotion 2010, le taux de jeunes en recherche d'emploi après 18 mois était tombé à 5%.
- malgré une forte progression, à peine 10% des ingénieurs sont formés par la voie l'apprentissage (ils étaient 5% en 2002 ; 7,5% en 2007). On note que , sur la dernière décennie, l'insertion professionnelle des apprentis a été plus facile que pour les étudiants.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE SANTE ET COHESION SOCIALE

Présentée par Monsieur Pierre-Jean GRACIA

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

J'interviens au nom du Groupe Santé et cohésion sociale, groupe composé des représentants des fédérations hospitalières, des représentants des organismes de la Sécurité sociale, des associations de réinsertion et de la Mutualité Française.

Appréhender la conjoncture d'un point de vue santé au plan régional est toujours un exercice délicat tant le secteur est dépendant de décisions nationales.

La situation sociale de notre région, telle que révélée dans le document de conjoncture, entre chômage et précarité en progression se reflète au travers de certains dispositifs d'aide et d'amortissement pour l'accès aux soins.

Ainsi, si l'on s'en réfère au fonds CMU pour analyser les difficultés économiques, on note une évolution significative entre 2010 et 2011 avec un effectif de 168 272 personnes bénéficiaires de la CMUC sur Midi-Pyrénées, représentant 5.7% de la population globale, légèrement inférieur à la moyenne nationale 5,9%.

Des disparités régionales sont observées au niveau de certains territoires.

Deux départements restent plus particulièrement impactés, l'Ariège et le Tarn et Garonne avec respectivement 7.5 et 7.1% de la population éligible à ce dispositif.

Un autre dispositif permet de consolider les difficultés économiques à recourir aux soins, c'est l'ACS (l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé). On note une évolution significative (+30% sur les 7 premiers mois de 2012 chiffre nationaux) de recours à ce dispositif, effet de la revalorisation du plafond intervenu au 1/01/2012 (35% du seuil CMUC) et d'une meilleure connaissance de son objet.

L'actualité régionale s'articule autour de l'approbation par les instances de l'Agence régionale de Santé, du Projet régional de santé.

Je ne reviendrai pas sur son contenu et sur les inquiétudes exprimées par le CESER quant à l'adéquation des moyens aux objectifs indiqués.

Certaines des remarques du l'avis du CESER ont été prises en compte mais ce n'est qu'à la publication définitive du PRS et à sa mise en œuvre que nous vérifierons les intentions rédigées.

Le Conseil Régional a exprimé un avis défavorable sur le projet régional de santé avis

Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région
Midi-Pyrénées en 2012

Assemblée Plénière du 06 novembre 2012 – CESER Midi-Pyrénées

motivé par quatre réserves principales:

- La prise en compte insuffisante des besoins en formation et des effectifs prévisionnels des professions sanitaires et sociales
- Les zonages retenus pour les soins ambulatoires et l'organisation territoriale de l'offre hospitalière
- La prise en compte insuffisante des spécificités territoriales
- L'absence de précision sur les moyens humains et financiers alloués à la mise en œuvre du projet régional de santé

Le groupe Santé et cohésion sociale espère que cet avis négatif n'obèrera pas l'implication du Conseil Régional sur les questions de santé, l'échelon Régional restant pour nous le territoire favorable à la meilleure organisation de l'offre sanitaire et médico-sociale.

L'engagement dans les PASS mutuelle étudiant dans les aides à l'installation des médecins, dans l'investissement auprès des maisons pluridisciplinaires de santé doit perdurer.

La prérogative du Conseil Régional dans les formations paramédicales en fait maintenant un acteur essentiel de santé.

L'accès à des soins de qualité pour tous, en milieu rural comme en milieu urbain est une préoccupation de nos concitoyens au même titre que l'accès à l'emploi et au logement. Si parfois un évènement dramatique peut être le révélateur d'une organisation sanitaire défaillante, il faut s'en assurer avant de sur réagir, la sur médiatisation n'étant pas gage de raison de sérénité.

Le groupe santé et cohésion sociale approuve sans réserve le communiqué de presse prudent du CESER rappelant la nécessité d'une offre de soins sécurisée sur tous les territoires.

On ne peut lorsque l'on évoque la santé en rester à une seule analyse régionale tant les décisions nationales impactent l'organisation sanitaire, les prestations versées, les cotisations recouvrées, les taxations diverses et les dettes à résorber.

Prétexte, cause ou conséquence de la conjoncture, l'actualité en la matière est riche. Le groupe santé souhaite attirer votre attention sur quelques sujets.

Tout d'abord, l'état de la dette sociale transférée dans la CADES (caisse d'amortissement de la dette sociale). Si la dette est structurelle son montant en constante augmentation n'échappe pas à la conjoncture.

Ainsi au 30 juin 2012 sur les 209 Mds€ de dette sociale repris depuis 1996 seuls 64 Mds€ d'amortissement principal sont apurés. Le solde restant à amortir jusqu'en 2025, s'élève à 145 Mds€.

Pour l'année 2012, le déficit prévisionnel des quatre branches de la Sécurité Sociale s'établit à 13,3 Mds€.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2013 prévoit dans ces hypothèses pluri annuelles un déficit de 6,4 Mds€ à l'horizon 2017. Les futures décisions sur la compétitivité et leur impact sur le financement de la protection sociale sont à observer

de près dans ce contexte.

L'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie global 2013 est fixé à 2.7%. Ce taux en légère augmentation ne laissera que peu de marge de manœuvre aux établissements sanitaires et aux établissements du secteur médico-social.

Quelques points positifs!

L'abandon de la convergence tarifaire liée à la tarification à l'activité, annoncée par la ministre est perçu positivement par la fédération des hôpitaux publics.

La nécessaire modernisation de l'hôpital public passera par la reconquête de pans entiers d'activités chirurgicales et de développement de la chirurgie ambulatoire dans une logique d'accessibilité financière sur tous les territoires.

Les investissements sont donc nécessaires.

De la même façon, le fonds de restructuration des associations d'aides à domicile d'un montant de 50 millions d'€ bénéficiera au maintien d'emplois non délocalisables.

Ce dispositif d'aide, déjà mis en œuvre en 2012 a permis un soutien à une quarantaine d'associations dans la région.

Le groupe santé et cohésion sociale accueille favorablement la suppression du droit de timbre de 30€ institué par la loi de finances de 2011 pour l'aide médicale d'état.

Nous avons dénoncé cette mesure susceptible d'éloigner les plus fragiles du système de soins.

Comment ne pas évoquer encore, certaines enquêtes mettant en exergue le renoncement aux soins de certaines personnes pour des causes essentiellement financières.

Le récent accord sur les dépassements d'honoraires qui représentent aujourd'hui 2,4 milliards d'€, au delà d'une ambition affichée de les faire diminuer progressivement, répond à minima à une réalité qui empoisonne nos concitoyens.

Deux dispositifs sont institués:

- La fixation d'un repère pour apprécier les pratiques excessives repère fixé à un taux de dépassements de 150% du tarif conventionnel
- La création d'un contrat d'accès aux soins proposés aux médecins de secteur 2 s'engageant pour 3 ans à diminuer leurs dépassements à due proportion des revalorisations tarifaires en échange d'une prise en charge de leurs cotisations sociales.

Le groupe santé et cohésion sociale s'interroge sur l'efficacité réelle d'un tel dispositif présenté comme une avancée majeure par la ministre mais paraissant très éloigné de notre réalité régionale.

En conclusion, le groupe santé et cohésion sociale rappelle que l'amortisseur constitué par la protection sociale reste un enjeu majeur et prioritaire en période de crise.

Il constitue un rempart face aux inégalités croissantes que met en exergue notre document sur la conjoncture.

CONTRIBUTION DE MONSIEUR JEAN DE GALARD

Présentée par Monsieur Jean De Galard

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Un élément a été très peu abordé durant nos recherches sur la conjoncture. Heureusement, notre collègue Bruno LAFAGE y a fait allusion d'une façon claire. En ce qui me concerne ayant suivi les deux journées consacrées à la réforme territoriale le 4 et 5 octobre au Sénat, je peux dès à présent en tirer un certain nombre de conclusions. Sans parler du futur, nous constatons que la métropolisation indispensable au niveau de l'Europe devient particulièrement difficile au niveau organisation générale comme cela a été évoqué pour les moyens de transports et autre. D'autre part, elle peut si on n'y veille pas, couper la France en deux.

En effet, ce monde urbain concentré avec tous ses problèmes a en face de lui un monde rural ayant l'impression d'être abandonné. Les PLU en zones rurales en sont un exemple frappant. Sous prétexte de la raréfaction des terres agricoles - on oublie au passage les TGV, les autoroutes, les ronds points... - la limite des parcelles données éventuellement à de futurs habitants est tellement restreinte, que beaucoup de communes sont obligées de refuser l'accès de leur propre territoire. On a l'impression que l'on veut enfermer ce monde rural, qui n'est par ailleurs pas composé que d'agriculteur ayant pour vocation de nourrir les hommes, point à la ligne. On oublie que c'est un monde complexe et complet, avec une population diverse qui est capable d'accueillir ceux qui n'ont pas la chance comme eux de vivre dans des conditions parfois plus agréables.

D'autre part on oublie que ce monde rural évolue. Si je situe le Comminges, pays perdu pour beaucoup, 76 000 habitants il y a 10 ans, 85 000 à l'heure actuelle, un problème nouveau très bien exprimé par notre collègue précédemment, est la population âgée qui augmente, l'aide à domicile de plus en plus difficile à financer et un certain nombre d'autre problèmes humains non résolus. Cette crainte excessive de voir fondre les terres agricoles fait qu'à travers ces PLU, l'ensemble du monde rural est en train de perdre sa chance d'accueillir une population nouvelle capable de faire maintenir les écoles, écoles indispensables au moins à ceux qui restent.

Mais on assiste à une désertification déjà mise en route.

Les artisans qui arrivent à l'âge de la retraite ne sont pas remplacés pensant peut-être ne plus avoir de clients. On ne trouve donc plus d'artisan, les médecins aussi disparaissent ; Aurignac, 3 médecins, 64, 65 et 67 ans.

Nos collectivités sont peut-être responsables. Ont-elles pensées à faire des résidences médicalisées ? C'est une question que j'ai souvent posée à mes collègues, mais pour laquelle je n'ai pas eu autant de réponses que je l'aurais souhaité.

On n'est pas aidé non plus par le départ des services publics, paradoxalement, au moment où la population augmente, le nombre de personnel en face de nous diminue.

C'est ce différentiel qui s'installe tous les jours un peu plus alors que la complémentarité du monde rural et du monde urbain n'est pas à démontrer. Que d'autre part, pour ce monde urbain, mis sans doute dans des conditions qu'il ne souhaitait pas, l'accessibilité à l'espace, à la nature, au contact de ce sol dont ses habitants sont issus est indispensable à leur équilibre.

Donnons au moins les moyens à ce monde rural non seulement de continuer à produire les produits nécessaires à la subsistance de l'homme, mais de jouir pleinement de son rôle d'accueil car il n'y a pas deux France, il n'y en a qu'une, et tout doit être fait pour rapprocher ces deux sociétés qui s'écartent actuellement l'une de l'autre, et ce, dans l'intérêt de tous.

CONCLUSION DU DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CESER MIDI-PYRENEES

Merci à Jean de GALARD de nous avoir rappelé ses préoccupations, comme il l'avait d'ailleurs fort bien fait à la Sorbonne au moment de la conclusion des États généraux des territoires organisés par le Sénat rappelant au passage - et il n'y était pas obligé parce qu'il intervenait dans le cadre de la délégation de l'assemblée des maires de la Haute-Garonne - aux élus et aux 7 ministres présents, le rôle des CESER comme point d'appui pour les politiques publiques. Je t'en remercie aujourd'hui.

Je n'ai pas d'éléments de réponse à fournir au débat de conjoncture, mais je voudrais donner quelques précisions et rassurer si besoin est. Il n'y a pas d'unanimité dans le débat de conjoncture, il y a quand même une très large majorité pour maintenir le débat et maintenir le rapport qui va avec. Nous aurons par contre, quand nous ferons le calendrier des assemblées plénières et le planning des travaux du second semestre, à bien calibrer les choses pour ne pas avoir deux plénières en trois semaines dont certaines sans rapport à voter.

C'est pour cela qu'il y a eu un ajustement pour avoir une seule assemblée plénière, vous avez remarqué qu'aujourd'hui nous avons trois débats et un seul avis à voter sur les Orientations Budgétaires. On maintiendra et on veillera à améliorer le contenu du rapport de conjoncture comme cela a été souhaité, et comme je l'ai indiqué moi-même ce matin, pour être beaucoup plus complet, car ce document est lu et utilisé, pas seulement au CESER, mais aussi à l'extérieur.

Nous veillerons à maintenir le principe de le produire en amont du débat sur les Orientations budgétaires, à nous de faire en sorte que l'agenda nous permette d'avoir au moins deux rapports à examiner en plénière pour qu'on puisse avoir une gestion séparée. Mais il n'y a pas de souci sur l'intérêt et sur le maintien, il faut la faire en amont du débat sur les Orientations budgétaires.

Concernant le souhait qu'exprimait Joël LAVAIL d'avoir un pôle de service public de l'énergie, je ne peux que le partager. Il nous faut faire attention, pas simplement en Midi-Pyrénées, cela fait référence au rapport GALLOIS, car des compétences industrielles de la France il y n'en a pas 50, il y en a une petite dizaine. Parmi nos compétences, nos références mondiales, il y a l'énergie. Nous ne devons pas nous saborder ; nos amis allemands ont renoncé au nucléaire, ils développent des ENR, ils cherchent à la lanterne 50 milliards d'euros pour financer le transport de l'énergie et ils vont installer 22

centrales au lignite, c'est du charbon dans une indifférence quasi générale concernant le CO2. Nous ne devons pas nous tirer des balles dans le pied.

Au moment où est abordé à nouveau publiquement le renouvellement des concessions sur l'hydraulique, soyons vigilants aussi et attachés à la pérennité du service public de l'énergie dont les barrages sont un élément important.

Troisième remarque sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche qui fait suite à l'intervention de Pierre MOLETTE, nous avons une bonne coordination interne aussi sur ces questions-là, nous essaierons d'organiser une réunion de tous les mandatés sur l'Enseignement supérieur et la Recherche dans les conseils d'administration des grandes écoles, des universités, et aussi dans les conseils de site puisque nous avons fait une répartition géographique inter-collège des mandatés, soit avant Noël soit juste après, pour faire un bilan entre nous de la situation. Bien sûr nous associerons le groupe Enseignement Supérieur Recherche au CESER et les Présidents d'université concernés pour avoir un temps de travail et de bilan de ce qui a été initié, et des solidarités qu'il nous faudra avoir pour faire vivre nos idées, qui seront aussi des idées partagées.

Nous allons passer maintenant à la présentation du travail fait par la section prospective que je remercie. Nous commencerons le débat, nous ferons la pause déjeuner à 13 heures 30 pour partager un buffet. Nous reprendrons le débat si besoin et nous enchaînerons ensuite par la présentation du projet d'avis sur les orientations budgétaires que présentera Jean-Paul PANIS au nom de la commission 6 et donc en notre nom aussi, suivi d'un débat et d'un vote.

Claude DUPUY pour la section Prospective que je remercie.

Les membres de section pourront intervenir dans un débat qui reste toujours libre ici et ouvert puisque le rapport n'est pas voté par l'assemblée, l'assemblée en a pris acte, il y aura un débat ouvert qui suivra la présentation du travail.

Merci à Claude Dupuy, à tous les membres de la section et à l'équipe administrative.

TABLEAU DE BORD

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- INTERNATIONALE ET NATIONALE

Taux de croissance du PIB des principaux pays (évolution en volume en %)

	2008	2009	2010	2011
Etats-Unis	0,0	-2,6	3,0	1,7
Japon	-1,2	-5,2	4,0	-0,7
Royaume-Uni	-0,1	-4,9	1,8	0,8
Zone euro dont :	0,5	-4,1	1,8	1,5
Allemagne	1,0	-4,7	3,7	3,1
Italie	-1,3	-5,0	1,5	0,7
Espagne	0,9	-3,7	-0,1	0,7
France	0,2	-2,6	1,5	1,7

Source : Données EUROSTAT 2011 (23/09/2011)

Évolution du cours du Pétrole Cours du baril le 04/10/2012 : 89.00 \$ (68.57 €)



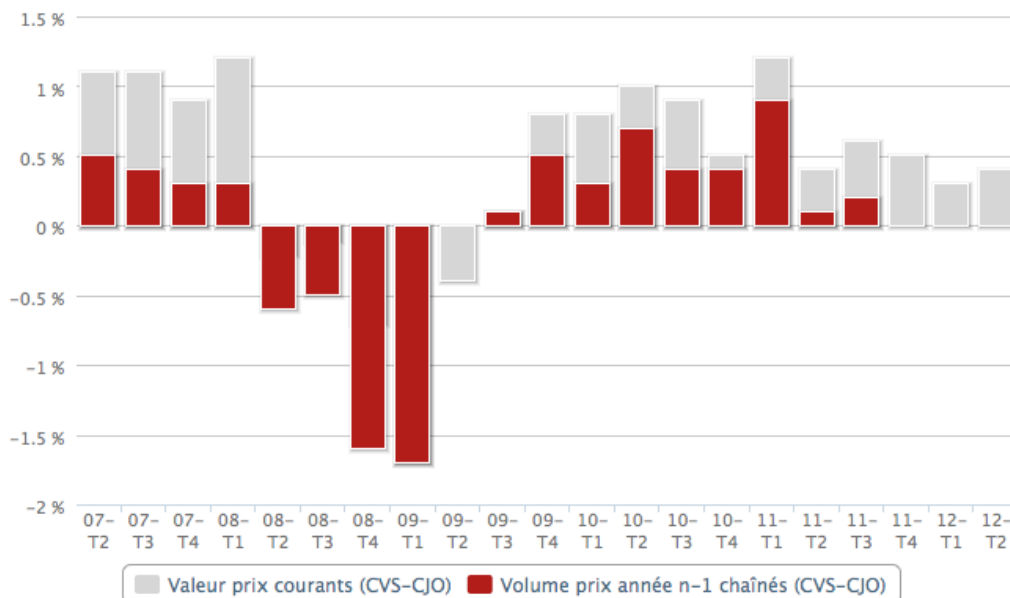
Source : prixdubaril.com -octobre 2012

Évolution de la parité euro-dollar (04/10/2012) - Cours : 1 € = 1,30 \$



Croissance - Produit Intérieur Brut de la FRANCE (variation trimestrielle en %)

Source : www.actufinance.fr - octobre 2012



Source : Insee - 2011 (France-inflation.com)

Le PIB et ses composantes en volumes chaînés

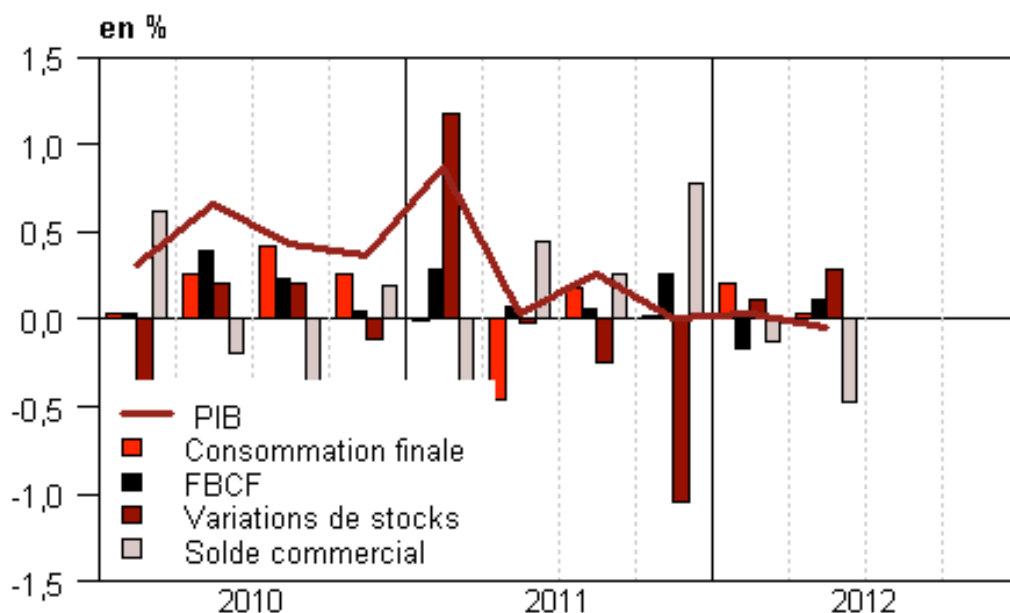
variations t/t-1, en %, données cjo-cvs

	2011 T3	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2011	2012 (acquis)
PIB	0,3	0,0	0,0	0,0	1,7	0,2
Importations	0,5	-1,6	0,6	1,8	5,2	0,8
Dép. conso. ménages	0,2	0,0	0,2	-0,2	0,2	-0,1
Dép. conso. APU*	0,2	0,2	0,5	0,5	0,2	1,0
FBCF totale	0,3	1,3	-0,8	0,6	3,5	0,8
dont ENF*	-0,4	1,8	-1,4	0,7	5,1	0,3
dont ménages	1,2	0,5	-0,4	0,0	3,2	0,9
dont APU*	0,4	1,0	-0,1	0,9	-1,8	1,6
Exportations	1,6	1,2	0,1	0,2	5,5	2,2
Contributions :						
Demande intérieure finale hors stocks	0,2	0,3	0,0	0,1	0,9	0,4
Variations de stocks	-0,2	-1,0	0,1	0,3	0,8	-0,6
Commerce extérieur	0,3	0,8	-0,1	-0,5	0,0	0,3

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières

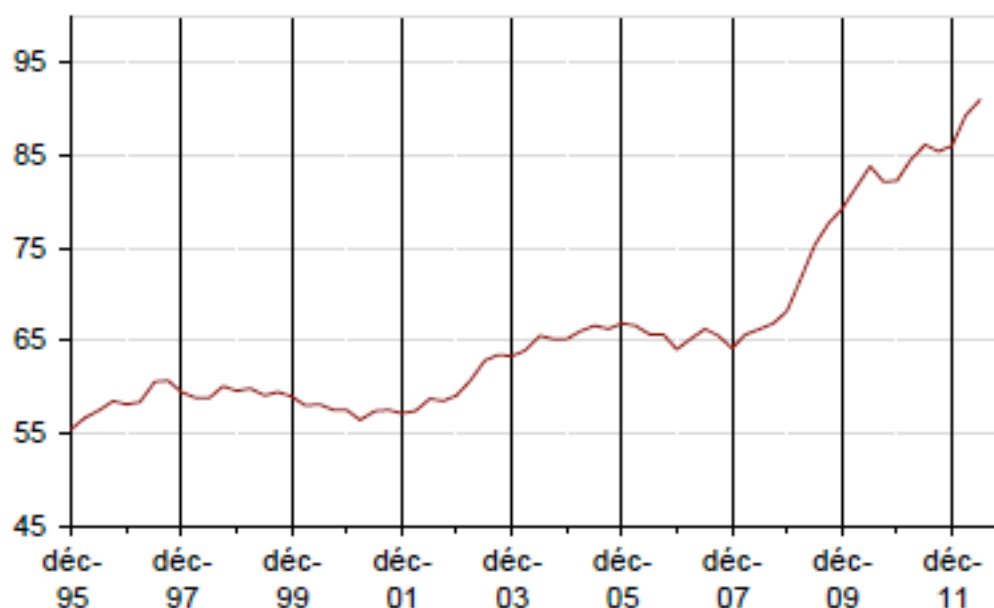
Source : INSEE 2012

Le PIB et ses composantes en FRANCE



Source : INSEE septembre 2012

Dette publique nationale au sens de Maastricht des administrations publiques françaises en point de PIB



Source : INSEE 2012

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Mds€)

	2011T2	2011T3	2011T4	2012T1	2012T2
Ensemble des adm. publiques	1696,1	1692,2	1717,0	1789,4	1832,6
en point de PIB (*)	86,2%	85,4%	86,0%	89,3%	91,0%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
Etat	1338,6	1330,0	1335,1	1381,9	1433,2
Organismes divers d'adm. Centrale	9,8	9,9	10,4	10,0	9,7
Administrations publiques locales	154,3	153,4	166,3	160,9	161,3
Administrations de sécurité sociale	193,4	199,0	205,2	236,6	228,4
dont, par instrument :					
Dépôts	27,9	30,5	30,0	31,5	30,7
Titres négociables	1467,4	1457,7	1471,2	1540,1	1571,3
<i>court terme</i>	227,9	240,2	226,0	236,1	225,6
<i>long terme</i>	1239,5	1217,5	1245,1	1304,0	1345,6
Crédits	200,7	203,9	215,8	217,8	230,6
<i>court terme</i>	10,4	12,7	8,5	10,0	11,8
<i>long terme</i>	190,3	191,2	207,2	207,8	218,8

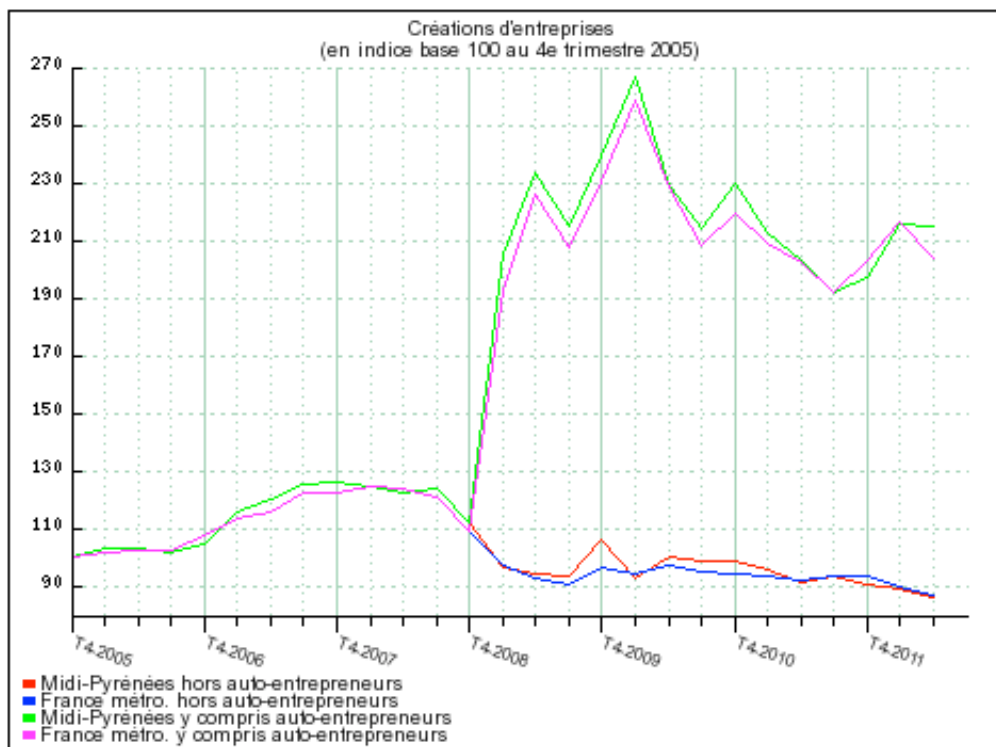
Source : Comptes nationaux base 2005 – INSEE, DGFIP, Banque de France

**Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC)
et de l'inflation sous-jacente (ISJ)**



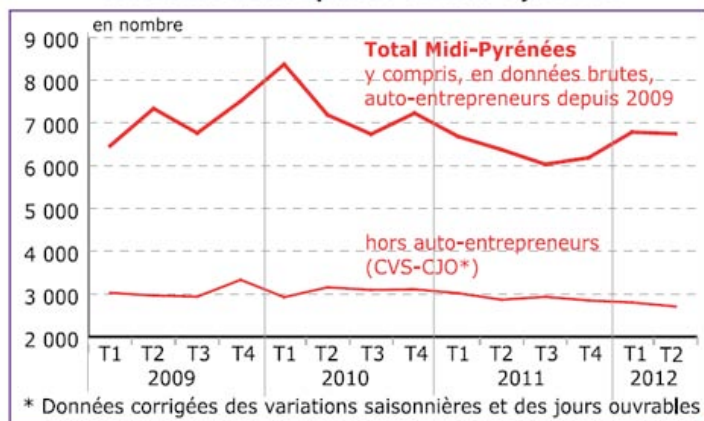
Source INSEE 2012

• **EN MIDI-PYRENEES**



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
 Note : Les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime d'auto-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

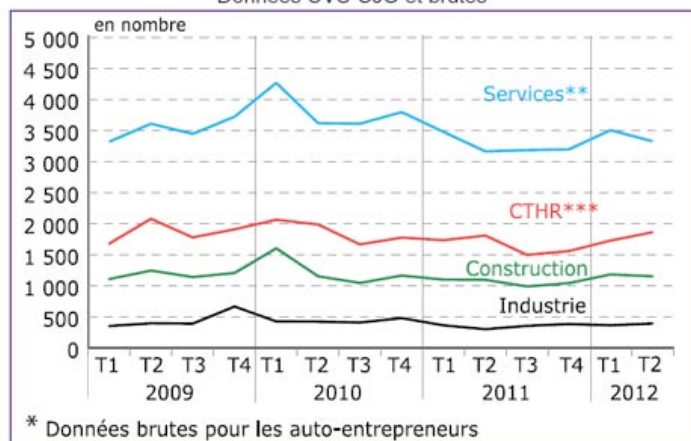
Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Créations d'entreprises par secteur d'activité en Midi-Pyrénées

Données CVS-CJO et brutes*



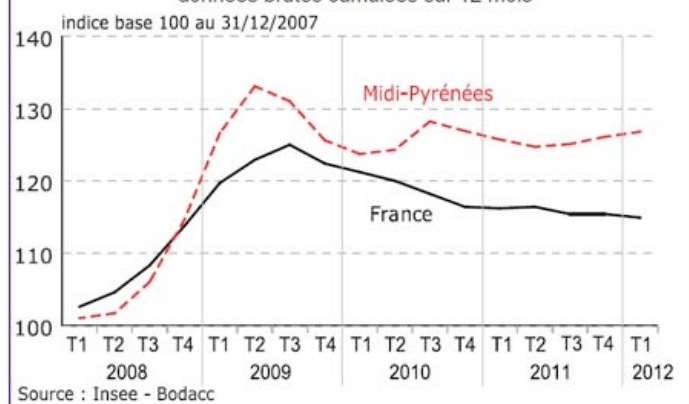
** Services : information, communication, finance, assurance, immobilier, services aux entreprises, enseignement, santé, action sociale, services aux ménages

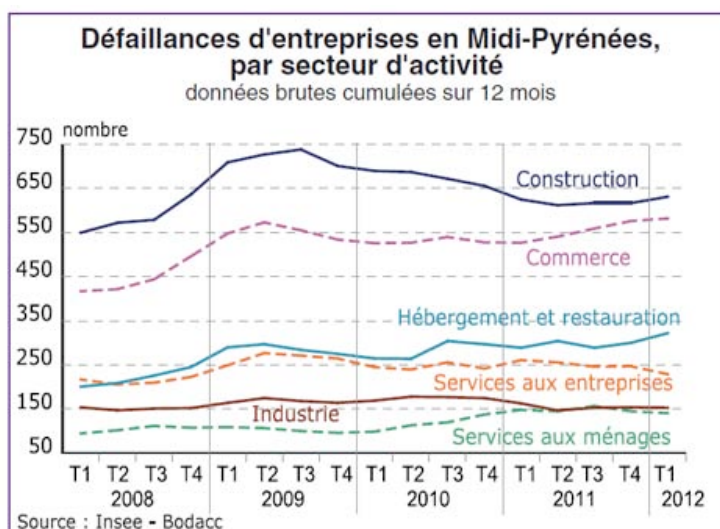
*** CTHR : commerce, transports, hébergement et restauration

Sources : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Défaillances d'entreprises

données brutes cumulées sur 12 mois

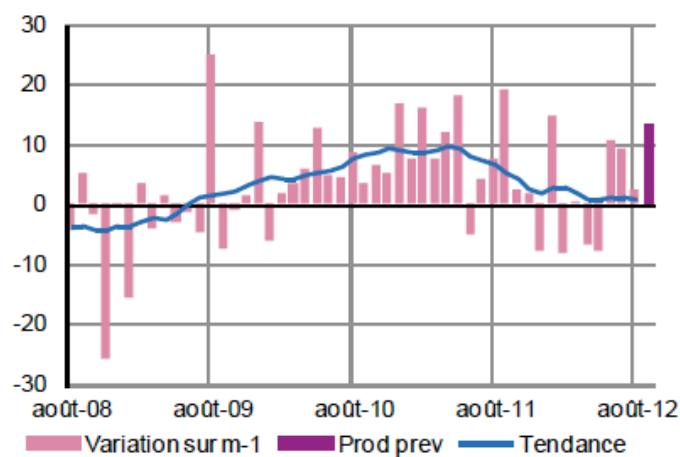




L'Industrie

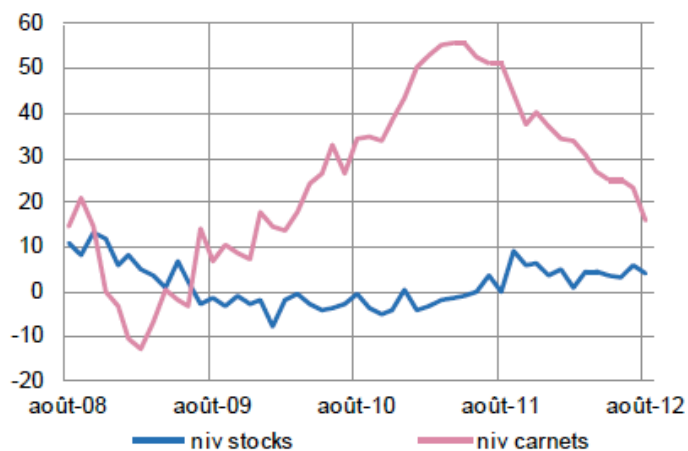
Production passée et prévisions

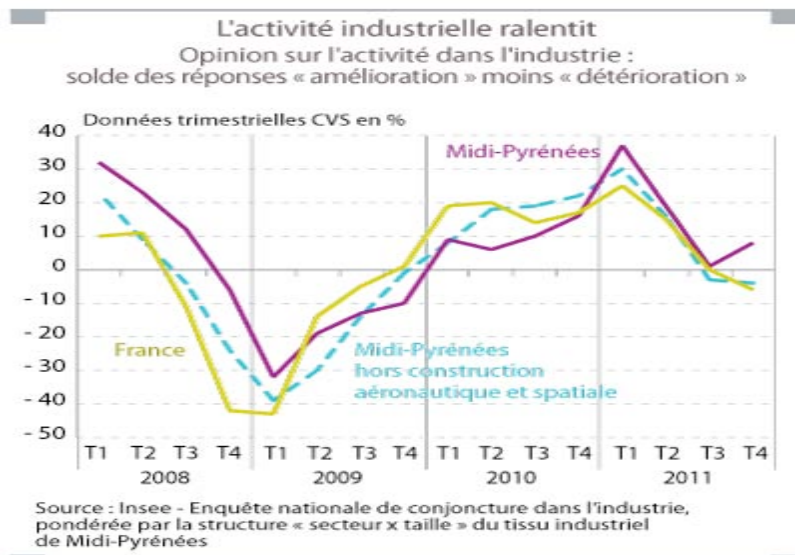
(en solde d'opinions CVS)



Situation des carnets et des stocks de produits finis

(en solde d'opinions CVS)

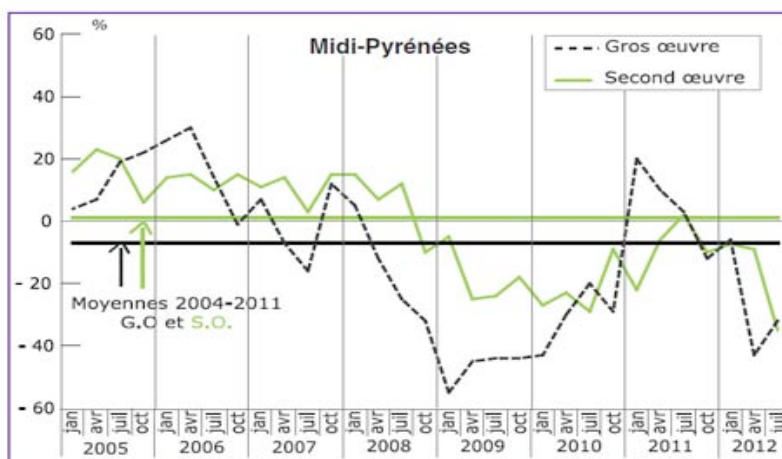




Le Bâtiment

Activité passée dans le bâtiment

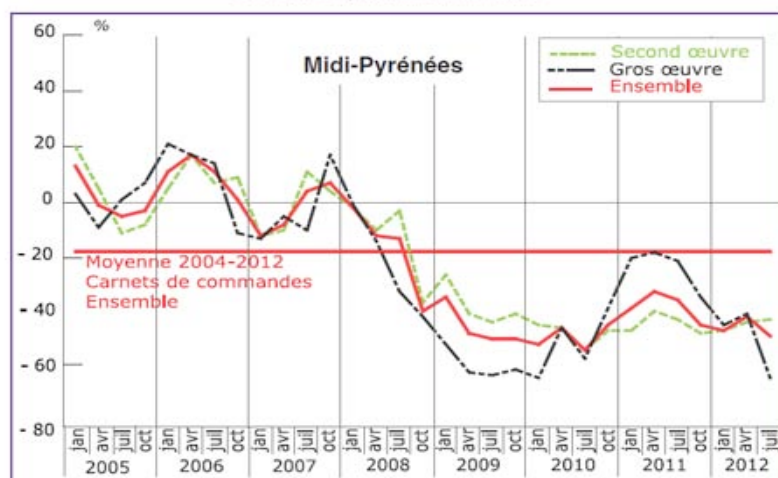
Gros œuvre (G.O.) - Second œuvre (S.O.) Soldes d'opinion, en %, CVS *



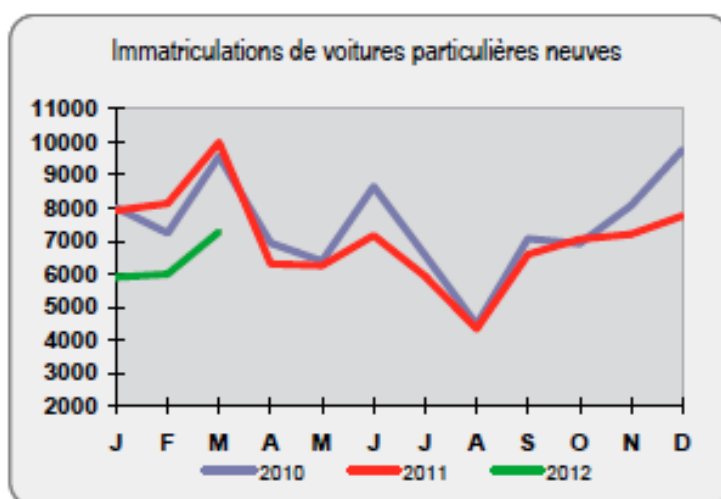
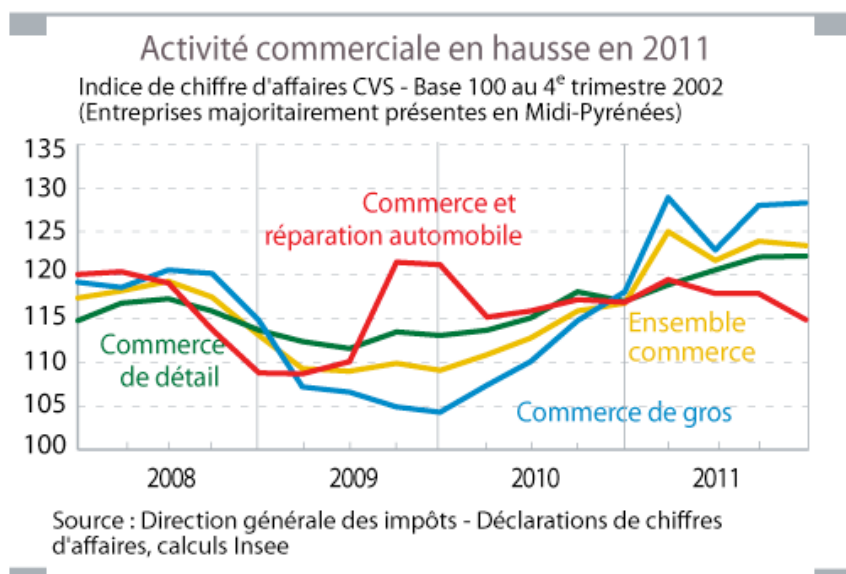
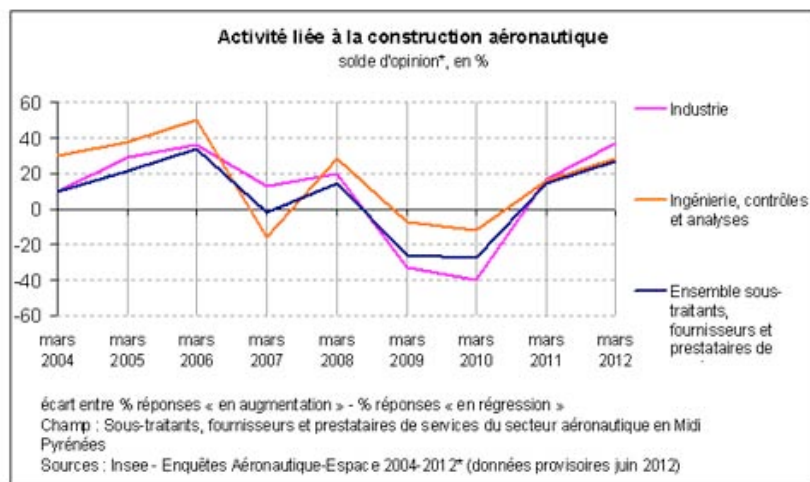
* CVS : série corrigée des variations saisonnières

Carnets de commandes dans le bâtiment

Soldes d'opinion, en %, CVS *

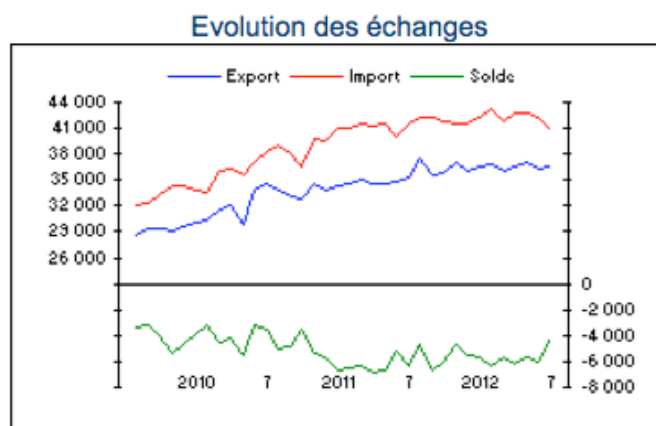
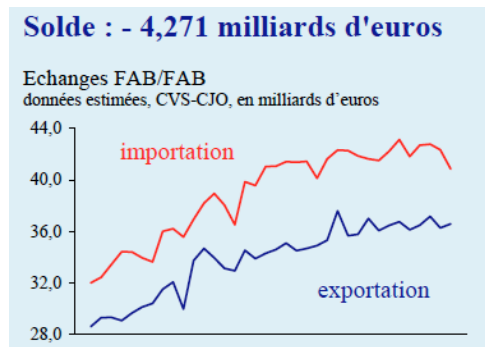


* CVS : série corrigée des variations saisonnières

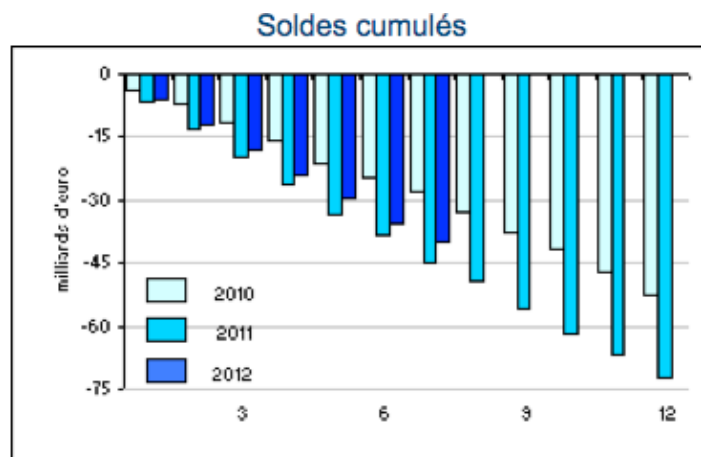


LE COMMERCE EXTERIEUR

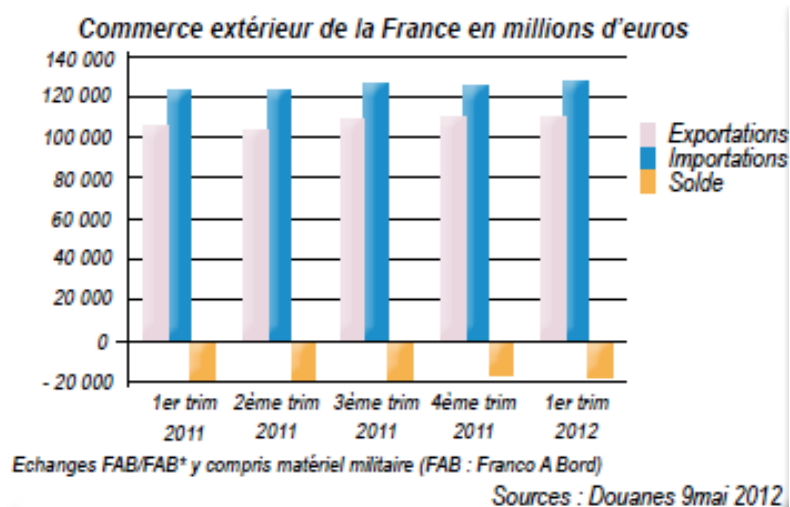
- EN FRANCE



Source : Douanes – Données estimées FAB/FAB

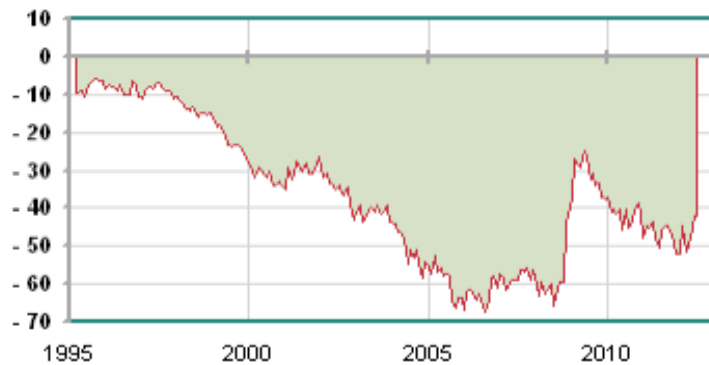


7 mois 2012 : déficit de 40 milliards d'euros



Source : Douanes – Données estimées FAB/FAB

Commerce Extérieur - Balance commerciale mensuelle



Source : Les Echos - Douanes

DERNIÈRES VALEURS CONNUES

juillet 12	- 42.00 mds \$	↑
juin 12	- 41.90 mds \$	↑
mai 12	- 47.60 mds \$	↑
avril 12	- 49.83 mds \$	↑

Source département du Commerce - en milliards de dollars

Aperçu du commerce extérieur de la France (données de référence : Juillet 2012)

Place de la France dans le commerce mondial en 2009

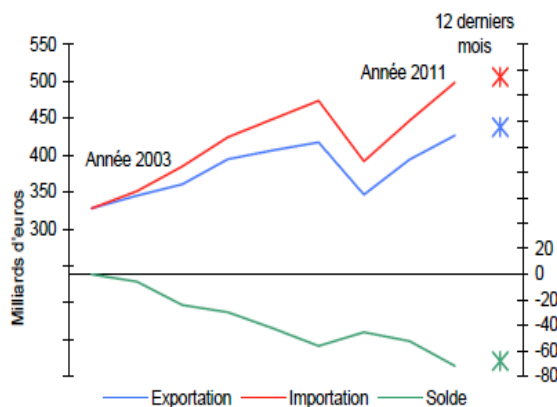
Données 2010, source : CHELEM - CEPII (<http://www.cepii.fr/>)

	Chine *	Allemagne	Etats-Unis	Japon	France	Pays-Bas	Corée du Sud	Italie	Belgique-Lux.	Royaume-Uni
Rang Export	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rang Import	2	3	1	4	5	8	9	7	11	6

* non compris Hong-Kong

Evolution des échanges de la France (2003 - 2011)

Echanges FAB-FAB y compris matériel militaire



	Export	Import	Solde
12 derniers mois	437 858	505 930	-68 072
2011	426 964	498 863	-71 899
2010	394 186	446 627	-52 441
2009	346 352	391 722	-45 370
2008	417 633	473 854	-56 221
2007	406 485	448 979	-42 494
2006	394 622	424 550	-29 928
2005	360 375	384 588	-24 213
2004	345 256	350 995	-5 739
2003	327 654	327 885	-231

valeurs en millions d'euros

Source : Douanes - Données estimées FAB/FAB

• **MIDI-PYRENEES**

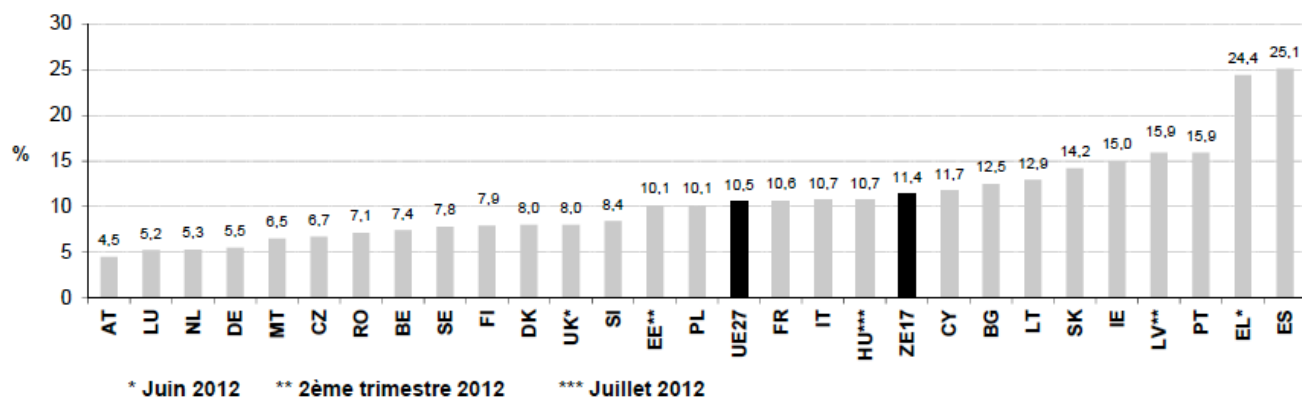
Les produits clés - cumul des 4 derniers trimestres (3T2011 - 2T2012)

		Millions Euros	% des échanges de la France
Exportations	Midi-Pyrénées	40 219	9,5 %
produits principaux ?			
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale		32 760	
- A01Z - Produits de la culture et de l'élevage		1 101	
- C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie		714	
- C28A - Machines et équipements d'usage général		605	
- C27B - Matériel électrique		480	
produits spécifiques ?			
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale		32 760	72,5 %
<hr/>			
		Millions Euros	% des échanges de la France
Importations	Midi-Pyrénées	27 216	5,3 %
produits principaux			
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale		19 481	
- C26A - Composants et cartes électroniques		611	
- C27B - Matériel électrique		468	
- C24B - Métaux non ferreux		427	
- C28A - Machines et équipements d'usage général		388	
produits spécifiques			
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale		19 481	69,9 %

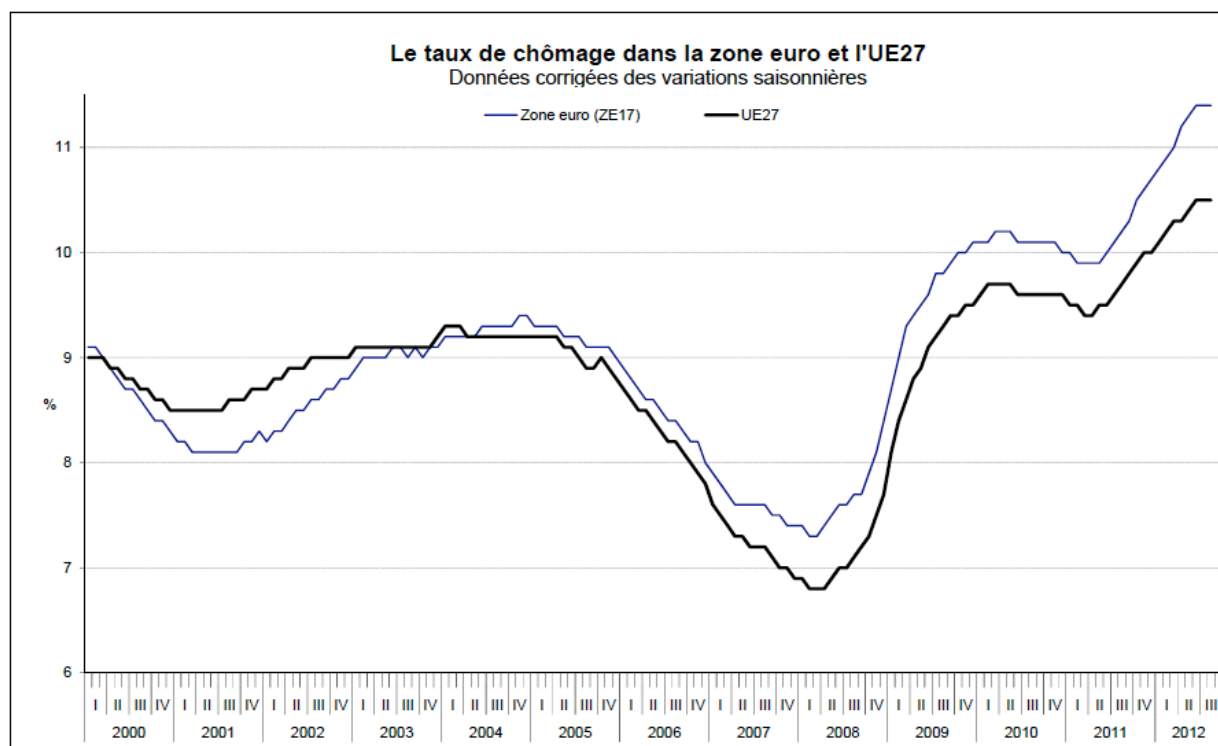
LA CONJONCTURE SOCIALE

Taux de chômage dans la zone euro 16, euro 27, le Japon et les USA

Taux de chômage en Août 2012, données corrigées des variations saisonnières



Source : Eurostat octobre 2012



Source : Eurostat-octobre 2012

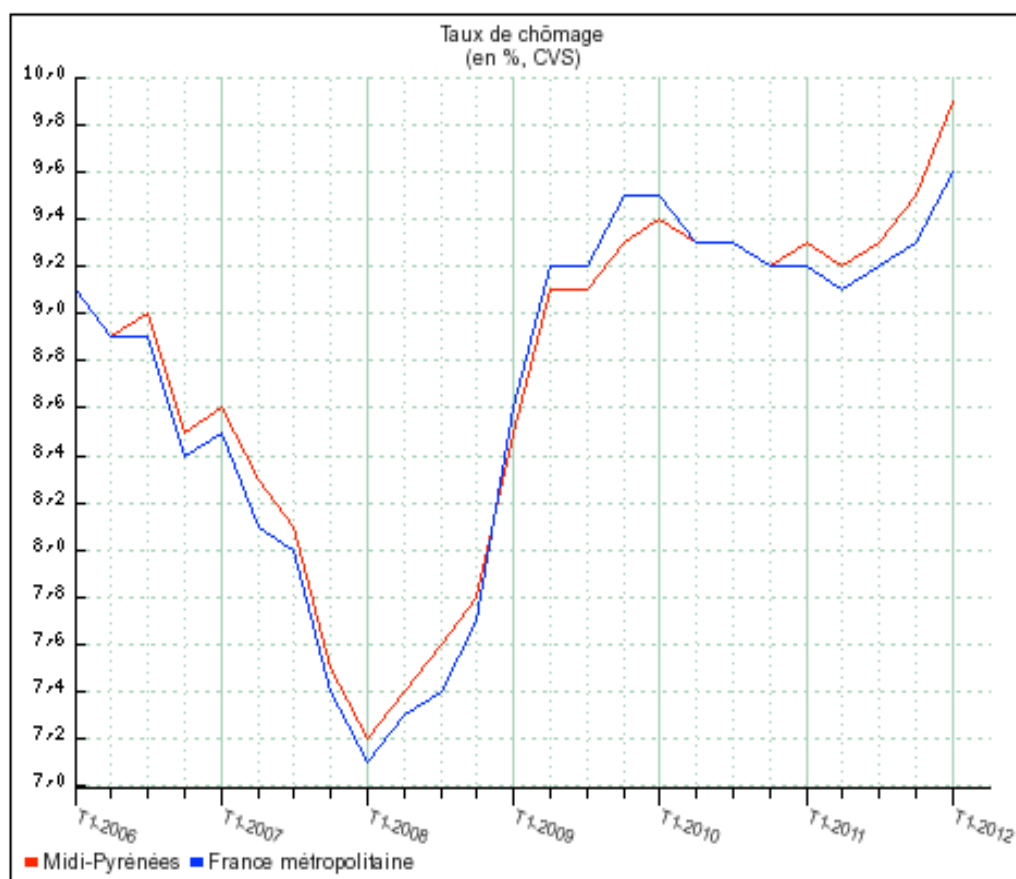
• **MIDI-PYRENEES**

Taux de chômage

	Taux de chômage (en milliers)			Variation (en %)	
	1 ^{er} trim. 2011	4 ^e trim. 2011	1 ^{er} trim. 2012	trimestrielle	annuelle
Midi-Pyrénées	9,3	9,5	9,9	0,4	0,6
France métropolitaine	9,2	9,3	9,6	0,3	0,4

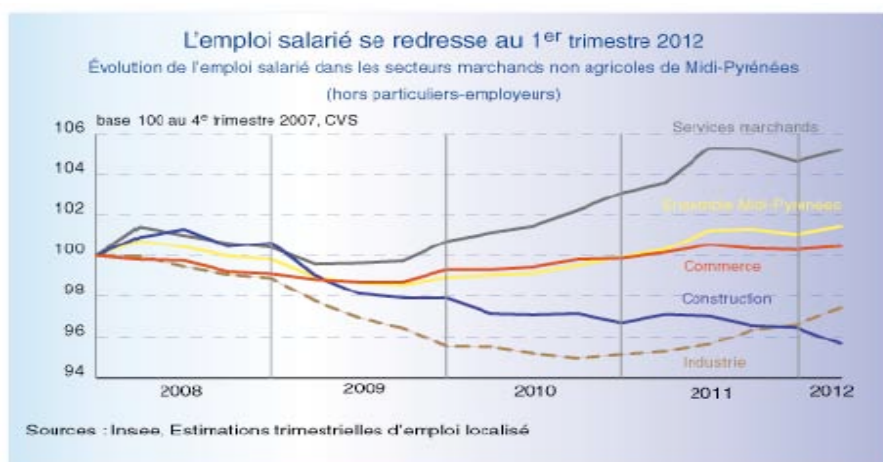
Note : données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.



**Emploi salarié régional par secteur d'activité
En niveau et en évolution (données CVS)**

	Niveau		Évolution (en %)	
	1 ^{er} trimestre 2012		sur un trimestre	sur un an*
Industrie	147 555		0,8	2,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	24 419		0,6	- 0,4
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	16 862		0,0	1,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	16 087		0,7	0,2
Fabrication de matériels de transport	38 290		2,8	7,4
Fabrication autres produits industriels	51 897		- 0,2	0,9
Construction	66 540		- 0,9	- 1,5
Tertiaire marchand hors Intérim	423 494		0,4	1,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	128 778		0,2	0,3
Transports et entreposage	49 127		0,2	0,7
Hébergement et restauration	35 629		1,2	1,3
Information et communication	29 054		1,2	4,1
Activités financières et d'assurance	27 978		- 0,1	2,2
Activités immobilières	8 150		- 2,6	- 2,7
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	107 777		0,5	2,5
Autres activités de services	37 001		0,4	0,7
Intérim	24 955		1,8	- 1,1
Midi-Pyrénées	662 544		0,4	1,1
France métropolitaine (en milliers)	16 137		0,1	0,2

Champ : Midi-Pyrénées, emploi salarié dans les secteurs essentiellement marchands (hors agriculture)

* Évolution en glissement annuel (par rapport au même trimestre de l'année précédente)

Source : Insee, estimations d'emploi.

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an au 31 décembre 2011

en nombre, en %

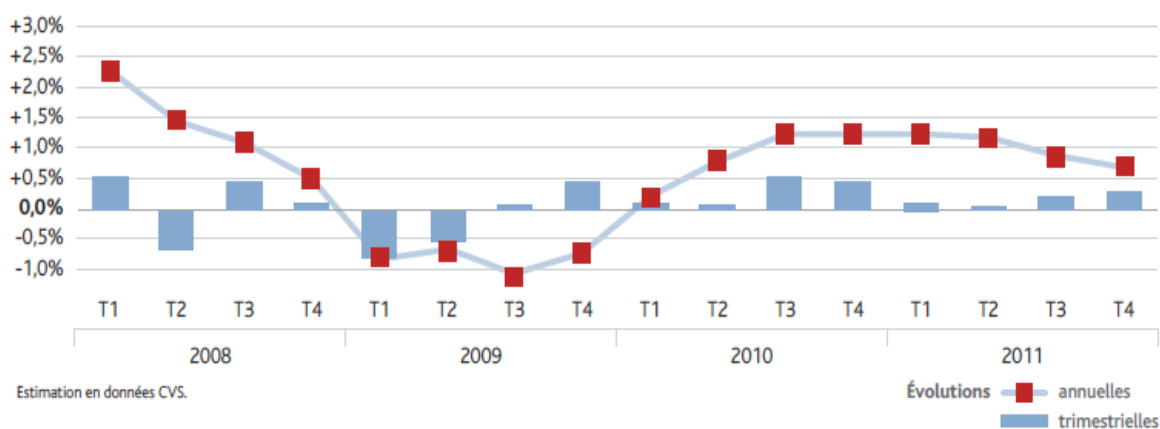
	Au 31 décembre 2011									
	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Midi-Pyrénées / France (en %)
Hommes (en nombre)	1 930	1 930	18 264	1 396	1 802	2 678	5 043	3 045	36 088	4,1
Moins de 25 ans (en %)	8,0	7,7	7,1	7,4	7,7	6,9	9,7	8,9	7,7	///
25 à 49 ans (en %)	59,3	61,3	68,7	59,1	58,9	61,9	63,9	64,3	65,4	///
50 ans ou plus (en %)	32,6	31,0	24,2	33,5	33,4	31,2	26,4	26,9	26,9	///
Femmes (en nombre)	2 287	2 378	19 959	1 995	2 237	3 276	5 887	3 871	41 890	4,7
Moins de 25 ans (en %)	6,0	7,1	7,9	6,0	5,5	6,8	7,7	7,7	7,4	///
25 à 49 ans (en %)	63,1	60,8	68,7	61,7	61,1	59,1	62,8	63,6	65,2	///
50 ans ou plus (en %)	30,9	32,1	23,4	32,3	33,3	34,1	29,5	28,6	27,4	///
Total (en nombre)	4 217	4 308	38 223	3 391	4 039	5 954	10 930	6 916	77 978	4,4
Moins de 25 ans (en %)	6,9	7,3	7,5	6,6	6,5	6,9	8,6	8,2	7,6	///
25 à 49 ans (en %)	61,4	61,0	68,7	60,6	60,1	60,3	63,3	63,9	65,3	///
50 ans ou plus (en %)	31,7	31,6	23,8	32,8	33,3	32,8	28,0	27,9	27,2	///

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Champ : DEFM catégorie A, B, C.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

Évolutions trimestrielles et annuelles glissantes de l'emploi salarié en Midi-Pyrénées

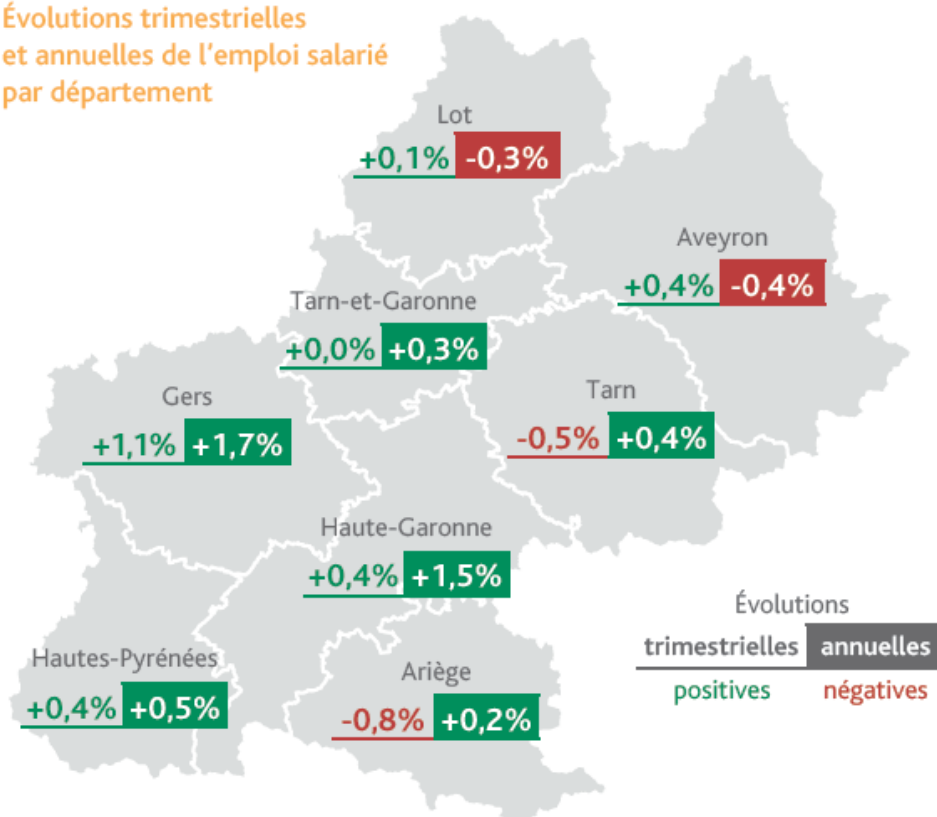


Sources : Pôle emploi Midi-Pyrénées – « bilan du marché du travail en 2011 - région Midi-Pyrénées »

Contribution – La Conjuncture économique, sociale et environnementale de la région
Midi-Pyrénées en 2012

Assemblée Plénière du 06 novembre 2012 – CESER Midi-Pyrénées

Évolutions trimestrielles
et annuelles de l'emploi salarié
par département



Sources : Pôle emploi Midi-Pyrénées – sept 2012

Dans les tableaux ci-dessous, seules sont considérées les communes de plus de 100 habitants.

Population d'allocataires en Midi-Pyrénées

Année	Allocataires	Personnes couvertes *	Enfants couverts	Entre 0 et 3 ans **	Entre 3 et 6 ans **
2011	514 510	1 278 414	533 290	90 039	83 320
2010	505 337	1 262 430	528 311	89 469	81 668
2009	498 679	1 250 529	524 220	88 621	80 266

* allocataire, conjoint, enfant(s) et personnes à charge réunis

** limite d'âge non inclus, autrement dit de 0 à 2 ans révolus et de 3 à 5 ans révolus

Structures familiales en Midi-Pyrénées

Année	Personnes isolées	Monoparentales		Couples			
		Total	Avec 3 enfants ou plus	Total	Sans enfants	Avec enfants	Avec 3 enfants ou plus
2011	208 960	74 148	9 501	231 402	28 323	203 079	42 157
2010	203 056	72 871	9 236	229 410	27 531	201 879	41 802
2009	199 209	71 299	9 063	228 171	27 238	200 933	41 645

ARS, allocations logement et AAH en Midi-Pyrénées

Année	ARS		Allocation logement		AAH
	Total	Personnes couvertes	Total	Personnes couvertes	
2011	115 761	184 903	295 767	558 976	46 980
2010	117 165	187 317	288 580	548 328	44 708
2009	116 402	186 680	287 083	550 067	42 928

Revenu de Solidarité Active en Midi-Pyrénées

Année	RSA		RSA socle		API *	RMI *	RSO
	Total	Personnes couvertes	Total	Personnes couvertes			
2011	80 269	162 694	60 544	119 430	0	0	0
2010	78 111	158 020	58 185	114 567	0	0	0
2009	72 460	146 705	55 142	108 686	0	0	0

* Le RMI et l'API ont été maintenu dans les DOM jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Allocataires à faibles revenus en Midi-Pyrénées

Année	Bénéficiaires d'un revenu garanti *		Allocataires dont les ressources dépendent :	
	Total	Personnes couvertes	à 50% ou plus de la CAF	à 100% de la CAF
2011	127 234	234 475	109 550	64 281
2010	122 760	226 189	104 885	61 730
2009	115 393	211 869	101 187	59 876

* Personnes bénéficiaires du RSA, du RMI, de l'API ou de l'AAH.

Données compilées par AideFamille et issues des statistiques infra-départementales publiées par la Caisse d'Allocations Familiales. Dernière mise à jour : 26/09/2012. Source : caf.fr

Baromètre du surendettement

Contribution – La Conjoncture économique, sociale et environnementale de la région
Midi-Pyrénées en 2012

Assemblée Plénière du 06 novembre 2012 – CESER Midi-Pyrénées

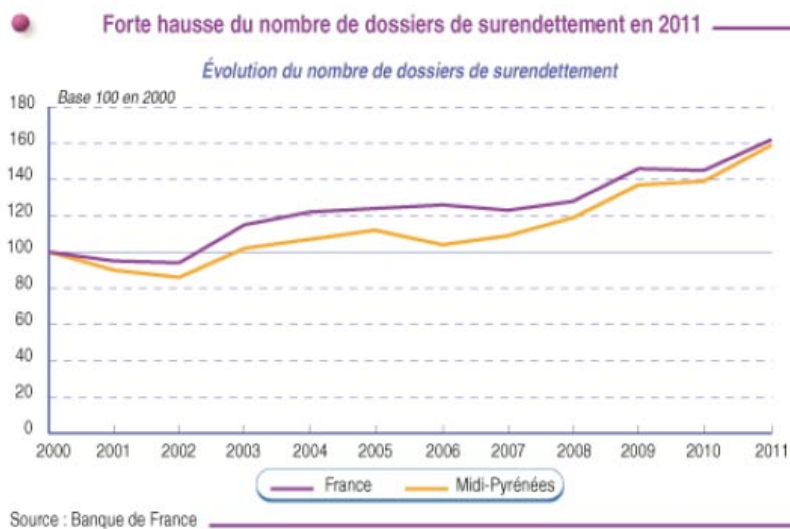
- EN FRANCE

**Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
mars 2012**

	janvier 2012	février 2012	mars 2012 (1)	Cumul de janvier à mars		année 2011
	2012	2012	2012 (1)	2012	2011	2011
Dossiers déposés	17 602	21 633	22 017	61 252	65 377	232 493
Dossiers recevables	15 680	15 212	17 476	48 368	48 969	202 900
Dossiers traités par les Commissions	20 381	19 412	20 501	60 294	54 366	239 647
- Plans conventionnels conclus	6 135	5 529	6 021	17 685	15 917	73 945
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 994	4 987	4 828	14 809	12 639	57 371
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 169	5 013	5 269	15 451	13 311	58 196
- Dossiers clôturés	2 822	2 598	2 856	8 276	7 874	33 357
- Dossiers irrecevables	1 118	1 033	1 265	3 416	3 626	14 647
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	143	252	262	657	999	2 131

Source : Banque de France – sept 2011

- EN MIDI-PYRENEES



**Nombre de dossiers de
surendettement déclarés
recevables**

	Midi-Pyrénées	France
2000	4 705	125 462
2001	4 248	118 691
2002	4 030	118 533
2003	4 777	144 231
2004	5 054	153 185
2005	5 252	155 946
2006	4 889	157 950
2007	5 108	154 938
2008	5 588	159 967
2009	6 444	182 695
2010	6 545	182 007
2011	7 466	202 900

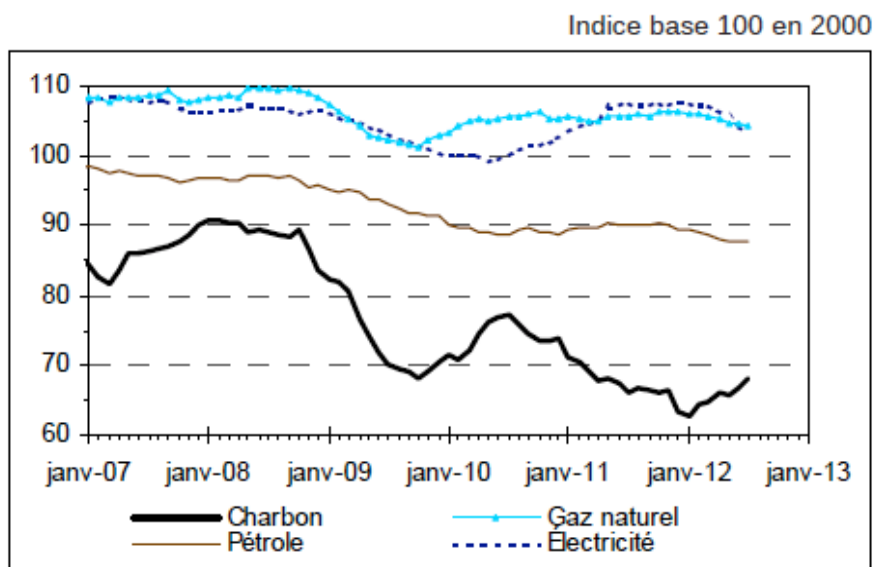
Source : Banque de France

LA CONJONCTURE ENVIRONNEMENTALE

- EN FRANCE

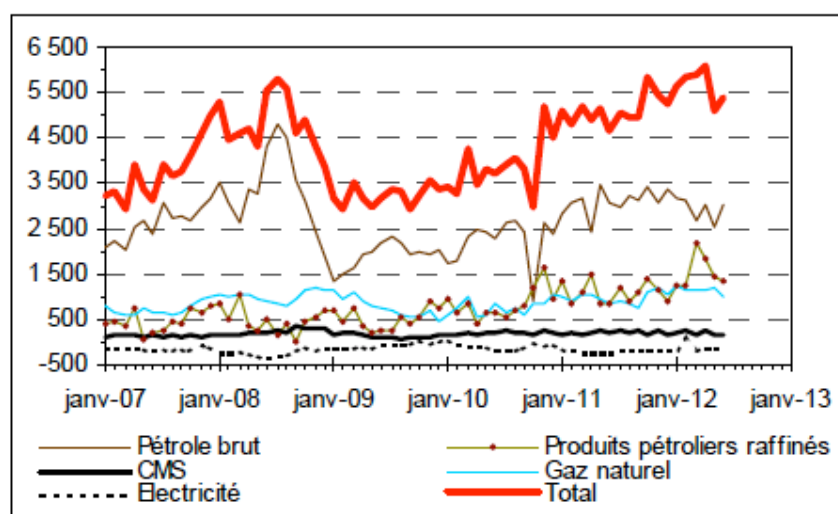
Énergie primaire

Consommation primaire corrigée du climat, par énergie, en année mobile

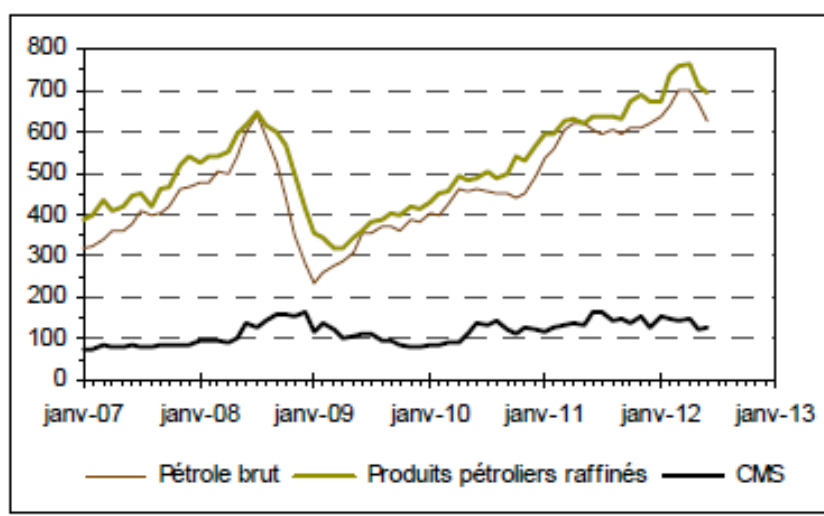


Facture énergétique (juin 2012)

Facture énergétique mensuelle de la France, en M€ courants

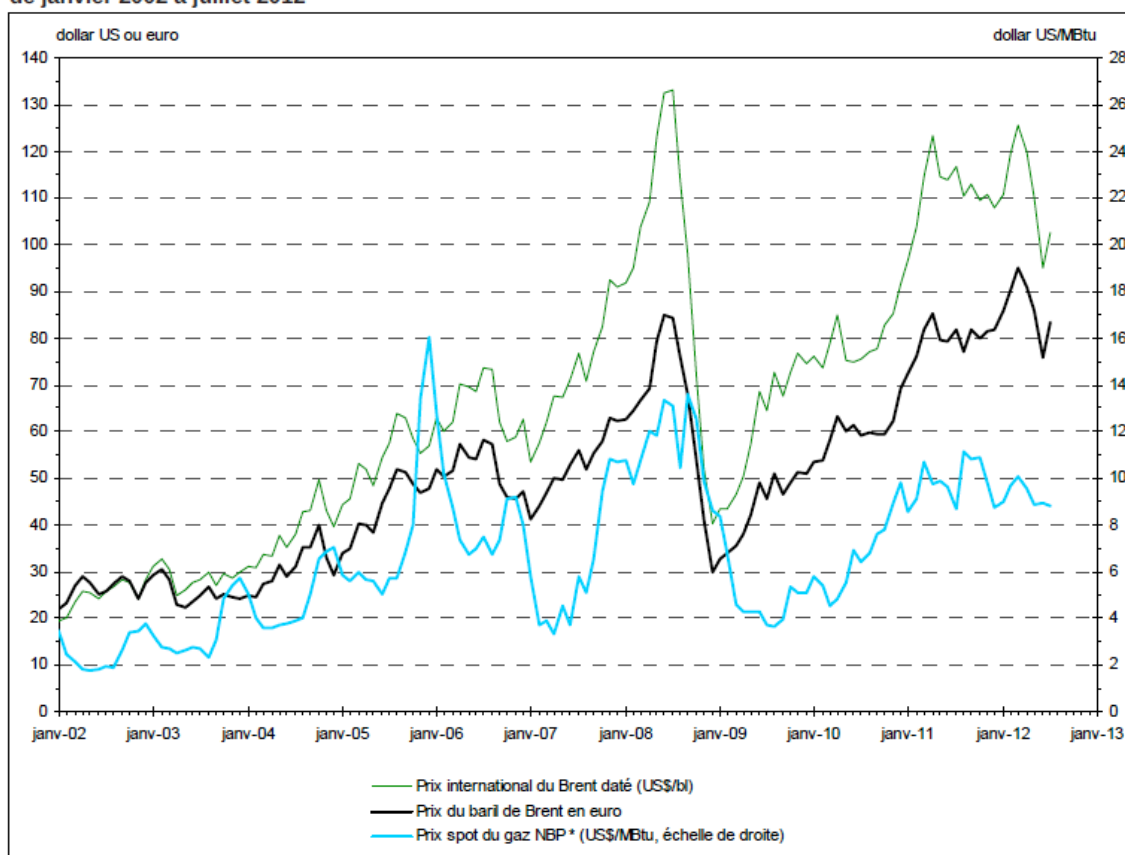


Prix moyens mensuels des énergies importées en €/t



Source : Service de l'observation et des statistiques

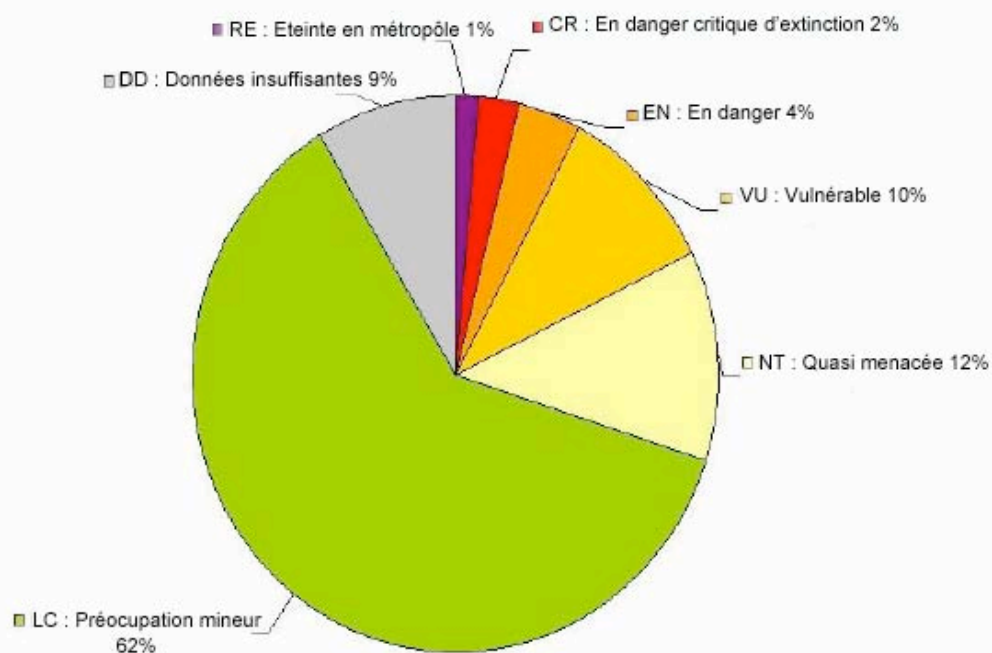
Prix moyen mensuel du baril de pétrole, en dollar US et en euro (courants) et prix spot du gaz en dollar US de janvier 2002 à juillet 2012



(*) National Balancing Point à 1 mois, bourse de Londres.

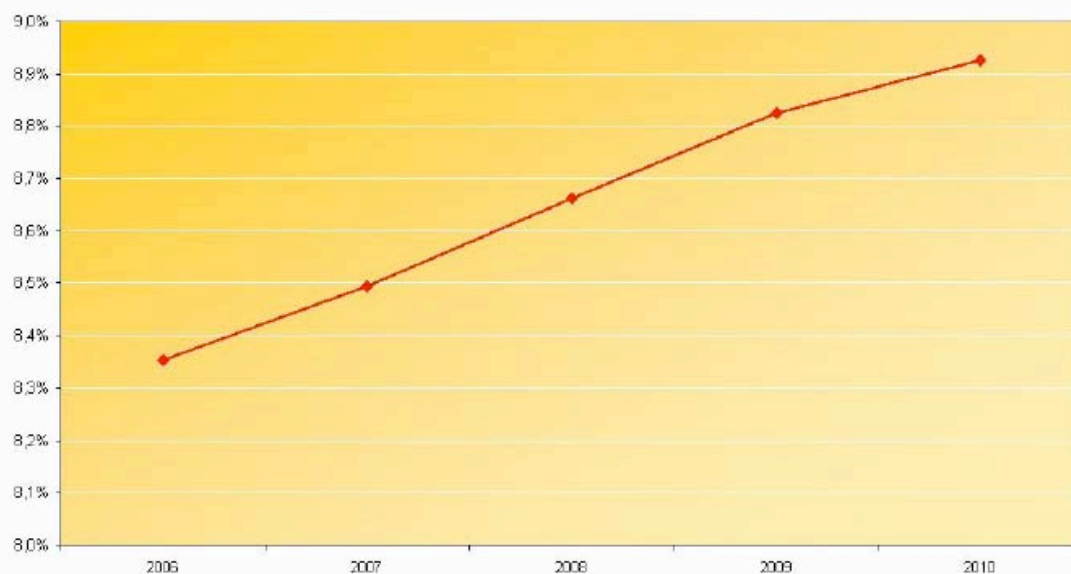
Nota : Les calculs sont faits à partir des données des Douanes - Département des statistiques et des études économiques. Des écarts peuvent se présenter avec les consommations par énergie dont le calcul utilise des sources différentes.

Répartition des 949 espèces évaluées dans les listes rouges de l'UICN-MNHN en métropole selon leur catégorie de menace



Source : Liste rouge pour la France métropolitaine. Comité français de l'UICN et MNHN

Proportion du territoire métropolitain couvert par des surfaces artificialisées



Source : MAAPRAT (SSP), Teruti, 2010

- EN MIDI-PYRENEES

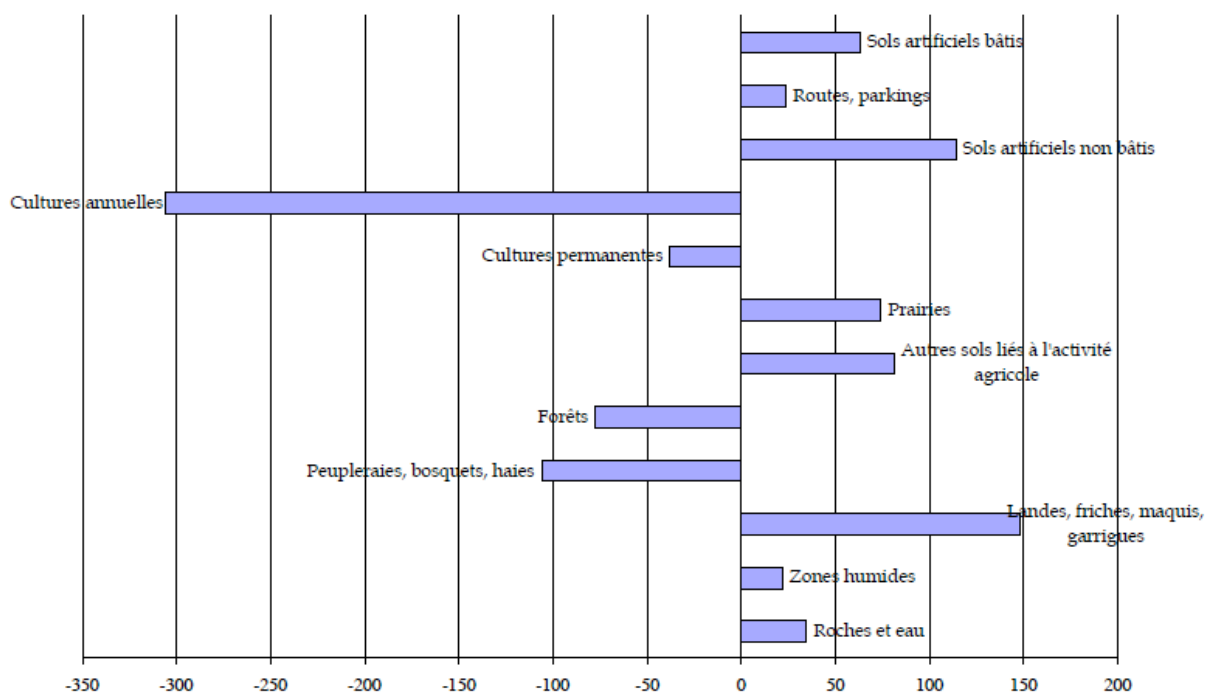
La répartition du territoire par type d'occupation des sols en 2010

En km ²	Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	En km ²	%	En km ²	%
Sols artificiels bâtis	552	1,2	8 487	1,5
Routes, parkings	1 419	3,1	23 204	4,2
Sols artificiels non bâtis (pelouses, chantiers, autres sols nus)	1 355	3,0	17 333	3,2
Cultures annuelles (yc jachères)	10 874	23,8	148 939	27,1
Cultures permanentes	700	1,5	12 153	2,2
Prairies permanentes ou temporaires	11 719	25,7	119 013	21,7
Autres sols nus ou enherbés liés à l'activité agricole, hors élevage	314	0,7	2 343	0,4
Forêts (yc coupes rases)	12 655	27,8	149 378	27,2
Peupleraies, bosquets, haies	1 670	3,7	20 620	3,8
Landes, friches, maquis, garrigues	2 742	6,0	28 533	5,2
Zones humides	32	0,1	739	0,1
Roches et eaux	1 545	3,4	17 947	3,3
Zones interdites (terrains militaires)	20	0,0	504	0,1
Total	45 597	100,0	549 192	100,0

Source : Ministère en charge de l'agriculture (SSP), enquête Teruti-Lucas 2010

Les gains et les pertes dans l'occupation du territoire entre 2006 et 2010 en région Midi-Pyrénées

En km² perdus ou gagnés par type



Source : Ministère en charge de l'agriculture (SSP), enquête Teruti